

**Adolphe Thiers**

modernisation de Anne-Marie Bruyant

**Pierre Jovanovic**

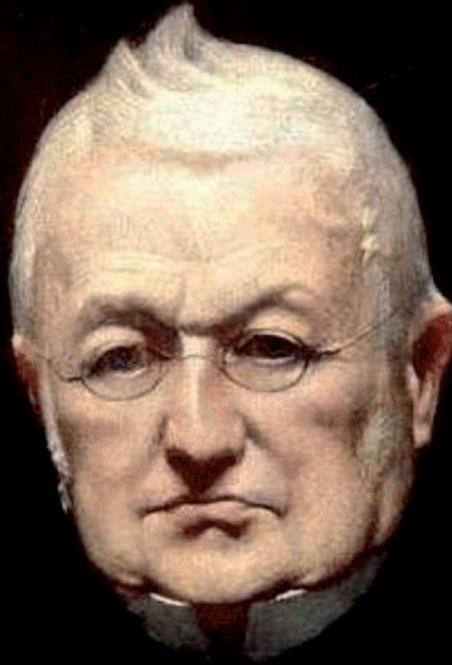
# L'histoire de John Law

et de sa première  
planche à billets  
qui a ruiné la France  
et qui continue à ruiner  
le monde aujourd'hui



Le jardin des Livres

ECONOMIE



**Adolphe Thiers**  
(1797-1877)



**Pierre Jovanovic**



**Anne-Maie Bruyant**



# **L'Histoire de John Law**

**et de sa première planche à billets qui a ruiné la France, et qui  
continue à ruiner le monde aujourd'hui**

# Adolphe Thiers

dossier de Pierre Jovanovic mis à jour par Anne-Marie Bruyant

# L'Histoire de John Law

*et de sa première planche à billets qui a ruiné la France,  
et qui continue à ruiner le monde aujourd'hui*



Le jardin des Livres

Paris

**Retrouvez les vidéos de commentaires, la collection ECONOMIE et tous les autres livres  
sur le site :**

[www.lejardindeslivres.fr](http://www.lejardindeslivres.fr)

1700 pages en ligne

© 2016 Le jardin des Livres

Éditions Le jardin des Livres ®

14 Rue de Naples — Paris 75008

Toute reproduction, même partielle par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation préalable. Une copie par Xérogaphie, photographie, support magnétique, électronique ou autre constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 et du 3 juillet 1995, sur la protection des droits d'auteur.

La version numérique ne peut respecter à l'identique le format désiré à l'initial par l'auteur.



# I

**De Goethe aux Rolling Stones et Alice Cooper :**

*comment John Law a inspiré les écrivains et les  
musiciens*

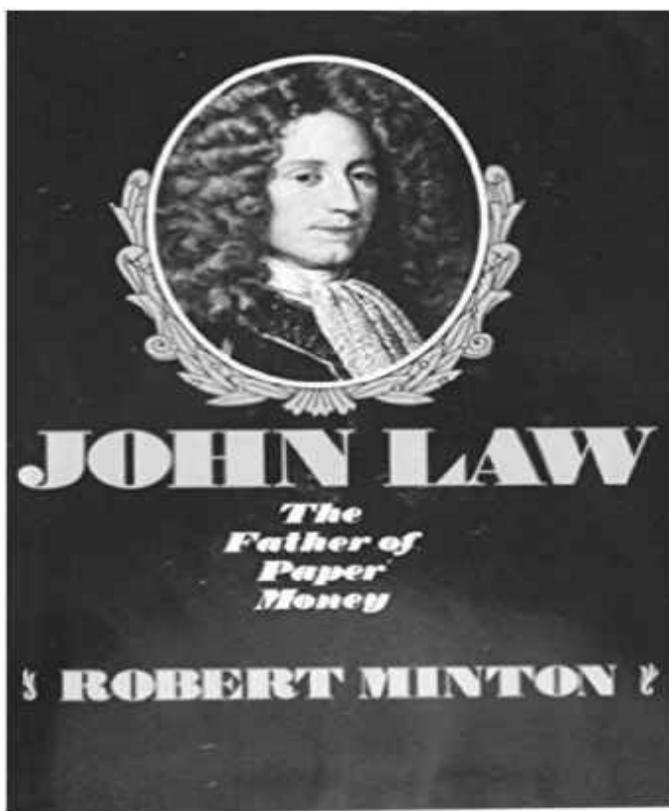
Pierre Jovanovic



***« Ci gît cet Écossais célèbre,  
Ce calculateur sans égal,  
Qui, par les règles de l'algèbre,  
A mis la France à l'hôpital »***



John Law par Alexis Simon-Belle ( 1674 - 1734 ) peintre officiel de la cour du Régent.



Le livre de Robert Minton paru en 1975 chez Association Press qui a non seulement remis la pensée de John Law à la mode dans l'esprit de tous les banquiers centraux en fonction à l'époque et à venir, mais qui l'a aussi réhabilité. Robert Minton le présente comme un génie et bien sûr comme le « Père de la Monnaie Papier ».



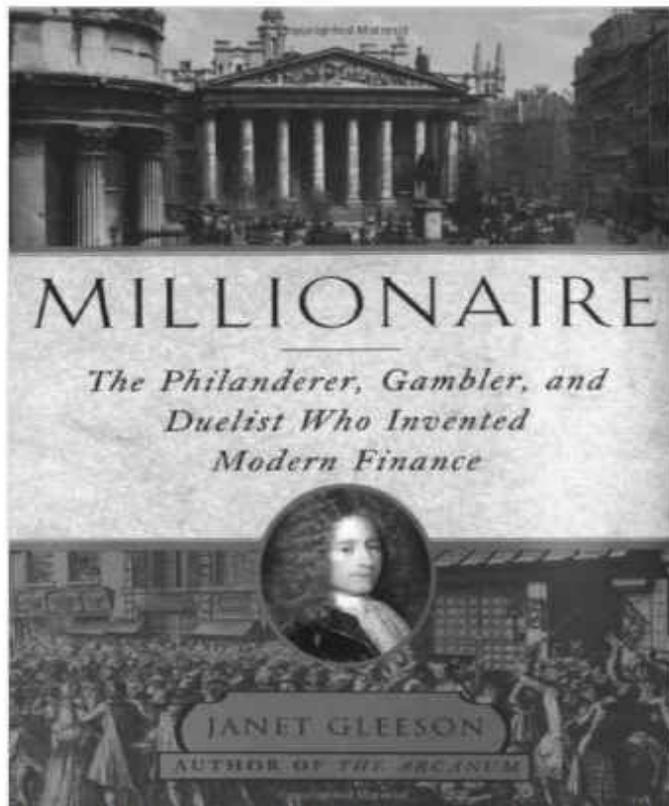
A. W. Wiston-Glynn  
JOHN LAW OF LAURISTON

Financier and Statesman, Founder of the Bank of France  
Originator of the Mississippi Scheme

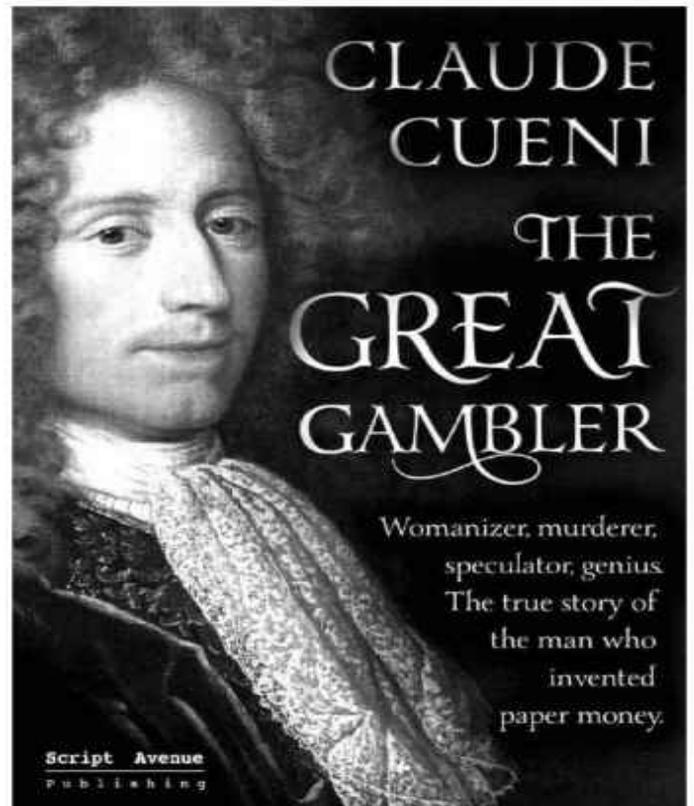


John Law, « Financier et Homme d'Etat, fondateur de la Banque de France » tel que présenté par A.W. Wiston-Glynn.

Toutes les Banques Centrales fonctionnent aujourd'hui selon les grandes lignes définies précisément par John Law voici plus de deux siècles.



Janet Gleeson a rédigé une autre biographie de John Law, le présentant comme « le philanthropiste et duelliste qui a inventé la finance moderne ».



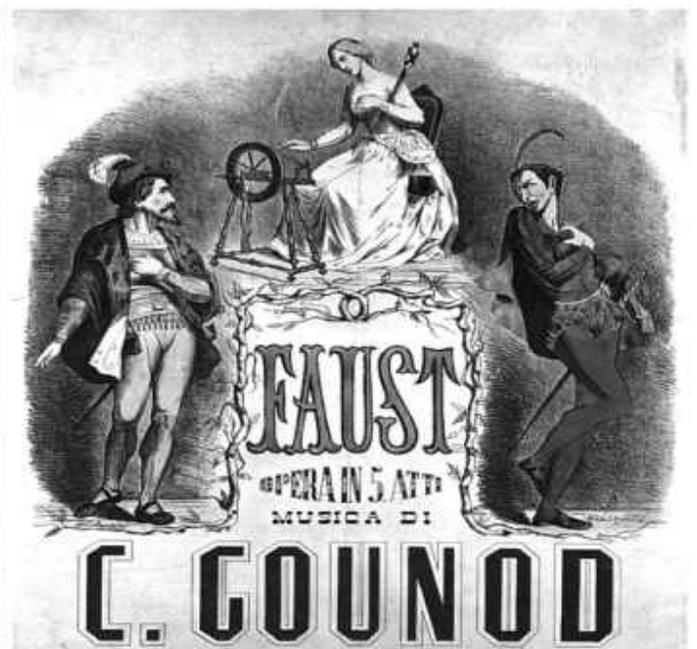
La biographie de Law par Claude Cueni: « le séducteur, assassin et génie. L'histoire vraie de l'homme qui a inventé le papier monnaie ».

John Law, inventeur de la monnaie papier, est devenu, au fil du temps, un personnage diabolique, « *star* » des dessins satiriques, puis des pièces de théâtre, des romans, des opéras, du cinéma et même du « *rock & roll* ».

Les Français, eux, l'avaient immédiatement identifié au Diable quand Law leur interdit de posséder de l'or chez eux, et instauré la délation officielle pour ceux qui n'acceptaient pas ses billets de banque sans valeur!



La pièce *Faust 2* (suite de *Faust*) de l'écrivain allemand Johannes Goethe (en haut à gauche) met en scène le Diable qui se rend auprès d'un monarque désargenté et désespéré. Il n'a plus de pièces d'or pour payer ses fonctionnaires et ne sait pas comment faire face. Le Diable lui conseille alors de remplacer l'or par des billets de papier. Goethe a été inspiré par John Law et lui a donné les traits et les caractéristiques du Diable qui apporte lui aussi ruine et désolation.



Les deux livres *Faust* de Goethe marqueront toute une génération de musiciens qui composeront symphonies et opéras, le plus connu étant le *Faust* de Gounod dans lequel se trouve l'*Air des Bijoux* que Hergé immortalisera avec la Castafiore dans presque toutes les *Aventures de Tintin*.



THIS SHOW WAS TO BEEN SEEN IN MAY 2014  
**PACT WITH THE DEVIL**



« *La Beauté du Diable* » film de René Clair, réalisé en 1949 sur la base du « *Faust 2* » de Goethe. Si l'histoire a été rendue morale, le Diable joue toujours son rôle de faussaire monétaire.



Le démon de Lucifer se fait passer pour le Pr Faust auprès du roi ruiné qui le prend à témoin: « *Vous avez vu avec quoi nous payons? Du papier! Mais bientôt ce papier n'aura plus aucune valeur... Il nous faut de l'or...* »



Le soir même, l'envoyé de Lucifer réalise des tests pour fabriquer des pièces d'or avec du sable... Il y parvient et construit une machine pour en fabriquer à la chaîne de manière industrielle pour alimenter tout le pays.



Gérard Philippe joue le rôle du Pr Faust ayant vendu son âme au démon (qui a pris sa place en tant que le vieux professeur) prenant une nouvelle identité avec juste 30 ans d'âge.



La machine (allégorie de la Banque Centrale actuelle des gouvernements) crache les pièces d'or au bout d'un robinet géant... Michel Simon (le démon) assiste à l'inauguration.



Les pièces d'or du Diable brillent « *comme un sou neuf* »

Le film a été entièrement restauré par la Gaumont avec l'aide du Centre National de la Cinématographie. Le son est bon et l'image très claire, redonnant à ce film en DVD une... nouvelle jeunesse !

© Gaumont - Universalia Spa  
Code ISBN du DVD 3-607483-170601

# Les fausses pièces d'or du Diable se transforment en sable !



Les ministres et le roi découvrent que toutes les pièces d'or de leur « *Banque Centrale* »...



...sont devenues du sable, comme dans le livre de Boulgakov (et comme les billets de banque de John Law).



L'aubergiste (le Peuple) découvre que les 120 pièces d'or de ses économies ont « *fondu comme neige au soleil* ». Dans sa cassette, il n'y a plus que du sable.



Le roi, avec ses sacs d'or devenus des sacs de sable sur son bureau, s'adresse ensuite au Peuple: « **Un attentat a été commis contre la fortune de l'État et contre vos fortunes. Soyez confiants dans la justice de votre prince** ». **L'émeute grandit car le peuple a été ruiné.**



Méphisto s'amuse de voir le royaume plongé dans la consternation...

© Gaumont - Universalia Spa  
Code ISBN: 3 607483 170601



René Clair termine son film par une image fixe symbolique, le triomphe de l'Archange Saint Michel. Omniprésence des Anges et des démons.



Dans *le Maître et Marguerite* l'écrivain russe Mikhaïl Boulgakov reprend *Faust 2* de Goethe et met en scène le Diable imitant John Law faisant apparaître des billets de banque de nulle part. Dans le livre, ils tombent du ciel sur les spectateurs du théâtre de Moscou qui deviennent hystériques. Comme en France après l'effondrement du Système Law, et dans le livre *Faust 2*, les billets finissent par disparaître. Ce roman a inspiré depuis des milliers d'artistes qui, à leur tour, ont peint des tableaux, composé des opéras, des symphonies, conçu des bandes dessinées, écrit des pièces et des titres de rock & roll, pop, etc., réalisé des dessins animés, des films et des séries télévisées en maints épisodes reposant sur son livre. En le lisant, le chanteur des *Rolling Stones* Mick Jaegger se sentit également inspiré et composa le désormais célèbre morceau mondialement connu, *Sympathy for the Devil*. Le hasard voulut que le réalisateur Jean-Luc Godard soit présent dans les studios lorsque la chanson fut enregistrée pour la première fois.

Le point crucial du livre repose sur deux histoires qui se croisent avec le Diable qui passe de l'une à l'autre, présent aux côtés du procureur romain Ponce Pilate (il lui souffle à l'oreille de condamner le Christ) et aussi aux côtés d'écrivains officiels du Parti Communiste de l'ex URSS. Mélange de conte fantastique et de satire politique, le livre de Boulgakov met en scène Marguerite, celle de *Faust* (et de *l'Air des Bijoux* de Gounod) qui accepte de présider un grand bal aux côtés du Diable qui sort du livre un peu « blanchi ».

Ci-dessous, le film de Petrovic basé sur Boulgakov : quand les spectateurs (qui avaient pris tout ce que le Diable leur avait donné, dont les billets de banque) se retrouvent nus... DR DR



Le *Guardian* de Londres a écrit en 2006 à l'occasion de la sortie du film en DVD : « *Les Stones, plus brillants et plus lucifériens que jamais, étaient parfaits, comme le montre Godard, pour le rôle d'agents anarchistes dans un film dont le but était de détruire, ruiner et saboter toutes les valeurs civilisées* ».

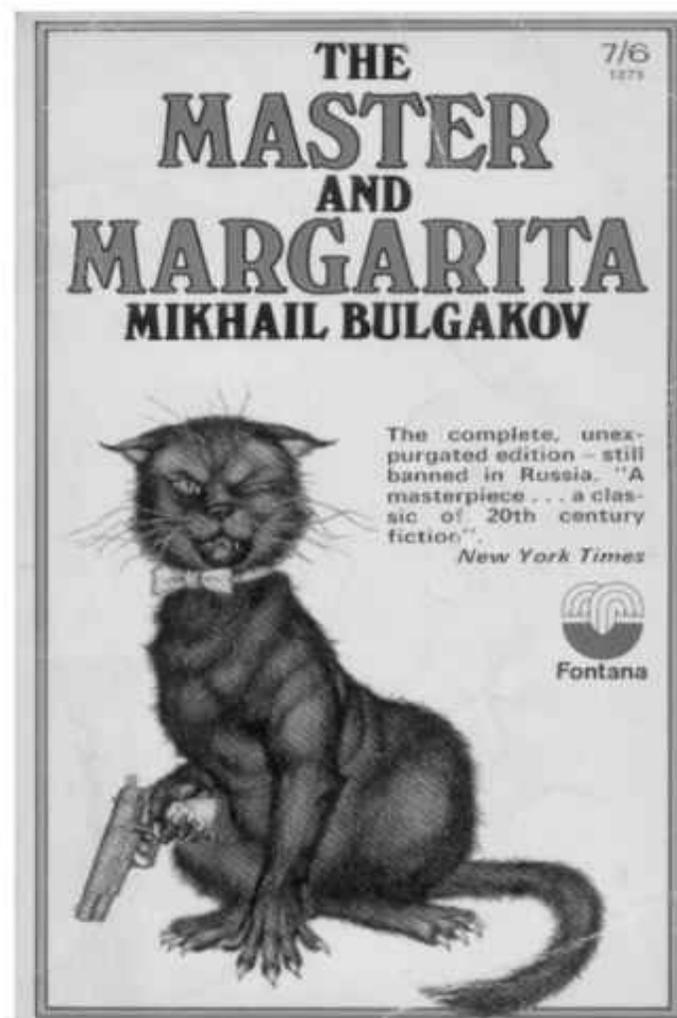
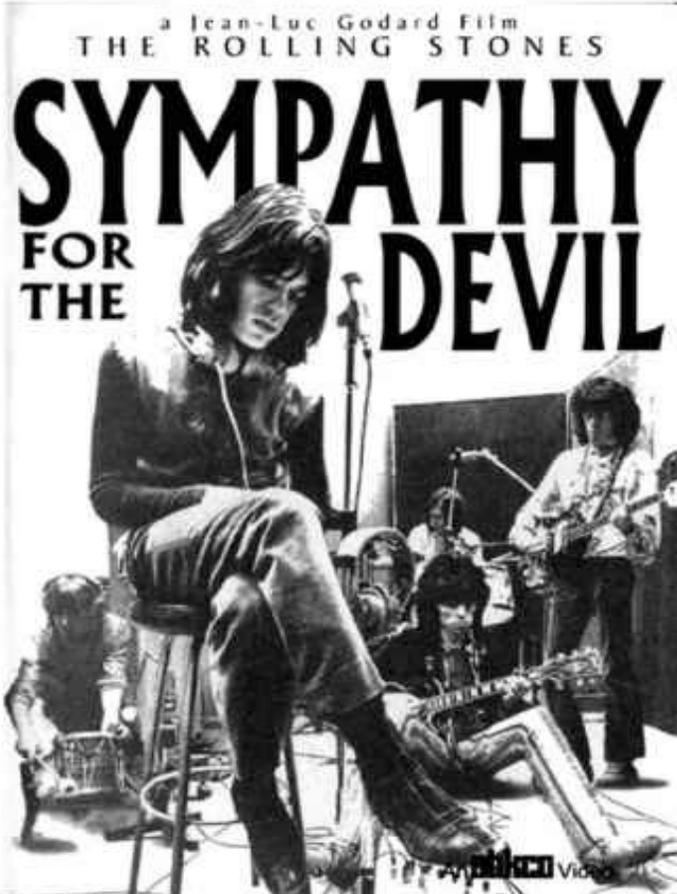
Mick Jaegger et les Stones ont toujours eu une odeur de soufre autour d'eux non seulement à cause de leurs compositions et paroles, des couvertures à thème diabolique mais surtout à cause de Kenneth Anger, célèbre écrivain luciférien qui les accompagnait partout avec sa caméra super8 et ses carnets de notes. On peut aussi noter l'album *Their Satanic Majesties Request* ou encore *Goat's Head Soup* de 1973 sur lequel on trouve *Dancing with Mr D.* (pour Devil).



Ce qui a frappé l'imagination des techniciens, de Godard et des Stones, est qu'à un moment donné lors du tournage en 1968, un projecteur est soudain tombé tout seul et a mis le feu instantanément au studio. Le matériel d'enregistrement des Rolling Stones a été totalement détruit, et ils n'ont eu que le temps de sauver la bande magnétique de la chanson enregistrée devant les caméras de Jean-Luc Godard.

À la base, c'est Marianne Faithfull qui avait lu le *Maître et Marguerite* et qui l'avait donné à Jaegger. Depuis, la chanson *Sympathy for the Devil* est devenue l'hymne officiel de l'Église de Satan, ce qui permet de noter le parcours incroyable de la mémoire mutante de John Law du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XXI<sup>e</sup>.

© Decca DR DR



Peut-on payer Charon avec des dollars (fausse monnaie et héritage de John Law) pour passer dans l'Au-delà ?  
La réponse a été donnée par Hollywood dans le film de Chris Columbus sorti en 2010 « *Percy Jackson, le voleur de foudre* »



Charon parlant à Percy et son ami Grover:  
« *Les vivants ne sont pas autorisés à venir ici.  
Mourrez d'abord et revenez ensuite* »



Grover s'adressant à Charon en brandissant des dollars sur lesquels se trouvent les têtes (Jackson 20\$, Grant 50\$ et Franklin 100\$) des présidents américains:  
« *J'ai ici quelques morts que vous connaissez: Jackson, Grant et même Benjamin Franklin ... Prenez-les et décorez votre barque parce que c'est un peu déprimant* »





Au contact de la main de Charon, les dollars prennent feu et disparaissent en fumée, comme dans le livre Faust 2 de Goethe !



Voyant que les dollars américains ne sont pas acceptés par Charon pour traverser le fleuve qui sépare les morts des vivants, Percy lui tend une poignée de pièces d'or.



Charon accepte, les autorise à monter à bord et les emmène au royaume du Dieu Hadès et de son épouse Perséphone. À sa façon, Hollywood a expliqué de manière très visuelle que le dollar papier ne vaut rien et que seul l'or donne accès à tout, y compris à l'Au-delà !

« *Percy Jackson, le voleur de foudre* »  
© 20th Century Fox & Chris Columbus  
ISBN DVD 3-344428-039677  
FoxFrance



# Chant populaire de l'époque John Law

*« Aussitôt que Law arriva*

*Dans notre bonne ville,  
Monsieur le Régent publia  
Que Law [ Lass ] serait utile  
Pour rétablir la Nation.*

*La faridondaine, la faridondon !*

*Mais il nous a tous enrichi, Biribi !*

*À la façon de Barbari, mon ami !*

*Cet escroc, pour attirer*

*Tout l'argent de la France,  
Songea d'abord à s'assurer  
De notre confiance...*

*Il fit son abjuration,*

*La faridondaine, la faridondon !  
Mais le fourbe s'est converti, Biribi !  
À la façon de Barbari, mon ami !*

***Law, le fils aîné de Satan***

***Nous met tous à l'aumône,  
Il nous a pris tout notre argent  
Et n'en rend à personne.***

*Mais le Régent, humain et bon,*

*La faridondaine, la faridondon !  
Nous rendra ce qu'on nous a pris, Biribi !  
À la façon de Barbari, mon ami !*

L'argent, en bonne foy est saint, et cela  
 que l'homme descendroit au fond du monde  
 sil y croit trouver quelque besace plee  
 de ce divin Metal, deit il en perdre l'at  
 pour la rapporter en ce lieu  
 ou on l'estime plus que dieu



Paris rue S. Jacques  
 au Grand S. Remy

En fin pou  
 de s'attache  
 S'efforçant de  
 luy deit on  
 Ne lauroit de  
 quand tout en

# DIABLE D'ARGENT



Les  
lumières  
ne  
sont

A coups d'espée a Coups de Pique  
et de Mousquets chacun se pique  
de tirer ce Diable d'argent  
Mais ce demon par sa rubrique  
a tant qu'ils sont faysant la nique  
ne leur donneroit pas un escu seulement

Tirez à ce Diable d'Argent

à la  
r tomber l'humaine repuerie  
r aynt a cette diablerie  
e tirer ce diable par la queue  
alonger plus grande d'une lieue  
sa bourse tomber par un denier  
et ne laisser de rien sur son



« *Équilibre Instable* » l'incroyable tableau visionnaire du peintre et illustrateur français

Patrice Servage qui avait déclaré à son propos : « *L'idée du château de cartes me semble parfaitement traduire la fragilité prévisible du système et la légèreté incroyablement ludique des banquiers qui a conduit à cette catastrophe* ». Mais ce qui est extraordinaire dans cette toile peinte en 2009, après l'explosion de Wall Street, est que, justement, elle ne traite pas l'explosion des places financières ! Elle en traite une nouvelle, une explosion « monétaire » à venir, ce que très peu d'analystes avaient vu à l'époque. Avec ses tons bleus pastels, Servage met en scène une délicate plume blanche tombant tout doucement du ciel, et qui, malgré son poids insignifiant, va faire tomber toutes les monnaies émises par les plus grands gouvernements. Le temps est suspendu. Avec cette pyramide de cartes, inconsciemment, il a représenté à sa façon et sans s'en rendre compte la « *Pyramide de Ponzi* », ce système d'escroquerie dont la faillite est garantie à 100%. Servage dit qu'une simple plume d'Ange ( dépendant de Dieu donc ) renversera le système monétaire mondial de toutes les monnaies papier ( planches à billets ) qui n'ont pas la SOLIDITÉ... de l'or.

Absolument brillant !

Huile et acrylique, 80x80, février 2009.

© [www.patriceservage.com](http://www.patriceservage.com)

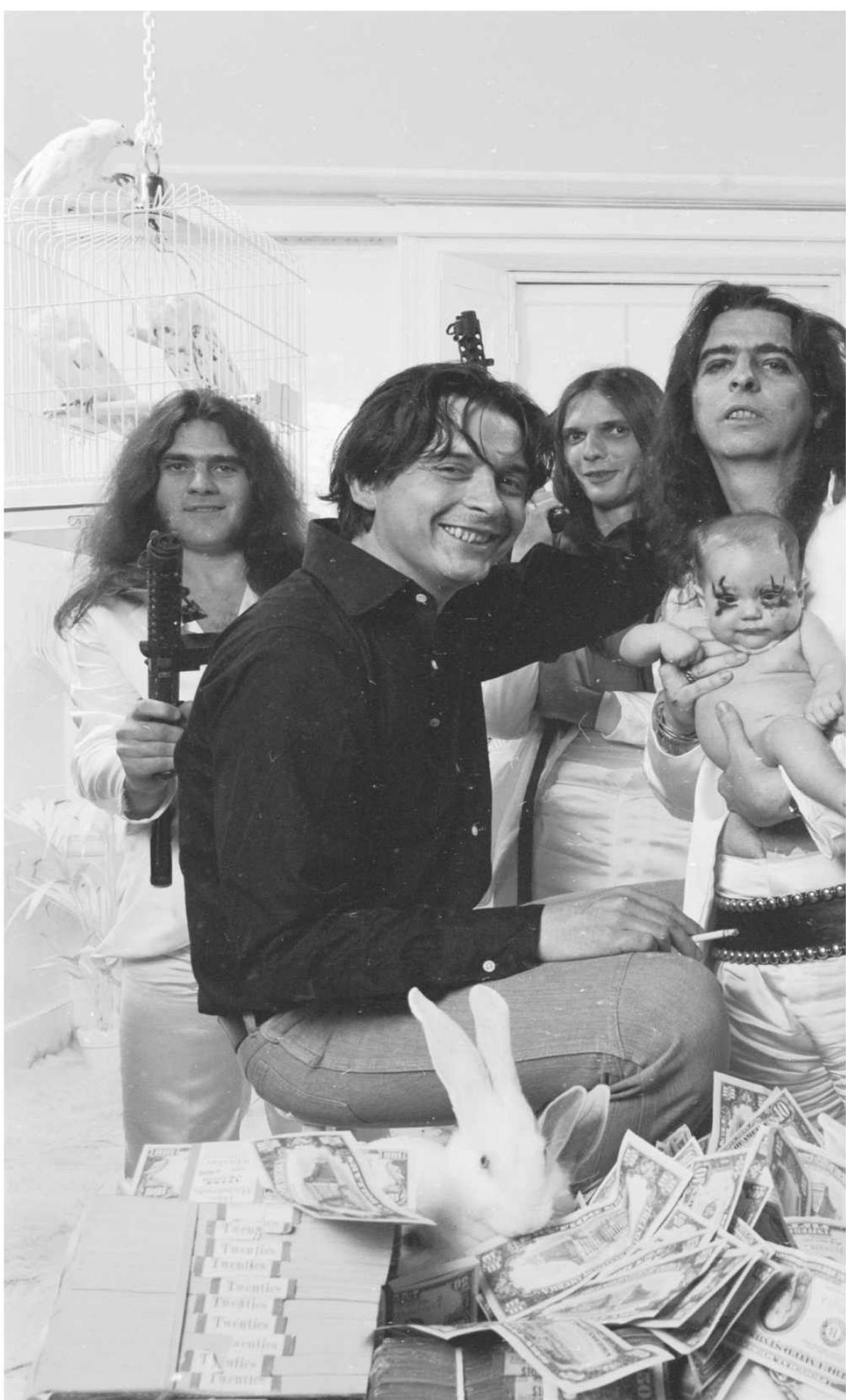


## ~ Les artistes sont des prophètes ~

*le cas de la photo réalisée par David Bailey pour l'album « Billion Dollars Babies » d'Alice Cooper. Et comment John Law s'est glissé dedans...*

Cela fait partie des mystères absolus de la création, celle qui annonce le futur par le biais d'un artiste, mais qui ne sera compréhensible que 40 ans plus tard. Sans le savoir, en 1972, le photographe le plus en vue du magazine « Vogue » l'Anglais David Bailey, déjà célèbre pour avoir épousé Catherine Deneuve, a réussi à immortaliser dans son Mamiya 6x6 non seulement Alice Cooper, mais aussi l'accord international bafoué de Bretton Woods, la déconnexion du dollar du standard or annoncé le 15 mai 1971 ( « *le dollar est notre monnaie, mais c'est votre problème* » ), l'impérialisme monétaire américain qui va en découler jusqu'à aujourd'hui, et surtout, surtout, la planche à billets inventée par John Law.

Il va de soi que ni les musiciens du groupe, ni David Bailey n'avaient songé à tous ces points, la politique monétaire étant le dernier de leurs soucis, si tant est qu'ils en aient eu à ce moment compte tenu de toutes les bouteilles vidées et de toutes les drogues fumées, sans parler des orgies menées avec les groupies quasiment 24h sur 24 ( sous drogues et alcool )...



David Bailey, la star des photographes des années « 70 » posant à côté des musiciens d'Alice Cooper à la fin de cette séance photo devenue historique.



Pour les besoins de la photo, le manager du groupe réussit à obtenir le prêt ( au sens propre ) de 1 million de dollars en coupures de 100, 50, 20, 10, 5 et 1 dollar d'une banque américaine installée à Londres. Le camion avait été escorté tôt le matin par des « bobbies » jusqu'au studio-photo-loft de David Bailey. Cela ne se voit pas sur le cliché, mais hors champ, à gauche et à droite, se trouvaient deux gardes armés, qui veillaient à l'intégrité de la somme. Et personne n'avait le droit d'entrer ni de sortir, y compris la petite Lola Pfeiffer, le bébé maquillé style yeux « vampire » d'Alice Cooper.

Ce qu'il y a de totalement FASCINANT dans l'organisation créative de ces photos est la présence des armes tenues par les musiciens, des mitraillettes braquées sur le spectateur. La menace est claire : « *le dollar ou une balle dans la tête* ». Sans le savoir, Bailey a photographié l'imposition par la force de la toute nouvelle monnaie de singe-dollar au reste du monde par le gouvernement américain ( on est en 1972, quelques mois seulement après l'annonce de la « *sortie de l'or* » de Richard Nixon du 15 août 1971 ).

Mais ce n'est pas le seul élément totalement sidérant. Observez bien la photo. Vous y voyez au premier plan des lapins, 8 au total, qui gambadent sur les masses de billets amoncelés. À l'époque, la presse s'était demandée ce que ces lapins venaient faire dans la photo... imaginant qu'il s'agissait des repas du fameux boa avec lequel Alice Cooper chantait sur scène.

Erreur.

**YOU ASKED FOR IT . . . YOU GOT IT!**



**BY POPULAR DEMAND**

# **"NO MORE MR. NICE GUY"**

WB 7691

**From Alice Cooper's New Album  
BILLION DOLLAR BABIES**

**on Warner Bros. Records and Tapes**



La publicité pleine page de la Warner Brothers publiée dans tous les magazines de musique rock ( genre Melody Maker, Rolling Stone, etc. ) américains et anglais pour la sortie dans les bacs du 45 tours « No More Mr Nice Guy » extrait du 33 tours « Billion Dollar Babies ».

Le serpent, justement, n'avait pas été convié à la séance photo chez Bailey. L'explication est bien plus profonde. Comme une démonstration précise des thèses de Sigmund Freud, Bailey et Cooper ont illustré la planche à billets sans même y prêter attention.

Ici l'invisible s'exprime clairement à travers les artistes.

Une planche à billets est par définition infinie. Comme la reproduction des lapins. La période de gestation d'un lapin est d'environ 30 jours et donne entre 4 et 12 petits. Si un mâle vit à ses côtés en permanence, la femelle accouche ( suivant la race ) tous les mois. De fil en aiguille, un couple donnera ainsi naissance, de générations en générations, à 6.765 lapins, puis 32.220, etc., selon le mathématicien italien Leonardo Fibonacci, le premier à s'y être intéressé dès l'an de grâce 1202.



© Getty Images

Techniquement, même les lapins sont plus lents que la planche à billets « *dollars* » de la Federal Reserve. Cependant, par leur seule présence sur la photo, silencieusement, mais clairement, ils disent que tous les billets sont en fait issus d'un processus de « reproduction » identique et infini.

Formulé autrement par David Bailey : des dollars qui se reproduisent comme des lapins. Ou l'inverse : des lapins qui se reproduisent comme le dollar américain ( à partir de 1972 ).

Mais ces correspondances ahurissantes de clairvoyance ne s'arrêtent même pas là !

Dans le tout premier clip vidéo « *Elected* » du groupe ( sur la chanson « *Elected* », la voix de Richard Nixon est clairement audible ! ) réalisé pour la promotion de « *Billion Dollar Babies* », on voit tout à coup un chimpanzé surgir, poussant une brouette remplie de dollars, billets qu'il finira même par manger !

Impossible d'avoir une meilleure illustration pour la monnaie de... singe ! « *Monkey business* » en anglais.



Dans le clip video de la chanson *Le chimpanzé finit par manger les billets...* *Elected* réalisé en 1973, Alice Cooper fit venir un singe qui poussait une brouette remplie de dollars...

DR

Enfin, dernier clou pour le cercueil rempli de fausse monnaie de la Federal Reserve sur le modèle John Law, la pochette-écrin de l'album 33 tours, réalisé en peau de boa et en forme de portefeuille.

L'auteur inspiré en est Ernie Cefalu, du studio Pacific Eye & Ear de Los Angeles. Cefalu ( devenu depuis l'un des plus grands directeurs artistiques de Hollywood ) imagina une pièce d'or en carton ( annonçant là les ETF-or modernes ), accompagnée d'un billet de banque géant de 1 milliard de dollars émis par la « *Federal Reserve* » ! Encore plus fort : sur le billet, son collaborateur Joe Petagno dessina le serpent ( le futur « *serpent monétaire* » imaginé par Valéry Giscard d'Estaing, ministre des Finances ) qui accompagne Alice Cooper sur scène, et attribua à la Fed le symbole de la... Méduse.



Selon Alice Cooper, la Méduse est le symbole de la Federal Reserve Appéciez le « A. C. » au lieu de « D. C. » Détail du billet de 1 milliard de dollars dans l'album *Billion Dollar Babies* © Warner Bros 1973

À sa façon, Petagno compléta, sans le savoir, l'idée que la monnaie de singe se termine toujours dans un désastre. Les textes antiques grecs nous expliquent en effet que la Méduse vit sa tête décapitée par Persée. Celui-ci l'offrit à Athèna pour la remercier.

Et effectivement, tous ceux qui prirent la Méduse comme nom ou symbole finirent de la même façon. Les exemples les plus connus étant le navire *La Méduse* de la Marine Nationale qui coula et donna le fameux tableau « *Le Radeau de la Méduse* » ( les survivants se sont mangés sur le radeau ), synonyme depuis de débâcle absolue (!!!), et bien sûr le couturier Versace, qui fit de la Méduse son symbole ainsi que celui de la marque, et qui finit assassiné le 15 juillet 1997.

Encore plus fou, Andrew Cunanan, son meurtrier, lui mit non pas une balle dans la tête, **mais deux**, ce qui fit que la police découvrit une scène macabre parfaitement digne du texte grec ( Persée décapitant la Méduse ), avec le corps de Gianni Versace sans sa tête, mais les milliers de morceaux de son crâne et de son cerveau collés partout sur les murs et le sol. Selon la vision de Joe Petagno, c'est précisément ce qui attend aussi la Fed.

En somme une répétition de ce qui arriva au « Système » de John Law. Et je ne suis pas certain qu'Alice Cooper, David Bailey, Joe Petagno et Ernie Cefalu, quatre artistes totalemtent indépendants et exerçant chacun un art différent, aient eu des notions de politique monétaire, ou qu'ils fussent familiers avec John Law, si tant est qu'ils aient su qui il a été...

Les artistes sont des prophètes, et ils nous ont livré, du plus profond de leur inconscient, le futur avec presque un demi-siècle d'avance. Et dans tous les cas, c'est bien *l'œuvre majeure* de John Law, la planche à billets, qui a été photographiée dans son ensemble par David Bailey.

Et si vous regardez bien le Diable dans l'estampe ( époque de Law ) ci-dessous, eh bien on y retrouve l'ambiance de la photo de Bailey avec Alice Cooper !

Étonnant, vraiment.

LE GRAND DIABLE D'ARGENT, PATRON DE LA FINANCE.





## ~ John Law dans l'actualité ~

Bien que trois siècles environ se soient écoulés depuis la mort de John Law, le banquier est toujours dans l'actualité, témoin ce numéro de l'hebdomadaire le *Nouvel Observateur* qui, fin 2012, l'avait mis à la « une » de son hors-série « spécial économie » ! Law se retrouve ainsi aux côtés du tristement célèbre financier Serge Stavisky, du banquier James Rothschild, de la fameuse banquière anglaise Blythe Masters de la JP Morgan et de l'ancien président de la Federal Reserve, Alan Greenspan l'empereur de la « *fausse monnaie* » américaine. En 2011, la chaîne Arte lui consacra un téléfilm de très grande qualité historique et artistique signé Wolf Truchsess von Wetzhausen et Stefan Jäger.

En 2015, son nom et sa silhouette envahirent les murs de Paris à nouveau, grâce à la pièce de théâtre « *Le Système* » d'Antoine Rault ( qui a également écrit « *Le Diable Rouge* » pièce nommée sept fois aux Molières ). Deux acteurs connus du public, Lorant Deutsch et Stéphane Guillon ont permis à John Law de se rappeler à nouveau au bon souvenir des Français, environ 300 ans plus tard ! Remarquez que l'auteur du « *Diable Rouge* » a choisi John Law dans la foulée de son inspiration. Ce n'est pas innocent.



La pièce sur John Law d'Antoine Rault jouée par Lorant Deutsch parcourt la France depuis 2015. DR DR



Le hors série du Nouvel Observateur sorti en 2012. Law occupe la « une » avec les plus grands noms de l'économie, de la banque et de l'arnaque.



John Law racontant sa vie et expliquant ses décisions au philosophe Montesquieu dans le téléfilm remarquable d'Arte co-réalisé par les Allemands Wolf Truchsess von Wetzhausen et Stefan Jäger en 2011. Plusieurs banquiers allemands et historiens universitaires expliquent le contexte ce qui permet de mieux comprendre la réussite soudaine de John Law, en particulier son génie du calcul mental et des statistiques / probabilités dont il a été un utilisateur précurseur dans les cabinets de jeux. DR



Un dessin animé canadien réalisé par Richard Condie a l'avantage de résumer « L'affaire Law » en 11 minutes. Un peu trop rapide, mais donne une bonne idée des mécanismes mis en place, et qui agissent encore aujourd'hui. DR



## ~ John Law en action au XXI<sup>e</sup> siècle ~



La multinationale américaine Enron est un exemple contemporain du « *Système John Law* » et de ce que représentent deux escroqueries cumulées : d'une part la planche à billets américaine ( directement issue de la tête de John Law ) et d'autre part, et surtout, surtout, des bilans comptables totalement faussés et qui ressemblent « trait pour trait » aux prévisions fantaisistes des fortunes que devait rapporter le Mississippi !

Imaginez par exemple que le gouvernement américain, via la SEC, avait accepté que Enron déclare dans son bilan des chiffres d'affaires à venir ( contrairement à « réalisés » ) ! Et aussi que son commissaire aux comptes, la firme Arthur Andersen, avait non seulement appuyé le maquillage des comptes d'Enron, mais également validé le système du « chiffre estimé à venir », ou plus exactement un chiffre d'affaires largement surestimé au point d'être estimé précisément pour fausser le bilan, communiqué pourtant au public chaque trimestre.

Cette astuce « *à la John Law* » a ainsi permis aux dirigeants d'Enron de tenir leur arnaque 10 ans et de reporter, ou plutôt de déplacer toutes les pertes dans des « *véhicules financiers* » exotiques ( sociétés indépendantes, souvent *off-shore* ). Et vous n'allez pas le croire, les banques créancières d'Enron ( JP Morgan, Meryll Lynch, etc ) achetaient joyeusement les parts !

« *Il a fallu 10 années à Enron pour passer de 10 milliards de dollars d'actifs à 65 milliards d'actifs* » a déclaré l'avocat des salariés spoliés de leur capital retraite.

Si cela a pris 3 années à la presse pour découvrir la grande arnaque, « *il a fallu juste 24 jours à Enron pour faire totalement faillite* », poursuit-t-il, « *Cette faillite a été une catastrophe nationale aux Etats-Unis à cause de l'orgueil, de l'arrogance, de l'intolérance et la cupidité des deux dirigeants, Kenneth Lay, le président, et de son n°2 Jeff Skilling, le directeur des opérations* ».

Pourtant, Enron était classée la 7<sup>e</sup> compagnie américaine la plus importante avec Coca-Cola et Microsoft. Avec une présence internationale la compagnie vendait dans le monde entier du pétrole, du gaz naturel, de l'eau, du câble internet et surtout de l'électricité ! Mais c'était un géant dont les pieds d'argile avaient été maquillés par Arthur Andersen, sa firme de certification des comptes. Elle a d'ailleurs explosé en plein vol à cause du scandale Enron.

Lorsque la presse financière avait enfin réalisé que Enron trichait massivement lors de ses communiqués de résultats trimestriels ( l'action flirtait avec les 90\$ au mois d'août 2000 ), et que la question fut publiquement posée au directeur des opérations Jeff Skilling, celui-ci n'avait trouvé qu'une seule parade/réponse : insulter le journaliste économique qui lui avait posé la question sur la vraie nature de ses comptes... « *Asshole* » avait-il soufflé dans le micro, devant tous les autres reporters ( !!! ) alors que la conférence était également retransmise par faisceau satellite dans des centaines de banques et fonds d'investissements !

Même dans un mauvais scénario de film, un tel scandale n'aurait pu être inventé.

Cet événement, historique dans les annales des conférences de presse ratées, sonna le début de la fin pour Enron, comme naguère pour John Law quand il incita les Français à la délation.

À la fin du mois d'octobre 2001, l'action d'Enron ne valait plus que... 1 dollar !

Des millions de petits porteurs furent ruinés.

En revanche les cadres dirigeants d'Enron qui ont monté l'escroquerie sont quand même partis avec des sommes variant entre 1 et 300 millions de dollars, grâce au jeu subtil des « *stock-options* ».

Pourtant, pendant 10 bonnes années, la même presse financière avait passé son temps à tresser des lauriers au « roi de l'énergie », entraînant les petits porteurs confiants à acheter des actions d'Enron.



Si elle n'existe plus, la méthode comptable est toujours appliquée aujourd'hui dans les banques, ce qui leur permet d'améliorer leur colonne « actifs » alors qu'en réalité la plupart d'entre-elles sont en faillite.

L'histoire de l'escroquerie Enron et de son fondateur Kenneth Lay ( protégé par les deux présidents américains Bush ) sont en tous points similaires à celle de la compagnie du Mississippi et de John Law protégé par le Régent.

Des désastres économiques historiques !

Notez que si Enron n'a pas émis de planches à billets directement, en revanche la société a absorbé 65 milliards de dollars de monnaie de singe, mis dans la poche des millions de petits porteurs, hedge-funds, fonds de pension et trésorerie d'entreprises par les planches à billets de la Federal Reserve.

Et tout cela n'aurait jamais été possible sans l'arrivée dans l'Histoire des idées diaboliquement inspirées de John Law qui ont, de fil en aiguille, façonné les Banques Centrales actuelles.

La même fin les attend. Le taux d'échec des monnaies papier qui ne reposent pas sur l'or est de 100%.

La multinationale américaine Enron est un exemple contemporain du « *Système John Law* » et de ce que représentent deux escroqueries cumulées : d'une part la planche à billets américaine ( directement issue de la tête de John Law ) et d'autre part, et surtout, surtout, des bilans comptables totalement faussés et qui ressemblent « trait pour trait » aux prévisions fantaisistes des fortunes que devait rapporter le Mississippi !

Voir aussi le documentaire « *Enron: The Smartest Guys in the Room* » [www.youtube.com/watch?v=5XHDnN9JjZg](http://www.youtube.com/watch?v=5XHDnN9JjZg) et le film « *The Crooked E: The Unshredded Truth About Enron* » [www.youtube.com/watch?v=AiWKPQAWuug](http://www.youtube.com/watch?v=AiWKPQAWuug)

« Lundi, j'achetai des actions,  
Mardi, je gagnai des millions,  
Mercredi, j'arrangeai mon ménage,  
Jeudi, je pris un équipage,  
Vendredi, je m'en fus au bal,  
Et Samedi, à l'hôpital »

« Foin de ton zèle séraphique,  
Malheureux Abbé de Tencin,  
Depuis que Law est Catholique,  
Tout le royaume est Capucin ! »

« Messieurs !  
Messieurs !  
Bonne nouvelle !  
Le carrosse de Law est réduit  
en cannelle ! »



## ~ Le Système Law depuis 2008 ~

La Bank of America a tiré la sonnette d'alarme le 10 février 2016, elle qui pourtant a largement profité depuis 2008 de la planche à billets inventée par Law ! « *Arrêtez la monnaie de singe* », c'est ainsi que l'on pourrait traduire la note publiée Ethan Harris, le chef économiste de la banque et reprise par la presse financière. Le paradoxe : tant que la monnaie de singe détruit les emplois et les boutiques, commerces et petites et grandes entreprises, ce n'est pas grave, mais quand elle détruit aussi les banques, là c'est très grave. Du coup, Michael Hartnett ( de la Bank of America ) a effectué l'inventaire, et il est absolument terrifiant :

Depuis l'explosion de Wall Street en 2008, il a compté 637 baisses des taux d'intérêt directeurs.

Depuis 2008, les Banques Centrales ont émis pour 12,3 trilliards ( plus de 12.000 milliards de dollars !!!! ) de monnaie de singe qui ont servi à racheter des actions, obligations et Bons du Trésor.

En 2016, il existe 8,3 trilliards de dollars de dettes d'État rapportant 0% d'intérêt, ou MOINS, autrement dit « en taux négatifs ». L'État vous rend une somme moins importante que celle que vous lui avez prêtée ! C'est une première dans l'Histoire du monde.

En 2016, 489 millions de citoyens vivent dans des pays avec des banques imposant des taux négatifs ( Eurozone, Danmark, Suisse, Suède, Japon ).

La Suisse détient le record du taux négatif le plus bas du monde avec un -0,92% pour son Bon du Trésor sur 2 ans.

Entre le 15 décembre 2015 et le 15 février 2016, les taux négatifs ont entraîné une perte de capitalisation de 686 milliards de dollars, et ce n'est pas fini, loin de là.

Également en février, la colossale Deutschebank s'était fendue, elle aussi, d'une note publique alarmante à l'intention de Mario Draghi, patron de la Banque Centrale Européenne : « *Stop easing, you are crushing us* », autrement dit « *Arrêtez les planches à billets, vous nous étouffez* ».

Le souci est que Mario Draghi a ignoré leurs demandes, et a déclaré qu'il utiliserait tous les moyens, même les moins d'orthodoxes, ce qui, en décodé, veut dire « *planche à billets à volonté* ». Pour retarder la grande explosion du système financier mondial.



~ Comment l'État copie Law en 2016 ~

## **Sous Louis XV :**

*« John Law interdit donc la possession de plus de 500 livres en pièces d'or et d'argent et autorisa la délation »*

## **Sous la Révolution Française :**

*« Cambon, le grand ministre des Finances, découvrit bientôt que les pires ennemis de sa politique étaient l'or et l'argent.*

*Le louis d'or demeura dans le marché comme un élément de contrôle, constatant chaque jour avec une fidélité infailible le déclin en valeur de l'assignat, un contrôleur qui ne pouvait pas être soudoyé ni effrayé ».*

En 2016, en plus de toutes les lois pour empêcher les Français d'acheter de l'or, le ministère des Finances français a décidé d'appliquer une méthode similaire à celle de Law. Punir tout vendeur d'or, quitte à utiliser des méthodes discutables. C'est ainsi qu'une retraitée alsacienne qui avait vendu un lingot d'or ( normalement déclaré dans sa feuille d'impôts ) s'est vue être redressée par le Fisc sous prétexte ahurissant de bénéfices industriels et commerciaux ( le célèbre « BIC » ). Un peu comme si le Fisc vous tombait dessus, après avoir vendu votre voiture... pour vous faire payer une taxe parce qu'elle vous considère comme un garagiste installé.

**Objet : Proposition de rectification**

Madame,

J'envisage de modifier la base de calcul et/ou le montant de certains impôts, droits et taxes pour les motifs exposés dans la présente proposition.

Dès réception de ce courrier, vous disposez d'un délai de trente jours pour m'adresser vos observations ou votre acceptation. En cas d'application de la procédure de rectification contradictoire, vous pouvez demander dans ce délai une prorogation de 30 jours. Sans réponse de votre part dans ce délai éventuellement prorogé, la proposition de rectification sera considérée comme acceptée.

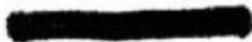
Les rectifications proposées pourront entraîner l'application des majorations prévues par le code général des impôts<sup>(1)</sup>. Si vous avez des observations à ce sujet, vous disposez d'un délai de trente jours pour m'en faire part.

Pour discuter cette proposition de rectification ou y répondre, vous pouvez vous faire assister d'un conseil de votre choix. Si vous le souhaitez, nous pouvons convenir d'un rendez-vous.

La présente lettre comporte 3 feuilles, y compris celle-ci.

Je me tiens à votre disposition pour toute question relative à ce courrier et vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

Visa et nom de l'inspecteur principal ou de l'inspecteur divisionnaire (3)
---

  
Inspectrice des Finances Publiques

Dans l'esprit, Bercy applique la même méthode en 2016 que John Law : punir ceux qui achètent et/ou vendent de l'or et de l'argent métal. Normal avec un système à monnaie de singe.

## II

# Le texte d'Adolphe Thiers

15 avril 1797 - 3 septembre 1877

avocat, journaliste, historien et homme politique

second Président de la République Française

du 31 août 1871 au 24 mai 1873

Le seul président des Français à s'être passionné pour  
la politique monétaire et ses conséquences  
néfastes sur la population par le biais de John Law.  
Il va de soi que sous son mandat, la France  
était au « standard or ».

*Texte totalement adapté au style contemporain par Anne-Marie Bruyant, agrégée de lettres,  
avec des notes explicatives de bas de page*



*Adolphe Thiers*



~ 1 ~

**Premières années, Premières idées**

# √ Jeunesse et éducation de Law

John Law de Lauriston est né à Édimbourg en avril 1671. Sa mère, Jeanne Campbel, descendait de la célèbre maison ducale d'Argyle. Son père, William Law, exerçait à Édimbourg la profession d'orfèvre. Par les avantages, le prestige et les richesses procurés, cette profession équivalait à l'époque à celle qu'exercent aujourd'hui les banquiers dans les nations qui font du commerce.

Son père William Law acquit une fortune considérable et acheta en Écosse deux terres, celle de Randleston et celle de Lauriston. Il mourut jeune, laissant son fils aîné John orphelin, à peine âgé de 14 ans. Il reçut cependant une excellente éducation et montra des dispositions rares pour toutes sortes d'études et se hâta de jouir de son indépendance et de sa fortune, refusant d'embrasser la profession paternelle.

À une vie sédentaire consacrée au travail, il préféra les plaisirs, les voyages et les sciences qui l'intéressaient. Beau, grand, empli de talent et de grâce, c'était un sportif accompli qui excellait particulièrement au jeu de paume, sport très en vogue à l'époque en Écosse. Doté d'un esprit tout aussi exceptionnel que son physique, il possédait une excellente faculté d'élocution et manifestait des dispositions extraordinaires pour le calcul et les sciences exactes.

À 20 ans, il quitta sa mère et dans la foulée Édimbourg pour Londres où il passa son temps à jouer, multiplier les conquêtes féminines et comprendre les secrets du crédit et du commerce. Doué d'un esprit curieux et d'une âme passionnée, John Law acquit de vastes connaissances tout en menant une vie dissolue. Il mit sa maîtrise du calcul au service du jeu et gagna des sommes faramineuses sans tricher mais, comme il dépensait beaucoup plus que ce qu'il gagnait, il ne tarda pas à crouler sous les dettes. Contraint par la nécessité, il voulut vendre sa terre de Lauriston, l'héritage laissé par son père. Heureusement pour lui, Jeanne Campbell, en mère prudente, veillait sur ses affaires et elle paya ses dettes, ce qui lui permit de conserver la terre de Lauriston.

Grâce à des mérites bien réels, à des manières charmantes et surtout grâce à sa fortune, Law s'était lié d'amitié avec les principaux *Lords* de la capitale anglaise. Mais à cause d'une femme, il se battit en duel avec un gentilhomme qu'il tua malheureusement d'un coup d'épée. Condamné à mort par le tribunal royal, il fut gracié mais dut retourner en prison suite à une réclamation faite par la famille de son adversaire. Ayant réussi à s'évader, il passa sur le continent.

# √ Premières idées sur l'économie : la Hollande

À 24 ans, Law voyagea dans divers pays et visita la France qui rayonnait encore de la prospérité résultant de l'administration de Colbert. Puis il se rendit en Hollande pour comprendre le génie de cette république si fière et si riche, héritière des Vénitiens et des Portugais, dont les vaisseaux sillonnaient toutes les mers du monde.

À cette époque, Amsterdam occupait la première place en Europe pour le commerce car les taux d'intérêt n'y dépassaient guère 2% ou 3%. La ville possédait une banque à la fois célèbre et mystérieuse, dont *les réserves* avaient résisté à l'invasion de Louis XIV. Ses caisses semblaient inépuisables et son système était une énigme pour tous les hommes qui étudiaient le crédit.

Afin de mieux comprendre son fonctionnement, John Law se fit embaucher comme employé de son représentant anglais et parvint ainsi à augmenter considérablement ses connaissances en matière de commerce et de haute administration. Vers 1700, âgé de près de 30 ans, il rentra en Écosse pourvu des connaissances les plus complètes. Il fut alors frappé par les différences existant entre son pays et ceux qu'il venait de visiter. **Au lieu d'un commerce à grande échelle, au lieu de la circulation rapide et massive des marchandises observés en Angleterre et en Hollande, il ne vit qu'un pays pauvre, frappé d'immobilisme.**

L'Écosse, région montagneuse et semi-insulaire, était pourtant dotée d'une belle culture, et peuplée d'habitants intelligents et courageux mais qui manquaient de capitaux pour moderniser l'agriculture, développer le commerce et l'industrie, bref pour développer sa croissance économique. Comme tous les montagnards pourvus de capacités d'action qu'ils ne trouvaient pas l'occasion d'exercer chez eux, les Écossais, s'expatriaient pour chercher fortune dans des pays plus riches.

Pour John Law, cette situation de stagnation dans laquelle se trouvait l'Écosse n'avait qu'une seule cause : le manque de capitaux. Il avait sans doute raison, mais, confondant capitaux et monnaie ( qui est uniquement un moyen d'échange de ces capitaux ) il s'imagina que l'abondance de la monnaie était la source de la richesse des États, et que c'était la monnaie, et elle seule, qui produisait développement et prospérité.

Il écrivait :

*« De quoi le propriétaire terrien a-t-il besoin pour défricher ses terres, l'industriel pour embaucher, le commerçant pour développer ses marchés ? Ils ont besoin d'avancer des fonds pour payer la main d'œuvre et les matières premières.*

*Quelques millions de plus seront suffisants pour payer l'ouvrier qui veut émigrer, et c'est assez pour le garder au pays et lui donner du travail.*

*La Hollande, pourtant installée sur le sol le plus ingrat qui soit et sur les côtes les plus dangereuses, est pourtant le pays le plus riche du monde.*

*Et pourquoi ?*

*Parce qu'elle regorge de monnaie.*

*Et quel moyen existe-t-il pour créer de la monnaie ?*

*Le crédit, la création de banques qui donnent au papier la valeur et l'efficacité de l'or. »*

# √ Commentaires 1 : la théorie et première erreur

Law s'engouffra petit à petit dans une erreur née d'une observation trop souvent superficielle. **Il crut que la prospérité d'un pays, qui se manifeste à travers l'importance de ses échanges commerciaux, tenait à sa masse monétaire et qu'on pouvait accroître cette masse à volonté.**

Il oubliait que la monnaie n'est pas le pain dont l'homme se nourrit, le tissu avec lequel ses vêtements sont fabriqués ou l'outil dont il se sert pour ses travaux : la monnaie est l'équivalent qui sert à se procurer tous ces biens par la voie des échanges commerciaux, mais il faut d'abord que ces biens existent.

Même si on recouvrait une île déserte de tout l'or des Amériques et de tout le papier-monnaie de l'Angleterre, on n'y ferait pas naître, comme par magie, des routes, des canaux, des cultures, des usines, bref toute une industrie.

**Si par un moyen quelconque on augmentait la masse monétaire d'un pays, sans augmenter proportionnellement la masse des biens produits, on ne ferait que pousser les prix à la hausse, sans pour autant augmenter la richesse réelle.**

En effet, une plus grande quantité de liquidités serait mise en balance avec une quantité restée identique de biens de consommation.

La masse monétaire n'est donc pas la richesse, elle en est la conséquence et elle croît progressivement avec elle.

Quel que soit le pays, à mesure que l'activité augmente ( autrement dit : que l'industrie et le commerce se développent ) la production de marchandises s'accroît et les échanges deviennent plus fréquents et rapides. Ainsi, la circulation des biens doit augmenter dans la même proportion que leur production. Alors seulement la monnaie, moyen des échanges, devient plus abondante parce qu'elle est toujours attirée là où le besoin s'en fait sentir.

À la monnaie métallique ( dont la fabrication est longue et coûteuse ) doit succéder le papier-monnaie, moyen d'échange facile, rapide à fabriquer, et surtout économique. **Il importe donc de créer des banques : celles-ci résultent d'une prospérité antérieure. Elles servent à l'accroître, mais elles ne la précèdent jamais. C'est la création des biens qui doit précéder leur circulation.**

En revanche, si John Law ( abusé par la première impression que lui avait donnée l'importance des échanges commerciaux hollandais ) attribuait à la monnaie des effets trop considérables, il ne se trompait pas quant au moyen de la multiplier grâce au crédit. Il avait compris et développé dans un écrit remarquable le mécanisme du fonctionnement des banques, bien mieux que quiconque ne l'ait fait avant lui.

# √ Banques de dépôt contre Banques d'affaires

Comme on le sait, il existe des banques de dépôt et des banques d'affaires. Dans les premières, on dépose des fonds en monnaie métallique et on obtient un certificat de dépôt, qui sert aussi de monnaie pour effectuer des paiements. L'avantage offert par ces banques est qu'elles permettent de remplacer le métal par du papier, lequel possède une valeur qui ne dépend pas des fluctuations des monnaies. Et c'est aussi plus facile à transporter et à compter.

Les banques d'affaires ont, elles, une tout autre finalité. Une banque de ce genre procède à une étude des *effets de commerce*<sup>[1]</sup>, c'est-à-dire des promesses de paiement dans le futur, souscrites par un individu en faveur d'un autre. Si la banque les juge solides, elle prête par avance la somme due en billets ( qui portent sa garantie et fonctionnent comme une monnaie ). C'est ce qu'on appelle *faire crédit*.

Le rôle d'une telle banque consiste donc à changer les effets de commerce ou les promesses de paiement ( qui ne sont pas une monnaie ) en ses propres billets qui en sont une ( monnaie ), et possèdent ainsi la faculté de s'échanger contre n'importe quoi. Pour le faire en toute sécurité, elle doit disposer de fonds suffisants afin de répondre des erreurs qu'elle s'expose forcément à commettre en acceptant comme « bonnes » des valeurs qui ne le seraient pas.

En outre, comme les titres qu'elle émet ne reposent que sur la confiance<sup>[2]</sup>, elle doit être prête à les convertir en argent liquide à la demande du porteur, et c'est précisément à cet usage qu'est destinée sa réserve en monnaie métallique. Son fonds capital doit également faire face aux pertes qu'elle peut essuyer, et sa réserve métallique doit toujours suffire aux remboursement des titres que les porteurs veulent convertir en argent liquide.

Lorsque la confiance est établie, les porteurs de titres ne cherchent à les échanger contre de la monnaie métallique que pour les diviser en sommes plus petites ou pour des usages que seule la monnaie métallique permet. Ainsi, la réserve ne doit être constituée que de la quantité de métal dont le commerce a besoin pour payer les sommes inférieures à un titre ou pour faire face à certains besoins tout à fait spéciaux.

Une banque d'affaires opère donc une véritable multiplication de la masse monétaire, ou, si l'on veut, augmente le moyen des échanges en transformant les *Effets de commerce* en titres qui circulent comme la monnaie elle-même. Ces titres accroissent d'autant la masse monétaire en remplaçant les métaux dans la plupart des paiements.

# √ De la monnaie-papier au papier-monnaie

L'introduction de la monnaie-papier dans l'économie est un moyen résultant de l'institution de banques, que Law appréciait tout autant qu'il prônait l'augmentation même de la masse monétaire, et il en faisait grand cas. Le papier, en effet, peut se transporter sans problème sur de très grandes distances, se compter rapidement, et n'est pas, comme les métaux précieux, une marchandise dont la valeur varie au gré de sa quantité sur le marché. Pour toutes ces raisons, John Law le croyait préférable à l'or et à l'argent dans les affaires.

Il avait raison à bien des égards et, malgré son *penchant pour le papier-monnaie*, il n'est pas tombé dans l'erreur que ses commentateurs et ses ennemis lui ont injustement prêtée. Cette erreur, moins répandue aujourd'hui qu'autrefois, consiste à croire ceci : puisque la monnaie a une valeur purement arbitraire et qu'elle est incapable de produire d'autre effet utile que celui de s'échanger contre les objets dont nous avons besoin, le papier qui aurait cours et pourrait lui aussi se changer en pain, en viande, en draps, posséderait une valeur aussi réelle que l'or et l'argent.

Mais John Law avait très bien compris que l'or et l'argent possèdent une valeur intrinsèque qui manque au papier. Il avait bien compris qu'un bout d'or, même s'il ne se présente pas sous forme de monnaie, vaut encore comme lingot, ce que ne vaut plus un morceau de papier qui n'est plus un billet.

Il a formellement exprimé sa pensée dans un écrit qui nous est parvenu, mais il croyait cependant que les banques avaient le pouvoir de conférer au papier une valeur réelle. *En effet, les documents de crédit qu'une banque endosse sont des opérations d'investissement sur un produit futur. En les acceptant et en donnant ses titres à leur place, elle garantit le produit à venir.* Si la banque se trompe, son capital est là pour répondre. C'est un fonds d'assurance contre ses erreurs.

**Le billet de banque papier acquiert donc, grâce aux banques, la même valeur que l'or. C'est à ces conditions seulement que Law le croyait préférable aux métaux précieux pour jouer le rôle de monnaie.**

# √ Le système du crédit

À partir d'une comparaison effectuée entre les situations économiques des différents pays européens, les idées de John Law s'étaient considérablement développées, et il a conçu le plus vaste système de crédit qu'on ait jamais imaginé. Il avait remarqué toutes les banques dans les diverses capitales, comme à Londres ou à Amsterdam par exemple, mais aussi que les autres régions de l'Angleterre et de la Hollande ne bénéficiaient nullement des avantages du crédit.

Il pensa qu'en créant une *Banque Générale* qui aurait des succursales dans les villes d'importance secondaire, on pourrait alors étendre à tout un empire les avantages du papier et le répandre jusque dans les campagnes les plus éloignées.

Si dans une capitale une banque pouvait, avec 100 millions en espèces, émettre 200 millions en billets, la banque centrale qu'il imaginait, pourrait, selon lui, émettre deux milliards en billets dans un pays qui aurait un milliard de numéraire, et tripler ainsi le moyen des échanges. De cette manière, puisque les billets suffiraient à la grande circulation, l'ensemble du *numéraire de la banque* ( *qui serait sous forme de réserve métallique* ) ne servirait qu'aux échanges de moindre importance.

Ce projet était fort bien conçu et pouvait être mis en application sans souci. On peut seulement dire que Law exagérait la possibilité d'extension de l'usage du papier et qu'il croyait trop à la facilité de le répandre dans les régions les plus reculées.

Pour lui, une banque de cette importance se devait d'être un établissement public, et les fonderies où on fabriquait la monnaie en deviendraient les succursales. Ces principes posés, il en tira des conséquences bien plus vastes.

D'abord, il constatait que la plupart des États sous-traitaient<sup>[3]</sup> la perception de leurs revenus, autrement dit leurs recettes fiscales, à des sociétés qui faisaient des profits considérables, créant de ce fait un préjudice insupportable pour les contribuables. Selon lui, il était possible de confier à la Banque Générale la perception des revenus et d'en réserver ainsi à l'État les bénéfices. Il était également possible de confier à cette même banque le soin de payer les dépenses grâce à ses succursales. Ainsi, elle aurait la main-mise sur tous les fonds publics.

Law voyait bien que ces sous-traitants qui avaient pour tâche de collecter l'impôt infligeaient à l'État un taux d'intérêt usuraire<sup>[4]</sup> quand ce dernier avait besoin d'avances. La nouvelle banque ferait crédit sur l'impôt comme elle ferait crédit sur les *lettres de change*<sup>[5]</sup>, *et il lui serait possible de le faire à un taux d'autant plus faible qu'en augmentant la masse monétaire elle aurait contribué elle-même à baisser les taux d'intérêt de l'argent. On pouvait, en outre, l'amener à prendre en charge les emprunts et, à cet égard encore, échapper aux exigences des usuriers.*

Et ce n'est pas tout : le système des monopoles régnant dans toute Europe, la plus grande partie du commerce international était contrôlée par des compagnies dotées de privilèges. Les gouvernements leur abandonnaient, sous certaines conditions, des jouissances exclusives. La même Banque Générale pourrait ainsi avoir le privilège de certains commerces lucratifs et joindre à ses nombreuses attributions également celle du commerce.

Cumulant ainsi les bénéfices du crédit comme banque, ceux de l'administration comme collectrice des revenus publics et ceux, enfin, du commerce comme compagnie dotée de privilèges, la Banque Générale aurait nécessairement un capital colossal qu'elle diviserait en actions entre lesquelles se répartiraient ses profits. De cette manière, elle offrirait son papier à ceux qui désireraient une monnaie circulante et ses actions à ceux qui rechercheraient des placements avantageux.

# √ Le système de Law devient « Le Système »

Tel est le système imaginé par Law, un système ingénieux et puissant, qui ramenait à un seul et unique crédit le crédit privé et le crédit public. Un système qui réduisait à une seule toutes les *liquidations*<sup>[6]</sup> lentes, pénibles et compliquées, qui devaient se régler en monnaie métallique pour les petites sommes et en monnaie-papier pour les sommes importantes, qu'elles fussent des particuliers ou de l'État.

Un système qui multipliait les capitaux uniquement en en simplifiant leur circulation. Un système qui, dès lors, baissait également l'intérêt de l'argent et, enfin, joignait à l'introduction d'une monnaie abondante et commode la création de placements sûrs et avantageux. Même aujourd'hui, nous n'enlèverions de ce système que les *Fermes*<sup>[7]</sup> qui ne sont plus de mise dans la perception des revenus publics et les *Monopoles*, alors nécessaires, car il fallait des compagnies puissantes pour parcourir les parties du monde encore inconnues et peu fréquentées.



# LETTRES PATENTES DU ROY,

*Portant Privilege en faveur du S.<sup>r</sup> Law & sa  
Compagnie, d'establiir une Banque generale.*

Du 2. May 1716.

**L**OUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A tous ceux qui ces presentes Lettres verront, SALUT. Les avantages que les Banques publiques ont procuré à plusieurs Estats de l'Europe, dont elles ont soutenu le credit, restabli le Commerce, & entretenu les Manufactures, Nous ont persuadé de l'utilité que nos Peuples retire-roient d'un pareil Establissement. Le S.<sup>r</sup> Law Nous ayant proposé il y a quelques mois d'en former une dont le fonds seroit fait de nos deniers, Et qui seroit administrée en nostre nom & sous nostre autorité; Le

A ij



~ 2 ~

John Law parcourt l'Europe et propose son « *Systeme  
économique de Law* »

# √ John Law propose partout son projet

Vers l'an 1700, Law, la tête pleine de ces idées, présenta un plan économique applicable à son pays. Les grandes lignes consistaient à réunir entre les mains d'une seule compagnie la perception des recettes fiscales, l'exploitation des commerces dotés de privilèges et la direction des manufactures, des exportations, de la pêche, etc. Bien qu'il n'ait pas été accepté, son projet attira sur lui l'attention publique et le mit en relation avec les personnages les plus importants de l'Écosse.

En 1705, alors qu'il était question d'établir une banque territoriale, dans un très curieux écrit intitulé *Considérations sur le numéraire*, Law en proposa une dont l'organisation était fort bien conçue. Hormis l'erreur que nous avons signalée et qui tend à imputer la prospérité des États exclusivement à l'abondance de la monnaie, les moyens d'augmenter cette même abondance y sont parfaitement exposés et ce avec une intelligence du sujet peu commune à cette époque.

Dès lors, John Law quitta l'Écosse et reprit ses voyages, que ce soit pour s'instruire ou pour promouvoir son système auprès des grands États européens ruinés par les guerres de Louis XIV et très ignorants en matière de crédit. Il se rendit à Bruxelles, puis à Paris. Là, il s'adonna au jeu et, grâce à son génie du calcul mental, gagna des sommes considérables. Il « *taillait le pharaon chez* » La Duclos, célèbre courtisane de l'époque, et n'entraît jamais dans le jeu avec moins de 100.000 livres<sup>[8]</sup>. Il avait même poussé le luxe à fabriquer des jetons en or de 18 louis<sup>[9]</sup>, soit environ 2.880 euros, pour arriver à compter plus vite !

Et c'est précisément grâce à sa fréquentation des salons de jeu, qu'il fit la connaissance de plusieurs aristocrates de la cour française, et qu'il se lia en particulier avec le jeune duc d'Orléans qui aimait les esprits inventifs et parut disposé à adopter ses idées. C'était l'époque de la Guerre de Succession<sup>[10]</sup>. Le ministre des Finances, Michel Chamillard<sup>[11]</sup>, accablé par la charge énorme que représentaient les finances en piteux état, était prêt à démissionner.

John Law proposa alors son projet mais personne n'était en mesure de le comprendre. De plus, le financier était un protestant et Louis XIV ne voulut pas entendre parler<sup>[12]</sup> de lui. Bientôt même, on suspecta ce curieux étranger qui faisait étalage d'un luxe inouï et qui gagnait des sommes considérables aux seigneurs de la cour... Tant et si bien que l'intendant de police, Marc René de Voyer de Paulmy d'Argenson, lui donna 24 heures pour quitter Paris<sup>[13]</sup>.

John Law se rendit en Italie, continua de jouer, que ce soit à Gênes ou à Venise, et gagna toujours des sommes faramineuses avant de parvenir à Turin, où il prêta de l'argent au célèbre Vendôme<sup>[14]</sup>.

Il réussit même à se faire présenter au Duc de Savoie Victor-Amédée<sup>[15]</sup> auquel il proposa son système financier. Amédée lui répondit qu'il n'était pas applicable au milieu des Alpes et le renvoya, lui conseillant de proposer ses conceptions en France ou bien en Allemagne car l'*empereur*<sup>[16]</sup> s'occupait précisément à ce moment de la création d'une banque.

Law s'empressa de lui soumettre ses idées mais il ne réussit pas mieux qu'auprès des autres monarques. Ainsi retourna-t-il une nouvelle fois dans son pays.

On évalue à 2 millions de livres, soit environ 16 millions d'euros, les sommes qu'il avait gagnées au jeu. Il vira ces 2 millions en France et se prépara à s'y rendre également. La mort du roi Louis XIV en 1715, l'avènement du *duc d'Orléans*<sup>[17]</sup> et l'état déplorable de nos finances lui donna l'espoir qu'il trouverait enfin un pays disposé à expérimenter ses propositions.

# √ Les finances de la France sous la Régence

Le vieux Louis XIV venait d'expirer en 1715 et la Guerre de Succession était terminée. Pendant ce conflit ruineux, le ministre des Finances Nicolas Desmarests<sup>[18]</sup>, successeur de Chamillard, avait eu recours à tous les moyens possibles pour se procurer de l'argent. Il avait sans cesse renouvelé les formes par lesquelles le Trésor s'engageait pour attirer la confiance des usuriers : promesses de la Caisse des Emprunts<sup>[19]</sup>, billets<sup>[20]</sup> de Legendre<sup>[21]</sup>, billets de l'Extraordinaire des Guerres<sup>[22]</sup>. Desmarests avait donné tous les noms et toutes les formes possibles aux effets émis par son gouvernement afin de leur rendre un peu de crédit, mais ces expédients s'épuisèrent et les effets royaux de toute nature perdaient de 70 à 80% de leur valeur.

Le 20 septembre 1715, il présenta un tableau désespérant de l'année, dont voici le résumé :

- des dépenses de 148 millions de livres<sup>[23]</sup>, soit environ 1,184 milliard d'euros,
- des recettes absorbées d'avance à 5 millions près, soit environ 40 millions d'euros,
- et 710 millions, soit 5 milliards 680 millions d'euros, d'effets royaux exigibles dans le courant de l'année, auxquels on ajoute des campagnes dépeuplées, un commerce ruiné, des troupes qui n'avaient pas reçu leur solde et qui étaient sur le point de se révolter.

Dans cette situation très critique, on proposa au Régent de décréter la faillite de l'État. On lui disait qu'un souverain n'était pas responsable des erreurs commises par ses prédécesseurs, et que cette mesure draconienne servirait d'exemple en rendant les capitalistes moins prompts à céder aux caprices d'un roi dispendieux.

Les courtisans, qui voulaient mettre fin au contrôle strict du Trésor afin d'obtenir de nouvelles faveurs, insistaient pour la faillite. Mais le Régent repoussa cette solution indigne et se considéra lié par les engagements de Louis XIV.

Il refusa également de donner un *Cours Forcé*<sup>[24]</sup> de monnaie aux effets exigibles, car cela revenait à créer un papier-monnaie d'avance discrédité.

En premier lieu, il s'attacha à payer la solde des troupes et les *arrérages des rentes*<sup>[25]</sup> sur l'Hôtel de Ville<sup>[26]</sup>. Pour s'en donner les moyens, il prit des mesures radicales. D'abord les recettes de l'année, quoique aliénées, seraient cependant versées au Trésor, ce qui équivalait à une banqueroute partielle mais inévitable ( autrement dit, l'État ne remboursait pas ses créances ).

Ensuite, il décréta que les rentes non souscrites sur l'Hôtel de Ville ( et presque toutes établies à un taux d'intérêt excessif ) seraient dévaluées, tandis que les *effets* exigibles seraient soumis à un visa, et frappés eux aussi d'une diminution.

Il donna même l'ordre de les convertir en 250 millions de billets de forme identique, appelés *Billets d'État, remboursables successivement avec un intérêt de 4%*.

Enfin, il ordonna la création d'une chambre de justice spéciale afin d'engager des poursuites contre les *Agioteurs* qui s'étaient scandaleusement enrichis dans le commerce du *papier* et de les taxer<sup>[27]</sup>. Les gouvernements n'agissaient pas autrement à cette époque. Pressés par le besoin, ils consentaient aux dures conditions que leur imposaient les usuriers, mais, une fois le moment de détresse passé, ils reprenaient violemment ce que l'usure leur avait frauduleusement arraché.

On voit que le Régent, sans admettre la faillite générale et absolue, eut recours à des banqueroutes partielles et proportionnées à l'importance et à la nature des dettes.

Dans l'impossibilité de faire face à toutes les créances contractées sous le règne précédent, il s'appliqua à établir entre elles des distinctions aussi justes que possible et, réduisant les unes, différant les autres, il ne fit défaut qu'à celles qu'il était impossible de rembourser. Parmi les mesures adoptées, il y en eut une cependant qui fût aussi coupable que maladroite, le changement opéré dans la valeur des monnaies<sup>[28]</sup>.

Seule la grande habitude d'alors d'y recourir peut excuser le Régent. Les gouvernements, depuis plusieurs siècles, oubliant que la valeur de l'or et de l'argent ne dépend pas d'eux mais du commerce, refondaient les monnaies, en élevaient fictivement la valeur nominale, et les mettaient ensuite en circulation à un taux très supérieur à leur valeur réelle.

Mais ces expédients n'aboutissaient qu'à une perturbation financière sans véritable profit pour l'État, car la valeur excessive figurant sur les monnaies n'ajoutait absolument rien à leur valeur réelle<sup>[29]</sup>. Les prix montaient en proportion du mensonge et il fallait toujours trouver autant d'or et d'argent métal pour se procurer les mêmes biens.

Seuls les créanciers étaient lésés, obligés par un contrat antérieur de recevoir les monnaies au taux de leur valeur nominale.

L'État ne retirait presque aucun bénéfice de cette fraude parce que des *Monnayeurs*<sup>[30]</sup> clandestins refondaient eux-mêmes les pièces et réalisaient ainsi le profit que générait la réduction du poids des espèces !

C'était là ce qu'on appelait le délit de *billonnage*<sup>[31]</sup> inutilement poursuivi des peines les plus sévères.

Le Régent ordonna donc la conversion du milliard du numéraire en circulation en France, soit l'équivalent de 8 milliards d'euros, en 1,2 milliard ( soit 9,6 milliards d'euros ). L'État réalisait ainsi un bénéfice de 200 millions de livres, soit 1,6 milliard d'euros, puisqu'il allait rendre pour 12 ce qu'il aurait reçu pour 10. Mais il ne rentra qu'une faible partie du milliard dans les Hôtels des Monnaies.

Les financiers Hollandais et les monnayeurs clandestins recueillirent la plus grande partie de ce bénéfice frauduleux !

Malgré ces mesures expéditives, les difficultés n'étaient que repoussées. L'intérêt annuel de la dette, réduite et refondée, s'élevait encore à 80 millions de livres, soit environ 640 millions d'euros, c'est-à-dire à la moitié environ du revenu. Les *effets royaux*<sup>[32]</sup>, changés en 250 millions de billets d'État, continuaient à perdre 70 ou 80% de leur valeur.

Le crédit public et le crédit privé étaient anéantis.

Le Régent, qui avait voulu tester la *polysynodie*<sup>[33]</sup> de l'abbé Saint-Pierre et donc *diviser l'administration de l'État en plusieurs conseils*, avait placé le duc de Noailles<sup>[34]</sup> à la tête du Conseil des Finances. Celui-ci proposait des plans d'économie très sages mais très lents. Il aurait dû utiliser des moyens plus rapides pour sortir de la situation difficile dans laquelle la France se

trouvait.

# √ John Law, son « Système » et le Régent

C'est à ce moment-là que John Law, qui était loin de désespérer du royaume de France, le plus fertile, le plus peuplé du continent européen, et déjà l'un des plus industrialisés, vint proposer son fameux « Système ». Quoique dans une situation momentanément critique, il est à noter que ce beau royaume avait encore un revenu trois fois supérieur à celui de l'Angleterre.

Pour réveiller l'industrie et alléger les charges sous le poids desquelles il semblait près de succomber, selon Law, elle suffisait juste de rétablir la confiance et la circulation des biens grâce à un bon système de crédit. Pour lui, le génie et le caractère hardi des Français les rendaient exceptionnellement capables d'accepter une conception nouvelle et grandiose.

Repoussé sous le vieux roi, Law se flattait maintenant d'être accueilli par le Régent.

Le duc d'Orléans, doté d'un esprit pénétrant et audacieux, ennemi des préjugés qui l'avaient opprimé dans sa jeunesse, aimait les novateurs et les « savants » en tout genre. Il s'était occupé de sciences naturelles, de chimie et d'alchimie jusqu'à être accusé de complicité avec les empoisonneurs<sup>[35]</sup>. Il avait surtout étudié les sciences politiques, avait rencontré John Law, reconnu son intelligence, apprécié sa personnalité et admiré ses théories. En effet, un système dont les principes étaient en partie exacts, et qui ne péchait que par une mauvaise application des dits principes, n'avait pu que plaire au génie aventureux du prince. Et cela l'a complètement séduit. La naissante indépendance des esprits, le goût pour la nouveauté, la liberté des mœurs, résultats d'une émancipation soudaine après une tutelle trop dure, l'air du temps se prêtait à merveille pour une expérience nouvelle qui allait, pour un temps, changer la France.

# √ Le projet pour la France...

Alors Law ne fit pas dans la demi-mesure et soumit la totalité de son projet. Autrement dit, il proposa la création d'une Banque Générale qui offrirait du crédit à tous, percevrait les revenus de l'État et exploiterait les monopoles commerciaux. Elle permettrait encore de disposer aussi bien d'une grande quantité de monnaie-papier que de placements avantageux.

Mais le Conseil des Finances, composé d'esprits sages mais timorés, soit ne comprit pas son projet, soit en fut effrayé, et le rejeta. Law restreignit alors ses prétentions. Il proposa la création d'une simple banque de crédit et proposa même de la monter à ses frais. Il présenta plusieurs études qui nous apprendraient peu de choses aujourd'hui mais qui sont des modèles de *bonne discussion*.

Ainsi, il soutenait qu'une telle banque augmenterait la masse monétaire grâce à l'émission de billets, rendrait leur délivrance plus facile de province à province et rétablirait la confiance par la création d'une monnaie fixe, l'argent de banque. De plus, cette banque permettrait aux étrangers de signer des contrats en France sur la base de valeurs fixes, et contribuerait pour toutes ces raisons au rétablissement du crédit public et privé. Law voulait faire l'essai de cette banque à ses risques et périls et offrit ses biens en garantie si l'affaire tournait mal.

Un membre du parlement de Paris, chargé de discuter le projet de Law, émettait des objections qu'il est intéressant de rappeler ici pour l'histoire du conservatisme. Entre autres inconvénients, voici les points sur lesquels il insistait :

- d'abord une banque ne pourrait pas payer des pièces d'or si tout le monde voulait transformer ses billets en même temps.
- ensuite sa caisse tenterait l'avidité du gouvernement.
- et pour finir les billets présentaient un risque lié au papier, celui d'être plus facilement perdus, brûlés ou dérobés que l'argent métal.

On voit quel genre de financiers Law avait en face de lui ! Il répondit à ces objections et réussit à convaincre le Régent. Son projet de banque de crédit fut adopté et on lui permit d'en créer une à ses propres frais. L'autorisation lui fut accordée par édit royal le 2 mai 1716.

Les fonds de la banque étaient de 6 millions de livres, ( 48 millions d'euros ), divisés en 1.200 actions de 5.000 livres chacune, c'est à dire 40.000 euros. Elle avait l'autorisation d'accorder du crédit contre des *lettres de change*<sup>[36]</sup>, de prendre en charge les comptes des commerçants au moyen des *virements de parties*<sup>[37]</sup> et d'émettre des billets payables au porteur, *en écus du poids et titre de ce jour*, disait l'édit.

Grâce à cette dernière clause, les variations de la valeur de la monnaie n'étaient plus à craindre pour ceux qui signeraient des contrats en argent de banque, puisqu'ils avaient la garantie de négocier sur la base de la valeur des monnaies le 2 mai 1716. Outre cette garantie offerte aux étrangers, il leur en était accordé une autre encore : les billets de la banque et les valeurs qu'elle avait en dépôt étaient affranchis du *droit d'aubaine*<sup>[38]</sup>.

Et pour terminer, le duc d'Orléans accepta le titre de protecteur du nouvel établissement.

# √ Commentaires II

À cette époque, tout rendait une banque de crédit indispensable, que ce soit le prix élevé de l'argent, ou la valeur fluctuante des monnaies. Aussi, l'établissement de John Law ne pouvait que réussir.

Le gouvernement français fut le premier à utiliser des billets : il en reçut et s'en servit pour effectuer des paiements. Les porteurs de ces billets, n'ayant pas eu de difficultés à les convertir en monnaie à la banque, prirent confiance et communiquèrent cette confiance à d'autres.

On commença à se fier à ce papier nouveau si facilement transformable en argent, et les gens prirent plaisir à s'en servir en raison de la rapidité que cela introduisait dans les paiements.

L'argent papier présentait un autre avantage très apprécié : celui d'être payable en monnaie fixe. La continuelle variation des monnaies avait en effet pour conséquence néfaste qu'on ne savait jamais sur quel pied on négociait.

En signant des contrats en billets émis par cette nouvelle banque, les gens savaient que c'était bien en écus, au titre et poids du 2 mai 1716.

C'était l'une des raisons majeures qui a entraîné tout le monde à signer des contrats de cette façon, et même d'aller à la banque de Law pour déposer leur argent métal afin d'obtenir des billets de banque en papier.

Les étrangers qui n'osaient plus commercer avec Paris, à cause de la valeur fluctuante des changes, signèrent également des contrats en billets de Law et reprirent leurs affaires avec la France.

Progressivement, la circulation des marchandises se rétablit ainsi. Le faible taux du crédit eut aussi une excellente influence : on vit l'usure diminuer<sup>[39]</sup> et le crédit renaître.

**Et, en moins d'une année, tous les résultats promis par John Law se trouvèrent réalisés en très grande partie<sup>[40]</sup>.**



*Paris chez Mallet au bas de la rue St. Eloi au coin de la fontaine St. Etienne*



~ 3 ~

La « Banque Générale » & La « Compagnie d'Occident »

# √ Premiers succès de la banque de John Law

Ces heureux débuts attirèrent envers Law les faveurs du public et lui valurent la pleine confiance du Régent. Bientôt le duc d'Orléans s'abandonna entièrement au financier écossais et voulut lui procurer encore plus de moyens pour mettre à exécution la totalité de son projet économique.

La première étape consistait à développer les relations de la banque et à propager ses billets papier dans les provinces afin de passer la banque du statut privé à celui de Banque Générale. Pour cela, les billets transportés en province devaient pouvoir être changés en espèces ou être utilisés.

C'est ce qui fut réalisé par l'Édit du 10 avril 1717, rendu un an après la création de la banque. En vertu de cet édit, les billets en papier Law pouvaient être utilisés pour payer ses impôts et les *Fermiers*<sup>[41]</sup>, sous-fermiers, receveurs, etc., bref tous les trésoriers de l'État. Tous étaient obligés d'en acquitter la valeur en espèces quand les papiers Law leur seraient présentés.

Il s'agissait du meilleur moyen pour rendre des services de Banque Générale, puisque les billets envoyés en province pouvaient y servir au paiement de l'impôt et s'y convertir immédiatement en numéraire.

Dès ce moment, les billets Law furent employés pour toutes les remises d'argent aussi bien à Paris pour les provinces que des provinces pour Paris. Il devint inutile de transporter des espèces puisque celles qui auraient dû circuler de ville à ville furent déposées soit à la banque soit dans les caisses publiques et changées contre des billets papier qui voyageaient à leur place.

De cette manière la réserve fractionnelle de la banque s'accrut de toutes les pièces métalliques qui auraient été déplacées, et John Law se vit sur le point de réaliser son grand projet d'une Banque Générale qui aurait pour réserves tout le numéraire métallique de l'État.

Les frais de transport étaient économisés, la circulation de la monnaie accélérée, et, pour la rendre encore plus sûre, il avait envisagé un moyen des plus simples, endosser les billets par ceux qui les envoyaient ( sans qu'ils aient à fournir de garantie pour cet endossement ). Cette précaution évitait la perte ou le vol, car celui qui les aurait trouvés ou volés ne pouvait pas s'en servir.

De fait, les billets Law ne tardèrent pas à circuler dans toute la France, et cela pour des sommes considérables. Ils rentraient dans les caisses de Paris, chargés d'endossements, et on les détruisait immédiatement pour les remplacer par d'autres.

Le succès de la banque de John Law allait devenir extraordinaire. Avec un fonds de démarrage qui n'était que de 6 millions de livres ( 48 millions d'euros ) elle put émettre jusqu'à 50 ou 60 millions de livres, sans que la confiance ne fût le moins du monde ébranlée. Au contraire, la demande de billets continuait à croître de jour en jour, et les dépôts d'or et d'argent métal grimpaient à vue d'œil.

**Si John Law s'en était tenu à cet établissement, il serait encore considéré comme un bienfaiteur de notre pays et comme le créateur d'un superbe système de crédit.** Mais son impatience, jointe à celle de la Nation française, amena en peu de temps la transformation de son établissement bienfaiteur en un autre, gigantesque et désastreux.

# √ Law crée la Compagnie d'Occident

John Law songeait toujours à fusionner en **un seul établissement la banque, l'administration des revenus publics et les monopoles commerciaux**. Pour obtenir ce résultat, il décida de fonder à part une compagnie de commerce, à laquelle il comptait progressivement donner différentes attributions au fur et à mesure qu'elle se développerait, et qu'il comptait fusionner dans un second temps avec la Banque Générale. Construisant ainsi séparément chacune des pièces de son énorme puzzle, il voulait les réunir ultérieurement en un grand complexe, objet de ses rêves et de son ambition délirante.

Un immense territoire, récemment découvert par un Français dans le Nouveau Monde, s'offrait aux spéculations de Law. Les Espagnols s'étaient établis depuis longtemps autour du Golfe du Mexique, les Anglais le long des rivages de la Caroline et de la Virginie et les Français au Canada. Mais, tandis que les bords de l'Amérique du Nord étaient ainsi occupés par les Européens, l'intérieur de cette belle contrée demeurait inconnu et livré aux tribus indiennes.

Le chevalier de Lasalle, célèbre voyageur de cette époque, après avoir pénétré en Amérique par le haut Canada, descendit la rivière Illinois<sup>[42]</sup>, arriva brusquement sur un grand fleuve d'une demi-lieue de large<sup>[43]</sup> et, en suivant son cours, se trouva transporté au milieu du golfe du Mexique. Ce fleuve qu'il parcourut n'était autre que le Misissipi. Pour le compte du roi de France, Lasalle<sup>[44]</sup> prit possession de la région qu'il avait traversée et lui donna le beau nom de Louisiane.

Une colonie française y fut aussitôt envoyée. Un commerçant hardi nommé Crozat<sup>[45]</sup> obtint le privilège d'y faire du commerce et essaya de fonder un établissement<sup>[46]</sup>. Mais la jalousie des voisins, la négligence des colons, l'indiscipline des troupes empêchèrent son succès. Dès lors, il demanda à être déchargé d'un privilège devenu onéreux.

Law imagina lui succéder !

On parlait de la magnificence et de la fertilité de cette nouvelle contrée, de l'abondance de ses fruits, de la richesse de ses mines qu'on disait bien plus importantes que celles du Mexique et du Pérou. John Law, profitant de la disposition des esprits, forma le projet de créer une compagnie qui réunirait le commerce de la Louisiane avec celui du castor au Canada.

Le Régent lui accorda ce qu'il demandait par un édit royal rendu en août 1717, soit 15 mois après la création de sa banque. La nouvelle société reçut d'abord le nom de *Compagnie des Indes Occidentales*<sup>[47]</sup> ou *Compagnie d'Occident*. Elle devait disposer d'une souveraineté sur toute la Louisiane, à la seule condition de l'*hommage-lige*<sup>[48]</sup> envers le roi de France et d'une couronne d'or de 30 marcs<sup>[49]</sup> à chaque changement de règne.

La compagnie devait exercer tous les droits de la souveraineté, comme celui de lever des troupes, armer des navires, construire des forts, instaurer des tribunaux, exploiter des mines, etc. Le roi<sup>[50]</sup> lui abandonna les vaisseaux, forts et munitions qui avaient appartenu à Crozat et lui concéda, en plus, le privilège exclusif du commerce des castors au Canada. Les armoiries de cette compagnie représentaient un vieux fleuve appuyé sur une corne d'abondance<sup>[51]</sup>.

Le capital fourni par les actionnaires était de 100 millions de livres ( 800 millions d'euros ). On le divisa en 200.000 actions de 500 livres chacune ( 4.000 euros ). Les actions avaient la forme de billets au porteur et se transféraient au moyen d'un simple endossement. À toutes ces dispositions, John Law en ajouta une autre, très importante, dans le double but d'assurer la vente de ces actions et d'augmenter le crédit de l'État.

On a vu que les effets royaux de toute origine avaient été convertis en 250 millions de billets d'État qui perdaient 70% ou 80% et que le Trésor était dans l'impossibilité de rembourser. Law fit insérer dans l'édit une clause par laquelle les actionnaires étaient autorisés à fournir un quart en argent et trois quarts en billets d'État. Comme 25 millions de livres en numéraire ( 200 millions d'euros ) suffisaient pour les premiers travaux de la compagnie, 75 millions de billets d'État trouvaient ainsi un débouché avantageux, ce qui ne manquait pas de rapidement créer une hausse de la valeur des 175 millions de billets restants.

Par ailleurs, le Trésor continuerait de payer les intérêts de 4% alloués aux billets d'État, qui s'élevaient à 5 millions de livres ( 40 millions d'euros ) payables annuellement par l'État à la compagnie. La première année, ces 5 millions seraient consacrés aux frais d'installation et les années suivantes ils seraient répartis entre les actionnaires avec les bénéfices commerciaux.

Voici le résumé de ce montage : l'État abandonnait à une partie de ses créanciers la propriété et le commerce de la Louisiane et du Canada, moyennant l'obligation pour eux d'ajouter à leur créance une avance de 25 millions de livres en argent ( 200 millions d'euros ) pour l'installation de la nouvelle colonie.

Dans un premier temps, les actions de la Compagnie d'Occident ne suscitèrent pas beaucoup d'enthousiasme, excepté chez les investisseurs qui avaient des billets d'État. Le reste des Français resta de marbre, malgré les merveilles qu'on racontait sur le pays cédé à cette compagnie.

Les actions se négociaient en dessous de la parité avec leur valeur officielle<sup>[52]</sup>, ce qui était naturel puisqu'elles avaient été payées 25 millions de livres en argent et 75 millions de livres en billets qui valaient tout au plus 25 millions. Le tout ne représentait donc effectivement que 50 millions de livres ( soit 400 millions d'euros ) et elles ne pouvaient que rester en-dessous de la parité avec leur valeur réelle.

Cependant, elles avaient contribué à rehausser la confiance dans les *papiers* d'État. La banque en acheta un certain nombre et plaça son capital de 6 millions de livres ( 48 millions d'euros ) en actions de la Compagnie d'Occident. John Law se dépêcha d'entreprendre les travaux pour l'établissement prévu en Amérique. On arma des vaisseaux, on embarqua des troupes, on recueillit des filles perdues et des vagabonds pour les envoyer dans les régions inhabitées qu'il s'agissait de repeupler. On fit des concessions de terres et Law appela même, du fin fond de l'Allemagne, des cultivateurs qui allèrent embarquer à Brest.



KONING en KONINGIN van de MISSISSIPPI.

Le roi et la reine du Mississippi, estampe d'époque destinée à faire rêver les investisseurs à qui on avait promis toutes les richesses du monde.



~ 4 ~

## Les oppositions et les soutiens de Law

# √ Les adversaires de John Law

Chaque jour qui passait, Law gagnait de l'influence dans l'esprit du Régent, prince amoureux de tout ce qui était ingénieux et brillant, alors que la situation de la crise le réduisait à se nourrir de chimères. Le Conseil des Finances voyait avec jalousie l'influence croissante du financier écossais tant et si bien que le duc de Noailles<sup>[53]</sup>, le président de ce Conseil, qui avait toujours voulu réaliser des économies, et refusait le recours risqué au crédit, donna sa démission. Il fut remplacé par D'Argenson<sup>[54]</sup>, ancien chef de la police, homme ferme, habile, dévoué au Régent, mais totalement incompétent en matière financière.

Law rencontrait encore une autre opposition, celle du Parlement. Cette institution avait cru trouver, à la faveur du jeune âge du roi, l'occasion facile de recouvrer l'importance qu'elle avait perdue sous Louis XIV. Et le Parlement fatiguait le Régent avec des tracasseries de toutes sortes et témoignait au financier écossais la plus vive hostilité.

Mais la haine pour tout ce qui est nouveau, naturelle au sein d'une institution vénérable, n'était pas la seule raison de cette hostilité. Law avait dit avec une certaine hauteur que, grâce à son système de crédit, il rendrait la cour indépendante des parlements en lui évitant de recourir à des impôts extraordinaires. Il avait même ajouté qu'il fournirait au Régent les moyens de rembourser les *charges de judicature*<sup>[55]</sup>. À leur prudence se joignaient chez les magistrats des motifs purement personnels d'en vouloir à Law. Aussi résolurent-ils de faire sauter une bombe contre son système naissant.

Le Parlement ne savait pas trop comment nuire à la Compagnie d'Occident de Law car il n'avait aucun argument sérieux à présenter contre la compagnie de commerce. Il prit donc le parti de frapper la Banque, contre laquelle il y avait cependant beaucoup moins à dire, du moins dans son état du moment.

Établie en mai 1716, cela faisait un an et demi qu'elle rendait de véritables services au crédit. Devenue Banque Générale en avril 1717, elle faisait circuler ses billets dans toute la France depuis 5 mois grâce à l'édit qui ordonnait d'accepter les billets en paiement de l'impôt, et enjoignait à tous les trésoriers de l'État de les convertir en espèces, selon le désir des porteurs.

Le Parlement décida d'annuler.

Par arrêt du 18 août 1717, il cassa le dispositif et interdit à tous les officiers dépositaires des deniers publics de recevoir les billets de la banque de Law !

# √ **Le Régent contre-attaque les parlementaires...**

Le Régent, qui avait plusieurs exigences à imposer au Parlement, que ce soit au sujet des princes légitimés<sup>[56]</sup> ou à propos des finances, se décida enfin à tenir un *lit de justice*<sup>[57]</sup>. Le jeune roi<sup>[58]</sup> fut amené de Vincennes à Paris et le Parlement, obligé de venir à pied jusqu'au Louvre, consentit à tout ce que lui imposa la volonté du Régent.

L'arrêt contre la banque fut donc cassé et il fut décidé, par ailleurs, qu'à l'avenir les remontrances du Parlement aux édits royaux devraient être faites sous 8 jours, délai après lequel ils seraient considérés comme enregistrés. Le Parlement donc se soumit et Law put continuer ses opérations.

# √ Les frères Pâris et l'anti-système

À la fin de l'année 1717 et au début 1718, la situation demeura stable. La banque continuait à rendre au crédit public et privé d'incontestables services, et, de son côté, la Compagnie d'Occident travaillait à son établissement. Le cours des actions de cette compagnie montait lentement, même s'il se trouvait encore en dessous de la parité avec leur valeur réelle.

Il était alors évident que Law, en pleine faveur, allait devenir le maître absolu des finances du pays. Mais le duc d'Argenson devint jaloux à son tour et médita un coup contre la Compagnie d'Occident. À cette époque, le monde du commerce comptait quatre frères, les Pâris<sup>[59]</sup>, très connus pour leur immense fortune, pour le succès de leurs spéculations et leurs liens avec Voltaire : il s'agissait de Grenoblois, fins, actifs et généralement estimés. D'Argenson s'entendit secrètement avec eux et ils formèrent ce qu'on appela l'*Anti-système*.

Rappelons qu'à cette époque on « *afferma*it » une partie des revenus de l'État, à savoir les droits sur le sel, sur l'enregistrement des actes, sur les consommations, etc. C'est l'ensemble de ces perceptions qu'on abandonnait à des groupes de financiers privés, appelés *Fermes Générales*.

D'Argenson les mit de nouveau aux enchères et adjuger aux frères Pâris ( sous le nom d'Aymard-Lambert ) pour le prix annuel de 48,5 millions de livres ( 388 millions d'euros ). Le capital exigé pour l'entreprise des fermes fut porté à 100 millions ( 800 millions d'euros ) comme celui de la Compagnie d'Occident, et divisé en actions de même forme et de même valeur. Ces actions promettaient des dividendes considérables car on évaluait à 96 ou 120 millions d'euros le profit des fermes, équivalant à 12 ou 15 % du capital fourni.

De plus, ce dividende était assuré puisqu'il était fondé non sur les succès éventuels du commerce, mais sur la perception assurée des revenus de l'État. En vérité, ces actions coûtaient plus cher car, au lieu d'être payables en billets d'État, qui perdaient trois quarts de leur capital nominal, elles étaient payables en bons contrats de rente sur l'Hôtel de Ville, sur les postes, les tailles, etc., et leur revenu était si exceptionnel et si sûr qu'elles ne pouvaient que rapporter plus que les actions de la Compagnie d'Occident.

Ce qui se passa effectivement, et bientôt elles furent très demandées sous le nom d'*Actions de l'Anti-système*.

Si la faveur dont jouissait la Banque allait toujours croissant, les actions de la Compagnie d'Occident ne montaient guère, restant très en dessous de leur valeur réelle, tandis que les actions de l'*Anti-système* étaient, elles, très recherchées. Mais John Law ne se découragea pas pour autant et compta sur la réalisation de son projet économique pour vaincre les frères Pâris.

D'abord il modifia le statut de la Banque en la passant d'établissement privé en établissement public, comme il en avait toujours eu l'intention. Le 4 décembre 1718, soit 2 ans et demi après sa création, elle fut déclarée *Banque Royale* et Law en fut nommé directeur. Le capital d'origine fut remboursé en espèces sonnantes et trébuchantes aux actionnaires.

En janvier, février, mars et avril 1719, la demande croissante en billets en fit augmenter l'émission jusqu'à atteindre le chiffre de 110 millions. Ils se répandirent dans toute la France et, pour en étendre encore l'usage, les transports de fonds en monnaie métallique entre les villes où existaient des bureaux de la banque furent interdits, les remises entre ces villes devant s'effectuer en billets. Si la confiance n'avait été entière, ce moyen forcé, qui tenait à cette impatience de succès caractérisant le génie de Law, aurait été dangereux.

# √ Les projets de Law pour la Compagnie des Indes

Law avait bien d'autres projets pour sa Compagnie d'Occident et il parla d'abord à mots couverts des avantages qu'il envisageait pour elle. En relation avec un grand nombre d'aristocrates attirés par son esprit, sa fortune et surtout l'espoir de réaliser des profits considérables, il les incita à acheter des actions, en affirmant que leur cours allait grimper rapidement.

Lui-même se força bientôt à les acheter au-dessus de leur valeur réelle soit 500 livres ( 4.000 euros ). Donc 200 actions représentaient la somme de 100.000 livres ( 800.000 euros ). Le prix du jour étant à 300 livres, il suffisait de 60.000 livres ( 480.000 euros ) pour s'en procurer 200. Law s'engagea par contrat à payer ces 200 actions au prix de 100.000 livres dans un temps déterminé, ce qui supposait qu'elles gagneraient au moins 200 livres chacune ( 1.600 euros ), et qu'on pourrait réaliser sur l'ensemble un bénéfice de 40.000 livres ( 320.000 euros ).

Pour rendre ce pari plus sûr, **il s'engagea même à payer d'avance la différence de 40.000 livres et consentit à la perdre s'il ne réalisait pas le bénéfice escompté !**

# √ Naissance de la pratique des arrhes

Ce fut le premier exemple de *marché à prime*<sup>[60]</sup>. Ce marché consistait à verser des arrhes, appelés prime, que le futur acheteur perdait s'il renonçait à l'achat. Celui qui concluait un tel marché avait la possibilité de renoncer à l'achat. Law, en effet, n'aurait eu d'avantage à sacrifier les 40.000 livres pour se dégager que si, à la date fixée, les 200 actions n'avaient pas valu 60.000 livres, c'est à dire 300 livres chacune. Car obligé de payer 100.000 livres ce qui n'en aurait valu que 50.000 ( 400.000 euros ), il aurait été moins risqué pour lui de perdre 40.000 livres ( 320.000 euros ) pour se libérer de son engagement.

Mais il est évident que si Law voulait, par ce moyen, limiter la perte possible, il espérait cependant n'en faire aucune et croyait au contraire que les 200 actions vaudraient au moins 100.000 livres, c'est à dire 500 livres chacune, soit 4.000 euros.

Cette forte prime éveilla l'appétit de beaucoup de gens et on s'empressa d'acheter des actions de la Compagnie d'Occident. Le cours monta sensiblement pendant le mois d'avril 1719 et frôla la parité avec leur valeur réelle.

Enfin, au mois de mai, John Law dévoila ses plans. Le Régent tint la promesse qu'il lui avait faite et lui permit de réunir au commerce des Indes Occidentales celui des Indes Orientales.

# √ La Compagnie d'Occident absorbe d'autres sociétés et devient la « Compagnie des Indes »

Les deux compagnies des Indes Orientales et de la Chine, établies en 1664 et en 1713, avaient très mal géré leurs affaires ayant cessé de faire du commerce et revendu leur privilège à un prix qui rendait l'ensemble très peu rentable. Les négociants qui avaient racheté le privilège n'osaient même pas s'en servir, de peur de voir leurs vaisseaux saisis par les créanciers de la compagnie. La navigation et échanges avec l'Orient avaient été abandonnés et il devenait urgent de les rétablir. Par un arrêt du mois de mai 1719, John Law fit attribuer à la compagnie des Indes Occidentales le monopole du commerce sur toutes les mers qui s'étendent au-delà du cap de Bonne-Espérance. Elle était désormais la seule à fréquenter les îles de Madagascar, de Bourbon<sup>[61]</sup>, de France<sup>[62]</sup>, la côte de Sofala en Afrique<sup>[63]</sup>, la Mer Rouge, la Perse, le Mongol<sup>[64]</sup>, le Siam<sup>[65]</sup>, la Chine et le Japon. Le commerce avec le Sénégal fut ajouté aux autres, de sorte que la Compagnie avait le monopole du commerce français en Amérique, en Afrique et en Asie. Son titre fut étendu tout comme ses attributions : elle ne s'appela plus Compagnie des Indes Occidentales ou encore Compagnie d'Occident mais tout simplement *Compagnie des Indes*.

Les statuts restèrent les mêmes. Il lui fut permis d'émettre une nouvelle série d'actions afin de lever les fonds nécessaires, que ce soit pour payer les dettes des compagnies auxquelles elle succédait ou pour créer des comptoirs modernes. Ainsi, 50.000 actions furent émises à 500 livres, ce qui représentait 25 millions de livres ( 200 millions d'euros ) de capital nominal<sup>[66]</sup>.

La compagnie exigea aussi que les actions soient payées 550 livres et cela en argent, c'est à dire 27,2 millions ( 218 millions d'euros ) tant elle en estimait les avantages et certaine la faveur du public. Elle exigea donc 50 livres comptant, et les 500 livres restantes ( .000 euros ) en 20 paiements mensuels égaux. Dans le cas où lesdits paiements ne seraient pas effectués dans leur intégralité, les 50 livres avancées seraient perdues pour le souscripteur. C'était là un véritable marché à prime conclu avec le public.

L'accomplissement si rapide des promesses de Law, l'importance et l'étendue des derniers privilèges octroyés à la Compagnie d'Occident, et pour finir les facilités de paiement accordées aux porteurs, tout poussait à souscrire les nouvelles actions.

Et le mouvement s'accéléra.

Grâce aux délais accordés et en déboursant 550 livres ( 4.400 euros ), on pouvait se procurer 11 actions au lieu d'une seule et spéculer ainsi avec peu d'argent sur des sommes considérables.

À ce moyen ingénieux d'attirer les spéculateurs, Law en ajouta un autre : il décida qu'on ne pourrait souscrire aux nouvelles actions qu'en montrant quatre fois autant d'anciennes actions. Il fallut donc se dépêcher de les acheter pour remplir la condition exigée.

De fil en aiguille, elles atteignirent bientôt leur valeur réelle et même davantage. De leur prix de départ de 300 livres ( 2.400 euros ), elles montèrent à 500, à 550, à 600 et à 750 livres ( 6.000 euros ).

Autrement dit elles montèrent de 150%.

Ces secondes actions furent désignées sous le nom de « *filles* » pour les différencier des premières. Law, préoccupé par son désir d'abattre l'*Anti-système*, ne songea qu'à ajouter de nouveaux privilèges à ceux dont la Compagnie des Indes jouissait déjà.

Et justement, la fabrication des monnaies laissait entrevoir de grands bénéfices à réaliser sur les refontes. On a vu que le Régent avait donné l'ordre de refondre le 1 milliard du numéraire existant ( 8 milliards d'euros ), et de le remettre en circulation pour une valeur de 1,2 milliard de livres. Ce qui représentait un gain d'environ 200 millions de livres. Seule une infime partie de ce numéraire était déjà rentrée et le profit restait donc presque entièrement à finaliser, hormis la part absorbée par le billonnage<sup>[67]</sup>.

Par un nouvel édit du 25 juillet 1719, Law fit attribuer pour 9 ans à la Compagnie des Indes l'administration et la fabrication des monnaies. Celle-ci paya 50 millions de livres, ( 400 millions d'euros ) pour ce nouvel avantage. Le Régent, peu exigeant et prodigue, avait besoin de cette somme pour les dépenses de l'État et de sa cour. Afin que la compagnie puisse se procurer ces 400 millions, elle reçut l'autorisation de créer de nouveau 50.000 actions de plus au capital nominal de 500 livres, ce qui ne permettait qu'un versement de 25 millions de livres ( 200 millions d'euros ). Toutefois, vu l'engouement du public, elles lui furent livrées non pas à 550 livres comme les précédentes, mais à 1.000 livres ( 8.000 euros ), afin de générer la somme de 50 millions de livres pour l'État.

Law avait désigné sous le nom de « *filles* » les actions de seconde génération et « *petites filles* » celles de la troisième.

Les mêmes précautions avaient été prises pour assurer leur succès : 20 mois furent accordés pour les paiements ! Cette fois, il fallait montrer 5 des anciennes actions pour en acquérir une nouvelle. Enfin, on annonça que le registre des souscriptions ne serait ouvert que pendant 20 jours, et que, passé cette période, les actions non souscrites appartiendraient à la compagnie.

Ces ruses, toutes nouvelles alors, provoquèrent la ruée. Les Français coururent souscrire les actions au prix de 1.000 livres ( 8.000 euros ), dans les bureaux de la compagnie. Une circonstance nouvelle contribua grandement à susciter cette frénésie générale : la compagnie annonça qu'elle distribuerait 2 dividendes par an, de 6% chacune, ce qui constituerait un revenu de 12%.

Quoique très audacieuse, cette promesse n'était pas impossible à tenir : 200.000 actions de première génération, 50.000 de seconde et 50.000 de troisième, soit un total de 300.000. À 500 livres chacune, elles représentaient un capital nominal de 150 millions de livres ( 1,2 milliard d'euros ). Pour verser des intérêts de 12% par an à ce capital, il ne fallait que 18 millions de livres ( 144 millions d'euros ).

Or, les 3 millions de livres dus annuellement par le Trésor à la Compagnie pour les 75 millions de billets d'État, le bénéfice escompté sur les monnaies, ainsi que les profits générés par le commerce pouvaient bien produire la somme de 18 millions de livres ( 44 millions d'euros ) dans l'année. C'était un intérêt de 12% sur les 200.000 premières actions payées 100 millions de livres, d'un peu moins sur les 50.000 suivantes, les « *filles* » payées 27,5 millions de livres, et enfin de 6% sur les 50.000 « *petites filles* », souscrites au prix de 50 millions.

On arrivait au mois d'août. Les actions se négociaient nettement au-dessus de 1.000 livres ( 8.000 euros ). Ceux qui les avaient acquises à ce prix obtenaient déjà un bénéfice considérable. Mais ceux qui les avaient achetées à 500 livres ( 4.000 euros ), et surtout à 300 ( 2.400 euros ), ce qui était le cas pour les premiers acquéreurs, gagnaient eux respectivement 100% et 200%.

Les créanciers du Trésor, qui n'avaient acheté les premières actions que pour faire usage de leurs billets d'État et qui étaient tout joyeux de retrouver non seulement la valeur entière d'un capital qu'ils avaient cru perdu mais en plus de le voir doublé, se dépêchèrent de vendre, réalisant ainsi un bénéfice inespéré. Les spéculateurs plus avisés gardèrent leurs actions et en achetèrent d'autres au lieu d'en vendre : ils se préparèrent ainsi des fortunes colossales.



D'Argenson, ancien chef de la police et ami du Régent, tenta de s'opposer à John Law sans y parvenir.







## La rue Quincampoix devient le lieu où tout se passe

Entre la rue Saint-Denis et la rue Saint-Martin à Paris, se trouve la rue Quincampoix<sup>[68]</sup> qui a toujours été habitée par les banquiers et les trafiquants de « *papiers* ».

Dans la capitale, il n'existait pas encore, comme à Londres et Amsterdam, de Bourse où les vendeurs de toute sorte se réunissent pour acheter soit des marchandises soit des effets publics. On allait donc chez les banquiers de la rue Quincampoix s'informer des cours, négocier des valeurs et spéculer sur les différents effets émis par le Trésor.

Depuis que les guerres ruineuses de Louis XIV avaient obligé l'État à recourir au crédit, on avait assisté à Paris à l'apparition de *Commerçants de Papier*<sup>[69]</sup> sur les engagements duquel ils spéculaient.

Les mauvais débiteurs produisent les usuriers, de la même façon que les gouvernements qui ne sont pas ponctuels font naître les *agiateurs*<sup>[70]</sup>. Tout *papier* qui laisse entrevoir une possibilité de gain appelle des spéculateurs aventureux qui se plaisent à vivre dans le risque et qui ont l'honnêteté et les mœurs du joueur. Paris regorgeait alors de tels hommes dont certains avaient fait fortune, les autres attendaient l'occasion de le faire et vivaient d'expédients en prenant leur mal en patience.

Comme à cette époque les agents de change n'existaient pas encore, quelques-uns de ces trafiquants avaient installé leur établissement rue Quincampoix et vendaient ou achetaient pour autrui les *effets* en circulation. Depuis la création des deux nouvelles compagnies, celle des Indes et celle des *Fermes*, on se bousculait dans leurs bureaux. Et les spéculateurs, trop nombreux pour y tenir, avaient même fini par s'agglutiner dans la rue Quincampoix même. Là, on échangeait les nouvelles qui pouvaient produire la hausse ou la baisse, et on offrait des actions ou bien on en cherchait.

Les *Agioteurs* étaient partagés : les uns étaient pour le système de John Law, les autres contre. Parmi eux, l'un des plus importants, un certain Leblanc, avait rejoint les frères Pâris pour s'opposer à Law.

Le prince de Conti<sup>[71]</sup>, qui avait d'abord été favorisé dans les souscriptions, mais que Law avait été contraint d'éconduire parce qu'il était devenu trop exigeant, avait lui aussi rejoint les rangs des adversaires de ce qu'on appelait le *Système*. Ils firent une coalition, se procurèrent une grande quantité de billets et vinrent tous en même temps en demander la conversion en espèces. John Law, averti à temps, donna satisfaction aux premières demandes et, pour parer aux autres, il eut recours à une mesure radicale qu'expliquait, sans pour autant la justifier, la conduite déloyale de ses adversaires.

Ainsi fit-il rendre un édit ordonnant une diminution de la valeur en espèces des actions, à partir d'un certain jour. Les demandeurs de monnaie métal, refusant de supporter une telle diminution, s'empressèrent de tout rapporter à la banque. Le peuple tout entier se prononça en faveur de Law et le prince de Conti fit l'objet d'un blâme général.

# √ Law et le remboursement de la dette publique

Law voulait enfin terminer son projet en réunissant d'abord les *fermes* et la Compagnie des Indes, et ensuite en remboursant la dette publique. Il s'agissait de la partie la plus importante et la plus délicate de son plan. De ces deux mesures, la première torpillait l'*Anti-système* et procurait à la Compagnie des Indes l'administration des revenus indirects, tandis que la seconde était promise au Régent et devait débarrasser l'État de charges accablantes.

La dette publique s'élevait à 1,5 ou 1,6 milliard de livres, ( 12 milliards d'euros ), dont une partie était en contrats de rentes perpétuelles, une autre partie en billets d'État exigibles à court terme. Les intérêts à verser se montaient à 80 millions de livres ( 640 millions d'euros ), autrement dit la moitié des recettes fiscales de l'État. Il fallait donc trouver une combine pour payer la prochaine échéance des billets d'État et pour diminuer une charge annuelle à laquelle le Trésor ne pouvait plus suffire.

**Alors Law imagina la solution suivante : la compagnie se substituerait à l'État, et la totalité de la dette publique serait convertie en actions de la Compagnie des Indes.** Pour y parvenir, celle-ci devait prêter au Trésor 1,5 ou 1,6 milliard de livres sous forme d'actions. De cette manière, cette somme fournie par elle à l'État et remboursée par l'État aux créanciers lui reviendrait à travers l'achat des actions.

Law conçut d'autres moyens pour assurer le succès de ce plan : L'État verserait un intérêt de 5% à la compagnie sur le 1,6 milliard de livres ( 12 milliards d'euros ) que celle-ci devait lui prêter, ce qui produirait 48 millions de livres ( 384 millions d'euros ) par an. Le Trésor obtiendrait donc sur le service de la dette une économie annuelle de 53 millions de livres ( 424 millions d'euros ). En retour, il était prévu de transférer les *Fermes Générales*, adjudgées à l'époque aux frères Paris, à la compagnie. Les *Fermes* procuraient aux *Fermiers* 15 ou 16 millions de livres ( 120 ou 128 millions d'euros ) de profit net : la compagnie, recevant d'une part 3%, et recueillant de l'autre un profit de 15 ou 16 millions, était en mesure de verser un intérêt de 4% aux 1,6 milliard de livres de dette convertis en actions. Ses bénéfices commerciaux et ses succès à venir pouvaient lui fournir bientôt le moyen d'augmenter ce dividende.

D'après le taux d'intérêt du moment, qui avait baissé jusqu'à 3% depuis l'établissement de la banque, c'était une rémunération suffisante pour les actions. Celles-ci en effet qui avaient doublé avec la concurrence de l'*Anti-système*, devaient, délivrées de cette concurrence, effectuer des progrès bien plus rapides. Le financier écossais était donc en mesure d'espérer que le 1,5 ou 1,6 milliard de la dette viendrait se placer dans les actions. Law en avait même la certitude car, forcément exclu du placement sur l'État, cet immense capital n'avait d'autre ressource que de se placer sur la compagnie.

Son plan était immense et plein d'audace. Il devait permettre à l'État de payer sa dette et d'alléger ses charges annuelles en faisant passer les intérêts de la dette publique de 80 à 45 ou 48 millions de livres ( de 640 millions à 360 ou 384 millions d'euros ). Aux 32 ou 35 millions ( 256 ou 280 millions d'euros ) dont le Trésor allait être annuellement déchargé devait s'ajouter, en supplément, 15 ou 16 millions ( 120 ou 128 millions d'euros ) de profits qu'on enlevait aux *Fermiers* et les bénéfices éventuels du commerce.

L'opération consistait donc à rembourser les créanciers avec 3% par an, et avec des profits et des monopoles abandonnés jusque-là aux traitants<sup>[72]</sup> et aux compagnies de commerce. L'intérêt de 3 %, ces profits et ces monopoles pouvaient bien produire, comme on le verra bientôt, la somme annuelle de 80 millions de livres ( 640 millions d'euros ) dont les créanciers jouissaient auparavant. Jusque-là, en leur imposant cette modification, on ne commettait aucune fraude à leur encontre : John Law substituait à un crédit usé un crédit tout neuf.

Il créait un établissement qui, en cumulant les rôles de banquier, de commerçant et d'administrateur, devait former la puissance financière la plus colossale qui eût jamais existé.

# √ John Law met son plan à exécution

Mais, si ce plan présentait d'incontestables avantages, il demandait les précautions les plus sages pour l'exécuter. En effet, ce 1,6 milliard de livres, déplacé brusquement et transféré des contrats de rentes sur les actions de la *Compagnie des Indes*, avait besoin d'être mené avec une extrême prudence pour y parvenir, tout en empêchant la ruée. Autrement dit, il fallait éviter aussi bien une fuite qu'une précipitation *anarchique*. Nous allons voir de quelle manière Law s'y prit pour mener à bien cette opération, l'une des plus audacieuses qu'on ait jamais tentée en matière financière.

Par édit du 27 août 1719, le bail des *Grandes Fermes* fut résilié. Elles furent retirées aux frères Pâris et adjugées à la *Compagnie des Indes* qui, au lieu des 45,5 millions de livres ( 364 millions d'euros ) s'engagea à verser 52 millions de livres, ( 416 millions d'euros ). La compagnie promit alors de prêter à l'État la somme de 1,5 milliard de livres ( 12 milliards d'euros ) au taux de 3%. C'étaient par conséquent 45 millions de livres, ( 360 millions d'euros ) qui étaient dus par an à la compagnie et qu'elle était autorisée à prélever sur le produit annuel des *Fermes*, de sorte qu'il ne lui restait plus à fournir au Trésor que 7 millions de livres ( 56 millions d'euros ) par an.

Ensuite l'ordre fut donné de rembourser en premier les actions des *Fermes*, payées en contrats de rentes, puis les billets d'État, dont il restait 175 millions perdant encore 60%, et, pour finir, toutes les rentes sur l'État constituant un capital de 1,2 ou 1,3 milliard de livres ( 9,6 ou 10,4 milliards d'euros ).

Les porteurs de ces divers titres étaient invités à se rendre aux bureaux du Trésor, où les fonctionnaires devaient leur donner un récépissé indiquant la valeur de leur créance en vue de sa liquidation. Ils devaient ensuite présenter ce récépissé aux bureaux de la compagnie de Law qui en acquitterait la valeur en argent ou en billets de la banque.

Il avait été convenu qu'il serait fabriqué une grande quantité de billets, assez pour opérer ce remboursement, et qu'on les détruirait dès qu'ils rentreraient grâce à la vente *des actions émises*.

On ne pouvait pas, en effet, éviter de rembourser la dette avant qu'elle soit convertie en actions de la *Compagnie des Indes*. Pour cela, il fallait faire l'avance des sommes dues et la banque, qui appartenait au roi<sup>[73]</sup>, fut chargée d'y pourvoir avec ses billets.

À peine ces diverses dispositions furent-elles connues qu'une agitation extraordinaire se développa. Les actions des *Fermes* et les billets d'État étant à la veille de disparaître, les spéculateurs n'avaient plus que les actions de la *Compagnie des Indes* à se mettre sous la dent.

De plus, étant donné que la dette allait être remboursée, il était clair que ces actions offriraient un placement qui serait bientôt très recherché. Elles montèrent donc en flèche : de 1.000 à 1.500 livres ( .000 à 12.000 euros ) elles grimpèrent à 2.500 et à 4.000 livres ( 20.000 et 32.000 euros ) autrement dit 4, 6 et 8 fois le capital d'origine !

Le 13 septembre 1719, Law commença à émettre les nouvelles actions. Il en existait déjà 300.000 qui constituaient le capital nominal de 150 millions de livres ( 1,2 milliard d'euros ) émises les unes au prix de 500 livres, d'autres au prix de 550 livres, et les dernières à 1.000 livres ( 8.000 euros ).

Une nouvelle émission de 100.000 actions fut ordonnée, d'une valeur de 500 livres chacune, et au prix de 5.000 livres, ce qui représentait un capital nominal de 50 millions de livres ( 400 millions d'euros ) et une rentrée de fonds de 500 millions de livres ( 4 milliards d'euros ).

C'était le tiers de ce que la compagnie était tenue de fournir à l'État. Seul le paiement était exigé en argent.

# √ Le système s'emballe...

L'engouement pour la souscription fut phénoménal. Tout ce qui existait comme capitaux disponibles, qu'ils soient entre les mains des *Agioteurs* ou dans celles des créanciers de l'État, fut investi en souscriptions. Chacun prévoyait la hausse de ces actions qui allaient devenir le seul placement du 1,5 milliard de livres errant de la dette publique et on s'empressait de les retenir d'avance pour ensuite les faire payer très cher aux malheureux créanciers de l'État. S'accaparer ainsi des actions n'était pas difficile puisqu'avec 5.000 livres ( soit 40.000 euros ), on pouvait souscrire 10 actions au lieu de 1.

Les créanciers, se voyant privés de leurs placements, se plaignirent à juste titre de ne pas avoir la préférence sur toutes les catégories de souscripteurs. Quand il s'aperçut de son erreur, John Law fit rendre le 26 septembre 1719 ( 13 jours seulement après l'ouverture de la souscription ) un édit par lequel le paiement des actions ne devait être opéré qu'en billets d'État ou en récépissés pour remboursement.

Cette modalité assurait la préférence aux créanciers ou bien elle leur permettait de vendre leurs titres aux spéculateurs à des conditions avantageuses.

Mais l'édit arrivait tard et les spéculateurs avaient déjà retenu pour eux une grande partie de la somme émise. Une telle modalité, quoique tardive, présentait pourtant un autre avantage : elle dispensait le Trésor de faire l'avance du remboursement en billets. Au lieu d'aller changer les récépissés en billets, puis les billets en actions, on allait tout simplement porter les récépissés au bureau des souscriptions. La procédure était simplifiée, et épargnait l'émission éphémère d'une somme énorme en papier.

La première souscription ayant été remplie en quelques jours, le 28 septembre 1719, John Law en ouvrit une autre de même valeur et aux mêmes conditions que la précédente : c'étaient 100.000 actions à prendre, pour un capital nominal de 500 livres ( soit 4.000 euros ) et au prix de 5.000 livres ( 40.000 euros ) ce qui supposait un versement de 500 millions de livres, ( 4 milliards d'euros ) en 10 paiements égaux, dont un comptant.

La frénésie des souscripteurs fut la même. Les créanciers, pour avoir leurs récépissés, passaient des journées entières au Trésor. Il y en avait même qui s'y faisaient apporter à manger pour ne pas perdre leur place. Les billets d'État étaient naturellement très recherchés et avaient rapidement atteint la parité avec leur valeur nominale. Ils avaient même donné lieu à la plus condamnable des spéculations.

Un proche de John Law, le prussien Versénobre, mis au courant avant tout le monde de l'édit du remboursement, abusa du secret<sup>[74]</sup>. S'associant avec quelques *Agioteurs*, il fit acheter une quantité considérable de billets d'État qu'on obtenait alors à 50% ou 60% au-dessous de leur valeur nominale, et les employa dans les souscriptions où ils étaient acceptés à cette valeur. Sachant que les souscriptions procuraient déjà un profit immense, et, qu'avec les billets d'État les gens ne les payaient que la moitié, on comprendra alors quel bénéfice colossal cette troupe d'*Agioteurs* a pu réaliser.

Une fois qu'ils s'étaient procuré des récépissés ou des billets d'État, ceux qui avaient le projet de souscrire n'étaient pas au bout de leur peine car il leur fallait encore parvenir à l'hôtel de Nevers où étaient reçues les souscriptions. Pour y pénétrer, on attendait, écrasés les uns contre les autres jusqu'à l'asphyxie. Les portiers de l'hôtel gagnaient des sommes considérables en allant souscrire pour ceux qui ne pouvaient pas arriver jusqu'au bureau.

Des aventuriers, qui avaient revêtu la livrée de John Law et se faisaient passer pour ses domestiques, fendaient la foule et demandaient une somme exorbitante pour rendre ce service. Les moindres employés de la compagnie de John Law étaient des protecteurs recherchés. Quant aux cadres supérieurs et à Law lui-même, ils étaient adulés comme les dispensateurs des faveurs de la Fortune.

Les rues menant à l'hôtel de Law étaient encombrées de voitures et la plus brillante noblesse de France venait humblement solliciter ces souscriptions qui étaient déjà très au-dessus du prix d'achat et qui devaient grimper bien plus encore.

Mieux : par un article de l'édit constitutif de la compagnie, la propriété des actions n'entraînait pas la dérogeance<sup>[75]</sup>. La noblesse pouvait donc se livrer à ce genre de trafic sans courir le risque de perdre ses titres. Aussi endettée que l'était le roi<sup>[76]</sup> en raison de ses prodigalités et des longues guerres de son règne, elle cherchait dans des spéculations « heureuses » le moyen de gagner au moins

de quoi rembourser ses dettes. Les aristocrates entouraient Law et le flattait. Lui, très appliqué à se créer des partisans, gardait peu de souscriptions pour lui-même, et les distribuait à ses amis à la cour.

À nouveau, la nouvelle souscription fut remplie en quelques jours. Si l'on songe que 50 millions de livres comptant suffisaient pour retenir les 500 millions de livres ( 4 milliards d'euros ) de chaque émission, on comprendra que les billets d'État qui restaient encore sur le marché et les récépissés déjà délivrés devaient suffire pour accaparer les actions offertes au public. Les créanciers non remboursés, et c'étaient les plus nombreux, étaient donc privés de souscriptions et réduits à se les procurer plus tard sur le marché à un prix exorbitant.

Les actions souscrites à 5.000 livres ( 40.000 euros ) à l'hôtel de Nevers, se revendaient dans la rue Quincampoix à 6.000, 7.000 et 8.000 livres, soit 53.600 ou 64.000 euros. Au besoin d'avoir des placements se joignait l'espérance de voir ces actions monter indéfiniment.

Rien d'étonnant alors que cet engouement se soit transformé en une véritable fureur.

Le 2 octobre 1719, soit 4 jours après la seconde souscription, une troisième fut ouverte pour satisfaire toutes les demandes. En tout point identique aux deux premières, elle devait rapporter un capital de 500 millions de livres ( 4 milliards d'euros ) pour atteindre la somme de 1,5 milliard de livres ( 12 milliards d'euros ) nécessaire à la Compagnie afin de rembourser la dette publique.

L'affluence fut la même au Trésor où l'on délivrait les récépissés qu'à l'hôtel de Nevers où l'on recevait les demandes de souscriptions.

On comprend le motif de cet enthousiasme frénétique puisqu'à l'hôtel de Nevers on avait pour 5.000 livres ( 40.000 euros ) ce qui valait 7.000 et 8.000 livres ( 56.000 et 64.000 euros ) rue Quincampoix !

Cette nouvelle émission au prix de 5.000 livres fit chuter les cours de la rue Quincampoix. On les vit un moment au-dessous des 5.000 livres, on les vit même à 4.000, tant les mouvements étaient aveugles et pour ainsi dire convulsifs, vu la fièvre qui s'était emparée des esprits. Il n'existait aucune raison de donner à 4.000 livres ce qu'ailleurs on allait prendre à 5.000.

Mais le phénomène ne dura que quelques heures et les cours remontèrent bien vite. Une fois la souscription terminée, les actions se retrouvèrent rue Quincampoix au cours de 7.000 et 8.000 livres ( 56.000 et 64.000 euros ). Remarquons en passant que les *Agioteurs* habiles avaient déjà eu deux occasions de réaliser des bénéfices considérables.

Ayant acquis les billets d'État à vil prix, ils s'étaient procuré les souscriptions au prix le plus bas, entre 500 et 1.000 livres ( 4.000 et 8.000 euros ). Ils les avaient ensuite cédées à 7.000 ou 8.000 livres, et le 2 octobre, jour de la baisse, ils avaient pu les racheter à 4.000 livres ( 32.000 euros ) pour les revendre encore à 7.000 ou 8.000 livres le lendemain ! On imagine tout à fait ce qu'ils avaient dû gagner dans ces diverses circonstances.

Il ne s'agissait plus de quelques groupes épars que l'on apercevait dans la rue Quincampoix, mais bien une foule compacte, occupée à spéculer du matin au soir. Les souscriptions avaient été divisées en coupons, transmissibles au porteur comme les billets, avec la simple formalité de l'endossement. Dans le courant d'octobre, les actions avaient déjà dépassé 10.000 livres ( soit 80.000 euros ), et on ne savait où elles s'arrêteraient.

# √ Commentaires III

Nul besoin de beaucoup d'explications pour mettre en lumière la faute commise par John Law dans l'exécution de son plan : Rien de plus admissible, ni de plus réalisable, que le transfert de la dette publique d'un placement sur l'autre.

L'État pouvait en effet y trouver une économie et ses créanciers ne rien perdre. Mais il fallait prendre beaucoup de précautions pour que ce transfert s'opère sans confusion et sans désordre. Malheureusement Law n'en prit aucune, et on est confondu d'étonnement quand on voit de quelle manière il a conduit cette partie de son plan.

Il avait d'abord annoncé le remboursement de la dette publique par la Compagnie des Indes. Puis il avait laissé les actions monter à 3.000, 4.000 et 5.000 livres, si bien que les porteurs des premières actions gagnaient jusqu'à 10 fois leur mise et qu'ils avaient eu pour 500 et 1.000 livres ( 4.000 et 8.000 euros ) ce que les créanciers de l'État allaient payer 5.000 ( 40.000 euros ).

Il s'était enfin décidé à ouvrir les nouvelles souscriptions et les avait ouvertes avant que tous les créanciers aient récupéré leurs récépissés, autrement dit avant que leurs fonds soient disponibles.

Puis, il avait accordé des délais de paiement de manière que les plus pressés pouvaient prendre la place des autres et que 150 millions de livres ( 1,2 milliard d'euros ) suffisaient pour s'emparer d'un placement de 1,5 milliard de livres ( 12 milliards d'euros ). Pour finir, Law avait ouvert les souscriptions en trois fois, comme s'il avait voulu faire monter l'excitation en ne la satisfaisant que progressivement. Avec une telle façon d'agir, il était naturel que tout le monde se jette sur les souscriptions et que le mouvement, qui aurait pu être paisible, se change en précipitation furieuse.

Les précautions qu'il aurait fallu prendre viennent à l'esprit de tous. D'abord ne pas laisser monter les actions à 5.000 livres car c'était permettre aux porteurs des premières actions de réaliser un profit injuste, aux dépens des créanciers de l'État.

Il fallait ensuite n'ouvrir les souscriptions que lorsque les récépissés seraient entièrement délivrés, afin qu'aucun de ces créanciers ne soit exposé à rester à la traîne. *Il fallait encore déclarer, dès le premier jour, que les récépissés et les billets d'État seraient seuls reçus en paiement des souscriptions, de manière que des spéculateurs étrangers à la dette publique ne puissent prendre*

*la place des créanciers de l'État, à moins que ces derniers ne la cèdent volontairement en vendant leurs titres.*

Il fallait enfin, pour que les créanciers ne viennent pas prendre la place les uns des autres, ne pas leur accorder de délais de paiement, ce qui aurait empêché que 150 millions de livres ( soit 1,2 milliard d'euros ) de la dette ne prennent la place de 1,5 milliard ( 12 milliards d'euros ).

Comme on vient de le voir, rien de tout cela ne fut fait. Law avait, disait-on, accordé des délais de paiement parce que les créanciers n'étaient remboursés que les uns après les autres.

Cette mesure aurait pu être bonne si chaque créancier, obligé de payer 10% avait été remboursé de 10%. Mais celui qui était remboursé l'était pour la totalité de sa créance et celui qui attendait n'avait rien du tout et ne pouvait pas souscrire.

D'ailleurs, les billets d'État, tous disponibles car ils étaient sur le marché et pouvaient tous être achetés en un instant, avaient un immense avantage sur les récépissés, qui donna lieu, comme on l'a vu, à des combines frauduleuses.

On alléguait aussi pour excuse que l'obligation de faire tous les paiements en récépissés ou en billets d'État devait tôt ou tard amener les actions dans les mains des créanciers puisque les souscripteurs seraient forcés soit d'acheter les récépissés aux créanciers à un prix proportionnel à celui des actions, ou bien de leur abandonner les actions à un prix réduit, puisqu'ils n'avaient pas la monnaie nécessaire pour les payer.

L'argument aurait été valable si cette prescription avait été adoptée dès le premier jour. Mais lorsqu'on y songea, un mouvement anarchique s'était déjà produit dans les cours et il n'y avait plus aucun moyen d'arrêter ou simplement de freiner ce mouvement. Aucune des précautions nécessaires ne fut donc observée.

John Law, préoccupé par les obstacles qu'il avait dû franchir pour assurer la réussite de son projet économique, n'avait songé qu'à éblouir les esprits par un succès prodigieux et il avait tout fait pour exciter la frénésie des souscripteurs au lieu de tout faire pour les contenir.



Une femme, voulant obtenir des parts, alla jusqu'à simuler un accident de fiacre devant le domicile de Law afin d'attirer son attention.



## Dans la rue Quincampoix les péripéties se succèdent

Entre la fin du mois d'octobre de cette année 1719 et le début du mois de novembre, ce succès pourtant dangereux alla toujours croissant. John Law, qui se trouvait lui aussi entraîné dans la même dynamique frénétique que le peuple français, ne négligea rien pour étendre les attributions de la Compagnie. Il lui fit adjuger la *Ferme* du tabac, moyennant la somme de 100 millions de livres de plus ( 800 millions d'euros ), qu'elle prêta au Trésor et qui servirent à rembourser 4 millions de livres ( 32 millions d'euros ) de rentes hypothéquées sur cette ferme.

La Compagnie ne recevant sur ce prêt que 3% d'intérêts, autrement dit 3 millions de livres ( 24 millions d'euros ) cela représentait un million de livres ( 8 millions d'euros ) d'économie pour l'État. Law supplia le Régent d'utiliser ce million pour supprimer les impôts sur le suif, l'huile, le poisson, etc., ce qui remplit le peuple de Paris d'une immense joie et fit singulièrement augmenter la faveur dont jouissait le *Système*.

# √ La spéculation se déchaîne

Ce n'étaient pas seulement les spéculateurs ordinaires et les créanciers de l'État qu'on voyait rue Quincampoix. C'étaient aussi toutes les classes de la société confondues qui se repaissaient des mêmes illusions. On y voyait des nobles qui s'étaient illustrés sur les champs de bataille ou qui se distinguaient dans la magistrature. On y voyait des gens d'Église, des commerçants, des bourgeois paisibles, et même des domestiques que l'idée de faire rapidement fortune remplissait de l'espoir de devenir les égaux de leurs maîtres.

Toutes les maisons de la rue Quincampoix avaient été transformées en bureaux par les marchands de *papier*, les locataires ayant cédé leurs appartements et les marchands leurs boutiques !

Des maisons dont le loyer s'élevait à 700 ou 800 livres, ( 5.600 ou 6.400 euros ) avaient été divisées en une trentaine de bureaux et pouvaient rapporter 50.000 ou 60.000 livres ( 400.000 ou 480.000 euros ). La spéculation battait son plein, aussi bien sur les loyers que sur les *Papiers*.

Un cordonnier qui avait transformé sa boutique en bureau en y installant des tabourets, une table et de quoi écrire, gagnait 200 livres ( 1.600 euros ) par jour.

Les boutiques s'étaient aussi transformées en cafés et en restaurants, tandis qu'une partie des Parisiens avait émigré dans le quartier. Ils y venaient dès le matin, y déjeunaient, y dînaient, et, lorsque la violence des négociations retombait, ils passaient l'après-midi à jouer aux quadrilles<sup>[77]</sup>.

De nombreuses voitures qui attendaient leur propriétaire bouchaient les rues Saint-Denis et Saint- Marin, les deux rues situées de part et d'autre de la rue Quincampoix.

Aux Parisiens s'étaient joints de nombreux provinciaux et même des étrangers. Parmi eux, on comptait surtout des Gascons, des Provençaux et des Dauphinois tandis que les étrangers étaient des Génois, des Vénitiens, des Genevois, des juifs allemands, des Hollandais, des Flamands et des Anglais. Beaucoup, par timidité ou ignorance, n'osaient pas *jouer* eux-mêmes, et faisaient *jouer* à leur place des spéculateurs pleins d'audace formés sous le règne précédent.

Ces derniers étaient organisés en véritables bandes d'escrocs. Ils pariaient sur la hausse continue mais le plus souvent sur les variations qu'ils avaient l'art de produire. Ainsi, ils se rangeaient en file dans la rue Quincampoix, prêts à agir au premier signal. À peine une sonnette ( placée dans le bureau d'un dénommé Papillon ) avait-elle retenti que tous ensemble et **en même temps ils proposaient des actions à la vente, ce qui avait pour effet de provoquer, en réaction, un phénomène de baisse.** Puis, à un autre signal, ils rachetaient au prix le plus bas ce qu'ils venaient de vendre au prix le plus haut, *de la sorte ils vendaient toujours cher et rachetaient bon marché.*

Les variations étaient si rapides et si énormes que des spéculateurs qui recevaient des actions pour aller les vendre avaient le temps de faire des profits considérables en ne les gardant qu'un seul jour.

On en vit même un qui disparut pendant deux jours alors qu'il fut chargé de vendre des actions. On crut qu'il les avait volées. Pas du tout. Il en restitua scrupuleusement la valeur mais, entre temps, il avait gagné 1 million de livres ( 8 millions d'euros ) pour son propre compte.

Cette capacité qu'avaient les capitaux de générer des profits si rapides avait engendré un trafic tout à fait singulier : on prêtait des fonds à l'heure et à un taux d'intérêt absolument inimaginable. Non seulement les spéculateurs étaient capables de payer ces intérêts mais ils trouvaient encore le moyen de récupérer pour eux-mêmes un profit conséquent.

Ainsi, **on pouvait gagner jusqu'à un million de livres par jour. Il n'est donc pas étonnant que des valets soient devenus tout à coup aussi riches que leur seigneur.** Il y en eut un, dit-on, qui, rencontrant son maître par mauvais temps, avait fait arrêter son carrosse et lui avait proposé d'y monter.

# √ OÙ la rue Quincampoix devient... le Mississippi !

On avait donné un surnom à la rue Quincampoix : le Mississippi... Tous les jours, des artisans et de paisibles rentiers se laissaient arracher à leur travail quotidien ou à leur insouciance médiocrité pour s'embarquer sur cette mer orageuse.

Leur nombre ne cessait d'augmenter et, au mois de novembre, on était encore en proie aux chimères les plus folles. À cette époque la cote des actions s'élevait à 15.000 livres ( 120.000 euros ). Personne ne se demandait quel était le fondement d'une richesse aussi faramineuse. **Personne ne se disait que le Papier n'a de valeur qu'autant qu'il représente des richesses réelles** et que les actions ne représentaient, elles, que les valeurs suivantes :

- 100.000 livres pour les premières actions émises au nombre de 200.000

- 27.000 livres pour les secondes émises au nombre de 30 000

- 50.000 livres pour les troisièmes émises au nombre de 30.000

- 500.000 livres pour les dernières émises au nombre de 300.000

Tandis que les 600.000 actions représentaient véritablement la somme de 1,677 milliard et 500.000 livres, soit 13 milliards 420 millions d'euros, elles étaient parvenues, au prix de 15.000 livres ( 120.000 euros ) à représenter une somme de 9 milliards de livres ( 72 milliards d'euros ).

# √ Commentaires IV

Mais le commerce de toutes les Indes avait-il déjà produit assez de bénéfices pour permettre une telle augmentation du capital et pour offrir des intérêts en proportion ? Avait-il, par exemple, produit dans l'année un bénéfice de 450 millions de livres ( 3,6 milliards d'euros ) pour procurer au moins 5% à ce capital soudainement créé ?

Absolument personne ne se posait ces questions.

On semblait croire avec John Law que toute richesse est dans le numéraire et que le papier peut parvenir à le remplacer.

Aussi se croyait-on riche de toute la valeur du moment des actions !



N.º 51933

*Dix livres Tournois.*

**L**A BANQUE promet payer au Porteur à vue Dix livres Tournois, valeur reçüe. A Paris le premier Janvier mil sept cens vingt.

Vû p.º le S.º Fenellon,  
*Giraudeau,*

Signé p.º le S.º Bourgeois,  
*Delanauze.*

Contrôlé p.º le S.º Durevest,  
*Granet.*

N.º 1171820

*Dix livres Tournois.*

**L**A BANQUE promet payer au Porteur à vue Dix livres Tournois en Especes d'Argent, valeur reçüe. A Paris le premier Janvier mil sept cens vingt.

Vû p.º le S.º Fenellon,  
*Giraudeau.*



Signé p.º le S.º Bourgeois,  
*Delanauze.*

Contrôlé p.º le S.º Durevest,  
*Granet.*



## L'irrésistible ascension de John Law

La France avait donc une véritable adulation pour le financier écossais. La noblesse se bousculait en masse dans l'entrée de ses appartements. Un de ses anciens amis le vit réaliser de longs calculs, puis déjeuner, puis jouer au Pharaon tandis qu'une foule de grands seigneurs l'attendait patiemment.

Il n'y avait là aucune arrogance de la part de Law mais il n'aurait pas pu s'occuper des tâches les plus indispensables à la vie s'il avait voulu répondre à toutes les sollicitations dont il faisait l'objet. Une dame alla jusqu'à faire renverser sa voiture sous ses fenêtres pour l'obliger à se montrer.

John Law avait conservé un train de vie des plus modestes mais sa femme, moins intelligente que lui, ne savait pas dissimuler son orgueil de parvenue et elle manifestait par son attitude hautaine l'exaspération que lui causaient les assiduités des adulateurs de son mari.

Son fils fut même admis à danser avec le roi dont il avait l'âge<sup>[78]</sup>, tandis que sa fille, à peine 8 ans, donna un bal chez elle.

Les plus brillants représentants de la noblesse réclamèrent l'honneur insigne d'être invités à cette fête donnée par une enfant. Même le Nonce du Pape y arriva dans les premiers, prit dans ses bras la jeune maîtresse de maison et la couvrit de baisers. Ducs et princes demandaient à être fiancés à cette petite fille à peine sortie de l'enfance.

Le Régent, séduit comme tout le monde, enleva les finances à Monsieur d'Argenson pour les donner à Law. Et comme ce dernier était protestant, l'abbé de Tencin<sup>[79]</sup> fut chargé de sa conversion.

Les gouvernements des pays voisins ne purent retenir une certaine inquiétude en voyant la France devenir une puissance financière. L'Angleterre se crut obligée de ménager Law, lui qui avait conservé un vif ressentiment contre sa patrie.

Ainsi, son ambassadeur, le fougueux Stairs<sup>[80]</sup>, fut-il rappelé car il avait déplu au financier écossais.

De pareils faits donnent une idée de l'influence que l'auteur du *Système* avait acquise en France et en Europe. Bien qu'il ait été doté d'une intelligence supérieure à la moyenne, Paris disait qu'il prenait lui-même part à l'ivresse générale. Il achetait ostensiblement des terres en France et n'essayait pas, par précaution, de se constituer une fortune à l'étranger.

Bref, rien n'annonçait qu'il ait prévu sa future et triste destinée.

## √ **Actions et billets : même succès à Paris...**

Tandis que les actions de la Compagnie des Indes avaient cette cote si élevée, les billets de la Banque, qui avait toujours une existence à part de la-dite compagnie, rencontraient un succès égal. La facilité qu'offraient les billets dans les négociations rapides de la rue Quincampoix avait créé un véritable engouement pour ce moyen de paiement. **Pour s'en procurer, on venait déposer des quantités phénoménales d'or et d'argent et ils avaient même fini par gagner 10% sur le numéraire. La Banque avait été obligée d'en émettre jusqu'à 640 millions à la fois.**

## √ ... Mais pas en province

Cependant, leur usage n'était pas aussi répandu dans les provinces qu'à Paris. Comme là-bas il n'existait pas de spéculation sur les actions, le besoin était presque inexistant. Par un édit du 1<sup>er</sup> décembre 1719, John Law voulut donc remédier à l'échec que les billets rencontraient en province.

En vertu de cet édit, la conversion de l'or et de l'argent métal contre des billets était désormais interdite à Paris et n'était plus autorisée que dans les provinces. En outre, toujours selon cet édit, l'impôt devait être perçu en billets et tous les créanciers avaient le droit d'exiger son paiement sous cette forme.

On comprend bien le but d'un pareil décret. L'émission des billets étant stoppée à Paris où ils étaient déjà en surnombre, leur source était en quelque sorte transférée en province. De plus, l'obligation d'acquitter l'impôt en billets, et la possibilité accordée aux créanciers d'exiger son paiement par ce moyen, ne pouvaient que contribuer à répandre leur usage jusqu'aux extrémités les plus reculées du pays.

Certes, on ne donnait pas *cours forcé de monnaie* aux billets car il aurait fallu obliger tout le monde à les accepter mais, comme ils gagnaient du terrain sur l'argent, le fait d'autoriser tout le monde à en exiger équivalait à obliger tout le monde à en avoir. Ainsi Law se jetait-il déjà dans les *mesures forcées* pour étendre aux provinces le succès que la Banque obtenait à Paris.

# √ Et le Mississippi devient l'Himalaya...

Le mois de décembre vit l'engouement pour le *Système* atteindre son paroxysme. Les actions avaient fini par monter jusqu'à 18.000 et même 20.000 livres ( 144.000 et 160.000 euros ). Rue Quincampoix, on avait remis de l'ordre. Des gendarmes avaient été placés aux deux bouts de la rue et une commission avait été nommée pour juger sommairement les contestations.

L'affluence des spéculateurs était croissante. On accourait de partout pour ce rendez-vous général avec la Fortune. Les créanciers y apportaient les sommes reçues de leurs débiteurs, les propriétaires la valeur de leurs terres et de grandes dames celle de leurs diamants.

Les Mississipiens commençaient à s'adonner aux plaisirs et aux désordres qui accompagnent les fortunes acquises trop brusquement. Puisque le Régent était libéré de ses soucis et que la noblesse se croyait riche, les spéculateurs qui possédaient d'immenses quantités de *Papier* se livraient à toutes les débauches.



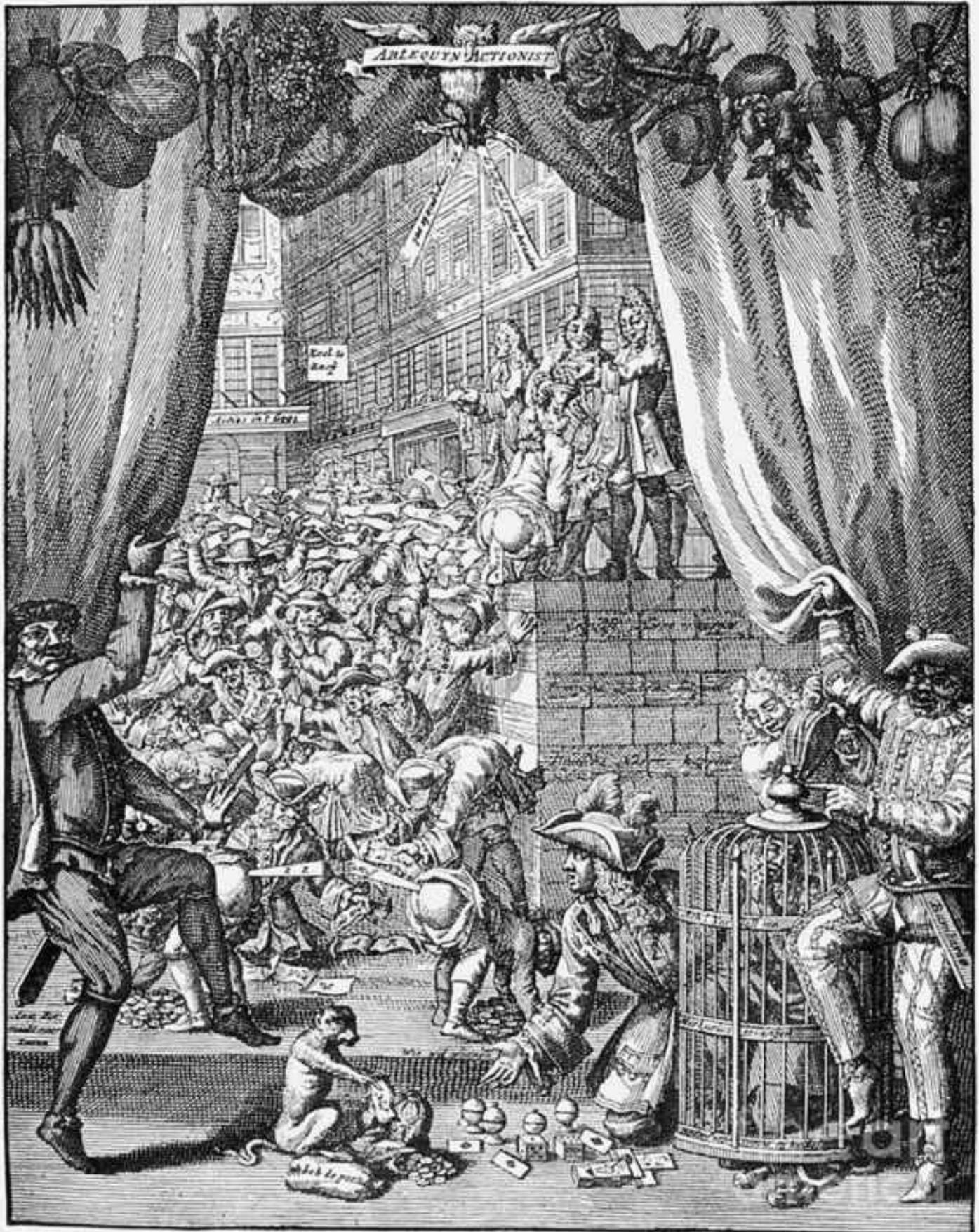
Dans les magasins de la rue Saint-Honoré, qui regorgeaient d'habitude des plus belles étoffes, on ne trouvait plus rien. Le drap d'or, que l'on voyait porté par toutes sortes de gens, était devenu une denrée extrêmement rare à l'achat.

La capitale était parcourue par un nombre incalculable de voitures. Dans les rues Saint-Denis et Saint- Martin, contiguës à la rue Quincampoix, les encombrements dus aux voitures des Mississipiens enrichis étaient tels que les commerçants adressèrent une plainte au Régent pour nuisances à leurs commerces.



Le bossu ( dont le dos permettait de signer les contrats pour porter chance ) avait gagné une petite fortune rue Quicampoix en servant de bureau ambulat.

Page suivante, caricature de l'époque décrivant la folie qui s'était emparée des Parisiens spéculateurs.





~ 8 ~

## Les premiers avertissements

# √ Un krach annoncé...

Une situation aussi étrange ne pouvait se prolonger indéfiniment. Avant que John Law ne soit arrivé au bout de son *Système*, avant qu'il ait fait accorder à la *Compagnie des Indes* les dernières attributions qu'il lui destinait, et qu'il l'ait réunie à la Banque, les actions devaient subir une chute effroyable.

Au prix où elles étaient parvenues, les 600.000 actions représentaient un capital de 10 à 12 milliards de livres ( 80 à 96 milliards d'euros ). Le seul moyen de soutenir cette fiction insensée aurait été de donner un intérêt proportionné aux actionnaires, et, pour cela, il aurait fallu 4 ou 5 millions de livres de revenus ( 32 ou 40 millions d'euros ) pour leur assurer ne serait-ce que 4%. Or, voici quelle était la situation des revenus de la Compagnie au cours de cette première année :

- Les 48 millions de livres, ( 384 millions d'euros ) étaient à prendre sur les *Fermes* pour payer les intérêts de 1,6 milliard de livres de la dette publique.

- *Le bénéfice sur le bail des Fermes était de 15 millions de livres ( 120 millions d'euros ). Cela représentait déjà une somme de 63 millions de livres ( 504 millions d'euros ).*

- *Le bénéfice sur les recettes générales était de 1,5 million de livres ( 12 millions d'euros ).*

- *Celui sur le tabac s'élevait à 2 millions de livres ( 16 millions d'euros ).*

- *Et celui sur les monnaies à 4 millions de livres ( soit 32 millions d'euros ).*

- *Il restait encore les profits sur le commerce, autrement dit 10 millions de livres ( 80 millions d'euros ).*

Toutes ces sommes additionnées faisaient un total de 80,5 millions de livres ( 644 millions d'euros ).

# √ Commentaires V

Un tel revenu permettait d'accorder tout au plus 5% au capital réel qui était, comme nous l'avons vu, de 1,677 milliard de livres ( 12,8 milliards d'euros ). Comment était-il possible de fournir un revenu, même modique, au capital de 10 milliards de livres ( 80 milliards d'euros ) ?

Et de lui procurer par la même occasion quelque réalité ?

Cette démesure au niveau des prix devait prendre fin au moment où la fiction allait être confrontée à la réalité.

Et ce moment était celui où les riches actionnaires songeraient à *réaliser*<sup>[81]</sup> leur fortune, que ce soit pour l'assurer ou pour en jouir.

# √ Le début de la fin

La fin du mois de décembre 1719 marqua le terme de cette funeste illusion qui avait duré 3 mois pleins. Un bon nombre de spéculateurs, plus avisés que les autres, ou plus pressés de profiter de leur richesse, s'entendirent pour se débarrasser de leurs actions.

**Profitant de l'aveuglement qui poussait une foule de gens à vendre leurs biens immobiliers, ils les achetèrent et donnèrent ainsi l'imaginaire contre du réel.**

On les vit s'installer dans de magnifiques hôtels particuliers ou sur de superbes terres et étaler des fortunes de 30 à 40 millions de livres ( 240 à 320 millions d'euros ). **Ils s'emparèrent également des pierres précieuses, de l'or et de l'argent métal qui s'offraient toujours en aussi grande quantité et se nantirent ainsi des valeurs les plus solides, en échange des valeurs illusoires qu'ils étaient parvenus à faire accepter à une foule de gogos.**

# √ D'abord les prix grimpent

Le premier effet de cette soudaine précipitation pour *réaliser* les actions, ce fut une hausse générale des prix. Une masse énorme de *papier* entraînait dans la balance avec une même quantité de marchandises ou de propriétés et plus le *papier* s'offrait contre tous ces biens à vendre, plus la hausse des prix s'accélérait.

Le tissu qui, auparavant coûtait 15 à 18 livres l'aune ( 120 à 144 euros ) atteignit le prix de 125 livres ( 1.000 euros ).

Chez un rôtisseur, un « Mississippien » qui enchérissait avec un grand seigneur pour avoir une gelinotte, la paya 200 livres ( 1.600 euros ).

# √ Puis les actions baissent...

À partir de cet instant, les actions subirent une première baisse. Une inquiétude sourde ne tarda pas à se répandre. On ne mesurait pas encore toute la hauteur de la chute qui menaçait, mais on exprimait de l'étonnement... On commençait à avoir des doutes, bref, on commençait tout simplement à avoir peur. Les actions descendirent à 15.000 livres ( 120.000 euros ).

Néanmoins, si les Français se méfiaient des actions, on ne se méfiait pas encore des... billets !

La Banque, en effet, n'avait rien à voir avec la Compagnie, et, jusque-là, leurs destins ne semblaient pas devoir être liés. Les billets n'avaient pas non plus subi de hausse artificielle et extraordinaire. Ils avaient sans aucun doute été émis en quantité considérable, mais contre de l'or et de l'argent métal, ainsi que sur dépôt d'actions. La partie émise sur dépôt d'actions partageait bien, il est vrai, le danger que couraient les actions elles-mêmes mais on n'y pensait pas et les billets jouissaient encore d'une confiance totale.

Seulement, ils avaient perdu la supériorité qu'ils avaient eue un temps sur le numéraire depuis que ce dernier était si recherché par ceux qui voulaient *réaliser* leurs actions.

Déjà on portait les billets à la Banque pour les échanger contre des valeurs métalliques et l'énorme réserve qu'elle possédait commençait à diminuer ostensiblement.

# √ **Entre incitations et contraintes**

John Law fit alors ce que font en général tous les gouvernements dans les mêmes circonstances. Et ce qui leur réussit si mal. Il eut recours aux *moyens forcés* :

## √ **D'abord la carotte...**

Par édit, il déclara d'abord que les billets de banque vaudraient toujours 5% de plus que les espèces métalliques. Moyennant cette prime, l'interdiction des dépôts d'or et d'argent métal contre des billets à Paris fut levée et on put de nouveau aller à la Banque déposer du numéraire pour se procurer des billets. Cette autorisation était d'un ridicule achevé car personne n'était disposé à échanger de l'argent contre du papier, fût-ce à valeur égale.

# √ Puis le bâton...

Mais ce n'est pas tout : **l'édit stipulait qu'à l'avenir les espèces d'argent ne pourraient plus figurer que dans les paiements inférieurs à 100 livres ( 800 euros ) et l'or que dans ceux inférieurs à 300 livres ( 2.400 euros )**. Cela équivalait à donner *cours forcé de monnaie* aux billets pour les paiements importants, le numéraire ne subsistant que pour les plus petits. C'était aussi utiliser la force publique pour obtenir un résultat qu'il ne faut attendre que du succès naturel d'une banque.

# √ Rien n'y fait !

Ces mesures échouèrent à renflouer en or et en argent métal les caisses de la Banque. **L'obligation d'utiliser les billets pour les paiements inférieurs à 300 livres ( 2.400 euros ) forçait bien à les employer, mais elle ne rétablissait pas pour autant la confiance.** Les Français utilisaient les billets pour les paiements importants mais, **secrètement, ils thésaurisaient l'or et l'argent, dont ils considérait la valeur bien plus réelle et bien plus rassurante.**

Les créanciers de l'État ne portaient plus leurs récépissés à la rue Quincampoix parce qu'ils avaient déjà des doutes sur les actions. Ils ne pouvaient pas non plus se décider à acheter des immeubles dont le prix avait quadruplé. Ils étaient donc en proie à la plus vive inquiétude et, à leur tour, mettaient dans l'embarras les porteurs d'actions qui auraient eu besoin des récépissés pour payer leurs échéances<sup>[82]</sup>.

Donc le moment de la catastrophe approchait, et plus rien ne pouvait l'éviter, à moins que, par un coup de baguette magique, on ne procure un bénéfice de 400 à 500 millions de livres ( 3,2 à 4 milliards d'euros ) à la Compagnie. Or, celle-ci pouvait à peine en espérer un de 70 ou 80 millions de livres ( 560 ou 640 millions d'euros ).



~ 9 ~

**John Law persiste et signe**

# √ Devenu catholique, John Law devient aussi Français, puis ministre des Finances

Converti par l'abbé de Tencin, Law avait donc abjuré sa foi protestante et nommé dans la foulée Contrôleur Général des Finances<sup>[83]</sup>. Il voulut ranimer les cœurs lui-même, et, dans les premiers jours de janvier 1720, il se montra dans la rue Quincampoix en grand costume de ministre et entouré de tout un cortège de seigneurs.

Sa présence fit renaître un peu d'enthousiasme et réveilla pour un moment tous les espoirs. Ses agents répandirent les informations selon lesquelles de nouveaux édits allaient être rendus en faveur de la Compagnie, les avantages des actions seraient étendus, donc elles ne pouvaient que remonter sous peu et la baisse n'aurait été qu'un accident passager.

# √ Il étend les pouvoirs de la Compagnie des Indes

Le ministre ajouta en effet de nouvelles attributions à celles dont la Compagnie était déjà pourvue. Il fit rembourser les charges de Receveurs des Finances afin qu'elle récupère les recettes générales, et se trouva chargée de la totalité de l'administration des revenus publics !

Il lui fit encore octroyer le bénéfice de l'affinage de l'or et de l'argent et ordonna la refonte de certaines pièces de monnaie pour qu'elle ait l'occasion de réaliser un nouveau profit. Il annonça aussi qu'elle consacrerait des sommes considérables au développement de la pêche et de l'industrie.

# √ John Law continue de soutenir le cours des actions

Puis il accorda aux souscripteurs d'actions des délais plus importants pour payer leurs échéances. Cette mesure rassura un grand nombre d'entre eux qui avaient le couteau sous la gorge. Enfin, il fit publier par ses directeurs l'information selon laquelle la Compagnie était en mesure de distribuer un dividende de 40% sur le capital nominal de 300 millions de livres ( 2,4 milliards d'euros ) ce qui représentait un intérêt de 6% à 7% sur le capital réel de 1, 677 milliard de livres ( 13,4 milliards ). Cela supposait un revenu annuel de 120 millions de livres ( 960 millions d'euros ) mais, d'après ce qu'on a vu, cette promesse était tout à fait fallacieuse car le revenu ne pouvait guère dépasser 80 millions de livres ( 640 millions d'euros ).

Pour finir, comme les créanciers de l'État avaient cessé de demander le remboursement de leurs créances et se plaignaient de l'incertitude du cours des actions tandis que le prix des immeubles avait quadruplé, Law fit promulguer un édit par lequel tous ceux qui ne se présenteraient pas pour recevoir le capital de leurs rentes en subiraient la réduction de 2%.

À ces mesures très dures envers les créanciers, il ajouta la persuasion en publiant un écrit dont le titre était « *Lettre à un créancier* ». Il y justifiait son projet de remboursement et démontrait que le système des rentes perpétuelles était ruineux pour l'État et qu'on avait bien fait de les abolir.

Il reprochait aussi aux rentiers de ne pas avoir souscrit à temps et de ne pas avoir pris part aux profits lorsque les actions étaient au plus haut. Si c'était une faute, elle était imputable à lui seul, bien plus qu'à eux, car il était l'auteur des mauvaises dispositions qui avaient empêché les créanciers de l'État de devenir directement actionnaires de la Compagnie.

## √ Une petite embellie ...

Ces diverses mesures produisirent une amélioration passagère du cours des actions. Tombées à 7.000 livres ( 60.000 euros ) elles remontèrent à 15.000 ( 20.000 euros ) et on crut un moment qu'on avait seulement cédé à la panique. D'ailleurs, dans les folies spéculatives, chaque baisse est ordinairement suivie d'une réaction parce que la baisse des cours amène les acheteurs qui spéculent à parier sur un retour à la hausse.

Les créanciers de l'État se présentèrent pour recevoir leurs remboursements mais ils hésitèrent, malgré la dernière lueur d'espérance qu'on avait fait briller dans leurs yeux, à porter leurs capitaux à la rue Quincampoix et ils changèrent leurs récépissés contre des billets, ce qui obligea la Banque à en émettre jusqu'à 1 milliard de livres ( 8 milliards d'euros ). De cette manière, la valeur des créances qui aurait dû rentrer en paiement des actions resta flottante sous forme de billets de banque.

## √ ... mais de courte durée

Aussi la hausse du cours des actions ne fut-elle que temporaire. L'empressement à les *réaliser* étant toujours le même, la baisse de la valeur du *papier* et la hausse des prix se poursuivirent dans une proportion identique. Les actions retombèrent à 12.000 livres.

# √ C'est le tour des billets...

Ceux-ci commencèrent aussi à perdre sensiblement de la valeur par rapport aux pièces métal or et argent. Comme nous l'avons dit précédemment, leur situation n'était pas la même que celle des actions. Ils représentaient pour partie des effets de commerce, pour partie des dépôts d'or et d'argent et beaucoup de créances sur l'État récemment remboursées. Toutes ces valeurs étaient bien réelles. Seuls les billets représentant des actions déposées constituaient des valeurs suspectes et chimériques.

Mais, bien ce que cela soit pour eux une cause réelle de discrédit, la véritable cause de la baisse qui les frappait était l'empressement à *réaliser*. On voyait bien les commerçants accepter les billets pour des paiements mais ils se précipitaient immédiatement après les porter à la banque. Ces commerçants ne se contentaient pas de *réaliser* tout ce qu'ils pouvaient à Paris, ils envoyaient hors de Paris des masses de billets pour les convertir contre de l'or et de l'argent métal encore assez abondant dans les caisses des provinces.

# √ Law s'entête

John Law, à bout de ressources, persista à employer des *moyens forcés*. **Afin de calmer la frénésie qu'on avait à se défaire du papier au profit de biens précieux, il promulgua un édit qui interdisait de porter diamants, perles et pierreries.**

Pour empêcher les *réalisations* que les marchands de Paris effectuaient dans les provinces, **il fit interdire le transport d'espèces d'une ville à l'autre partout où existaient des bureaux de la Banque.**

Jusque là, il s'était borné à décider que tout créancier pourrait exiger le paiement des créances en billets et, plus tard, avait prescrit que les paiements inférieurs à 300 livres ( 2.400 euros ) devaient s'effectuer exclusivement en billets, le numéraire subsistant pour les besoins quotidiens. Mais là, il trancha le problème en attribuant *cours forcé de monnaie*<sup>[84]</sup> aux billets par édit du 28 janvier 1720. Et pour donner du mouvement aux espèces et les obliger à revenir à la Banque, il eut recours à une nouvelle manipulation des monnaies.

**Il annonça que 3 jours plus tard, elles subiraient une dévaluation, les monnaies d'or passant de 900 à 810 livres le marc et celles d'argent de 60 à 54. Il décréta la confiscation des anciennes espèces et ordonna leur refonte.** Mais on attendrait avant de les apporter à la Monnaie.

**Les perquisition au domicile des particuliers étaient même autorisées pour rechercher les contrevenants.**

# √ La chute continue

Ces moyens révoltants n'empêchèrent pas la baisse continue des actions et la défiance, moins rapide mais tout de même en progression, vis à vis des billets.

Le cours des actions tomba à 10.000 livres !

On assista à ce moment-là à des scènes désolantes. Les créanciers de l'État qui avaient été remboursés en billets et qui en avaient les mains pleines, mais n'osaient pas acheter d'actions ni ne pouvaient acheter des immeubles. Ils tremblaient donc en voyant la catastrophe qui menaçait tout le *papier*.

Les spéculateurs de la dernière heure ( arrivés à la fin de la hausse ) apporter à la rue Quincampoix le montant de leurs créances ou de leurs propriétés, et qui avaient échangé des valeurs bien réelles contre des valeurs chimériques, étaient au désespoir.

Quant aux nouveaux riches, ils cherchaient dans les excès les jouissances les plus fortes, comme le font habituellement les joueurs. Dans leurs hôtels particuliers acquis de fraîche date, ils étalaient un luxe barbare et tapageur, semblable à celui qui signalait la corruption dans l'histoire romaine. Meubles d'or et d'argent, pierreries étincelantes, parfums, fontaines d'eaux odorantes, fruits venus du monde entier, poissons monstrueux, automates merveilleux, courtisanes demi-nues, tels étaient tous les signes extérieurs de leur richesse que certains d'entre eux se plaisaient à exhiber dans les fêtes qu'ils donnaient.

Ceux qui, plus réservés, évitaient ces débordements, se rendaient coupables d'une fraude funeste pour la France en faisant passer des capitaux à l'étranger afin de s'y assurer une fortune certaine et insaisissable. En tout cas, ces événements portèrent une grave atteinte aux mœurs du peuple.

La possibilité ainsi donnée à toutes les classes sociales de s'enrichir sans avoir recours au travail qui permet à l'homme de conserver sa dignité quand il fait fortune et d'en profiter avec modération, fit naître chez le plus grand nombre une ambition débridée, un goût effréné pour le luxe et fit surgir de toutes parts une foule de parvenus étrangers aux plaisirs raffinés et se livrant à des jouissances grossières et brutales.

# √ Commentaires VI : ce qu'il aurait fallu faire

Dans pareille situation, il fallait prendre un parti car il était évident que la baisse des actions n'allait pas s'arrêter là. Une fois que la panique se serait emparée de tous les esprits, la défiance dépasserait bientôt les bornes, tout comme l'avait fait la confiance et les actions tomberaient, passagèrement, sous leur valeur réelle.

Il importait de s'y résigner et subir les conséquences de l'erreur commise dans la conversion de la dette publique. Il fallait donc laisser tomber les actions dont on n'avait pas su prévoir ni empêcher la hausse anarchique. Mais il fallait aussi se dépêcher de sauver un établissement d'envergure, un établissement utile et devenu sacré pour le moment : la Banque Générale.

Les billets, en effet, avaient à être sauvés pour bien d'autres raisons que les actions. Sans doute les spéculateurs avaient-ils été abusés sur les actions et, parmi eux, bien des créanciers de l'État étaient les victimes de ces illusions déplorables. Mais ils avaient voulu spéculer et c'était librement qu'ils avaient pris des risques.

**Les porteurs du papier de la Banque, bien au contraire, avaient été forcés de l'accepter en vertu des édits qui prescrivaient le remboursement de la dette publique**, qui rendaient l'utilisation des billets obligatoire dans les paiements inférieurs à 300 livres ( 2.400 euros ) et qui, pour finir, donnaient aux billets *cours forcé* de monnaie. *Ces billets étaient une valeur que les porteurs avaient prise sans avoir eu le choix de le faire ou non, sans que cela leur donne aucune opportunité de faire fortune.* Ils ont été contraints par la force : ils ont dû obéir à la loi. Sous peine de commettre à leur égard un véritable vol, la loi devait leur garantir cette valeur.

# √ Sacrifier les actions, un devoir...

John Law aurait dû sacrifier les actions pour sauver les billets. Il avait un moyen fort simple pour y parvenir, c'était de séparer le sort des billets de celui des actions. Un milliard de livres ( 8 milliards d'euros ) de billets étaient en circulation. Une partie de cette somme avait été émise en vue de l'escompte<sup>[85]</sup> des lettres de change<sup>[86]</sup>, l'autre pour rembourser les créanciers de l'État.

Ces deux sommes étaient bien des valeurs réelles puisqu'elles représentaient d'un côté des effets de commerce dont la *réalisation* était proche et de l'autre une partie de la dette publique.

Mais 450 millions de billets avaient aussi été émis sur dépôt d'actions. Ces billets-là ne représentaient aucune richesse réelle et Law aurait dû les rentrer sur-le-champ afin de séparer billets et actions. Celles-ci seraient, certes, tombées de toute leur hauteur, et il aurait alors dû se murer dans un calme imperturbable, essayer tous les reproches justifiés, en braver d'autres qui ne l'étaient pas, et payer par une impopularité sans pareille une popularité imméritée.

Les actions seraient ensuite remontées mais seulement au niveau où le revenu certain de la Compagnie devait leur permettre de le faire. Cette année-là, elle avait 80 millions de livres ( 640 millions d'euros ) à répartir entre les actionnaires. Elle pouvait en espérer 100 millions ( 800 millions d'euros ) l'année suivante. Un dividende de 5% devait paraître suffisant et pouvait maintenir la totalité des actions à un capital de 2 milliards de livres ( 16 milliards d'euros ), ce qui supposait un cours d'environ 3.000 livres ( 24.000 euros ) pour lesdites actions.

À ce prix-là, on serait revenu peu à peu vers les actions et les créanciers de l'État ( porteurs de sommes considérables sous forme de billets ) les auraient employés tôt ou tard au paiement de leurs échéances du dixième du prix de leurs actions<sup>[87]</sup>. La Compagnie aurait ainsi été sauvée en même temps que la Banque et tout le *Système* de Law lui-même aurait échappé à la catastrophe.

Mais que de courage il aurait fallu en effet pour braver les cris de ces créanciers de l'État ( entraînés à leur insu sur un terrain périlleux ) et de cette noblesse qu'on avait nourrie de folles espérances. Tous ces propriétaires d'actions qui croyaient avoir les poches remplies d'or, qui couvraient Law de louanges, le regardaient comme un bienfaiteur et le considéraient comme un grand homme ! Comment oser tromper leurs espérances, renoncer à leurs marques d'adoration et essayer leur mépris et leur fureur ?

# √ Et ce qui fut fait...

John Law conçut alors un projet aussi effroyable que criminel qui avait le défaut de tous les plans qu'on cherche à opposer à la nécessité. Il risquait de tout faire perdre à tout le monde ne voulant rien sacrifier... Mais il décida quand même de soutenir les billets par des *moyens forcés* et de lier les actions aux billets. Au risque, répétons-le, de ruiner les deux à la fois.

Voici les détails de son plan : rappelons auparavant ce que Law avait déjà fait pour rendre l'usage des billets obligatoire et maintenir ainsi leur valeur : ils avaient *cours forcé de monnaie*, pouvaient seuls être employés dans les paiements supérieurs à 300 livres ( 2.400 euros ) et dans le transport des valeurs de province à province.

Par les édits des 23 et 25 février 1720, à ces dispositions il en ajouta de plus brutales encore. L'emploi du billet fut rendu obligatoire dans un plus grand nombre de paiements. Il dut, en particulier, être employé exclusivement pour tout paiement supérieur à 100 livres ( 800 euros ).

Mais malgré cette mesure, l'emploi du billet n'empêchait pas qu'on cache et qu'on enterre les pièces d'or et argent métal.

**John Law interdit alors à tout particulier de conserver plus de 500 livres à la fois en espèces ( 4.000 euros ) sous peine de confiscation assortie d'une amende de 10.000 livres ( 80.000 euros ). On autorisa les dénonciations et les délateurs devaient recevoir la moitié de la somme confisquée.**

Une telle mesure engendra immédiatement la suspicion et sema le trouble dans les familles. Mais empêcher les Français de dissimuler l'or et l'argent ne signifiait pas qu'on leur interdisait toute autre issue que les caisses de la Banque.

**Leur transformation en meubles d'or et d'argent restait encore possible.**

John Law limita alors cette fabrication par une série d'articles qu'il serait utile de lire pour bien comprendre les difficultés dans lesquelles on s'engage quand on adopte les *moyens forcés*.

Ainsi, aucun meuble en or ne pouvait peser plus d'une once<sup>[88]</sup>. Il était encore permis de faire fabriquer de la vaisselle d'argent mais les plus grands plats ne pouvaient peser plus de 10 marcs<sup>[89]</sup>, la douzaine d'assiettes plus de 30 marcs, les sucriers plus de 3, les flambeaux plus de 4, etc.

En revanche, il était désormais interdit de fabriquer en or et en argent des balustres, tables, guéridons, miroirs, chenets, grilles, garnitures de feu, chandeliers à branches, girandoles<sup>[90]</sup>, bras, plaques, cassolettes, paniers, caisses d'orange, pots à fleurs, etc. Après avoir interdit la dissimulation et la fonte des métaux précieux et cela pour les obliger à aller à la Banque, John Law eut recours à un autre procédé plus condamnable encore, la manipulation monétaire.

Par les mêmes édits, il décida d'augmenter la valeur du marc d'argent de 60 à 80 livres ( 480 à 640 euros ) avec l'idée de bientôt le ramener à 60.

Au moment de la dévaluation, les possesseurs d'or et d'argent ne manqueraient pas de les ramener à la Banque afin de ne rien perdre dessus. Mais, dans ce cas, c'est la Banque qui devait supporter la baisse et n'attirait du numéraire à elle qu'en lui faisant subir des pertes considérables et en perturbant, de plus, toutes les transactions par cette variation des valeurs.

La valeur du marc étant ainsi augmentée de 60 à 80 livres, le numéraire de la France passait ainsi de 1,2 à 1,6 milliard de livres ( 9,6 milliards à 12,8 ).

# √ La Banque Royale et la Compagnie des Indes fusionnent.

La Banque Royale ( la Banque Générale de Law ) fut enfin réunie à la *Compagnie des Indes*, ce qui était la condition essentielle de son projet économique global, mais ce qui n'aurait dû se faire que lorsque la Compagnie aurait échappé à toutes les catastrophes, c'est-à-dire une fois que les actions auraient atteint un prix en rapport avec leur revenu réel.

Après cette fusion, Law rendit l'édit du 5 mars 1720, qui renfermait la disposition capitale à laquelle il voulait arriver. Cet édit stipulait qu'à l'avenir le prix des actions s'élèverait à 9.000 livres ( 72.000 euros ). Mais cela ne servait à rien d'en fixer ainsi le prix de manière arbitraire si ceux qui voulaient les vendre n'avaient pas l'assurance de pouvoir le faire au moins au même prix.

Aussi le même édit précisait qu'un bureau serait ouvert à la Banque pour changer à volonté une action contre 9.000 livres en billets ou 9.000 livres en billets contre une action. Par cette mesure, Law croyait, ou faisait semblant de croire, qu'il avait définitivement scellé le sort des actions.

La valeur des billets étant assurée, selon lui, par les édits qu'il avait rendus, celle des actions l'était aussi par leur conversion facultative en billets. Le *Système* tendait ainsi vers l'un de ses perfectionnements qui consistait à offrir à volonté au public aussi bien un placement avantageux qu'une monnaie courante.

# √ Commentaires VII

Un tel montage offrait encore un bénéfice assez ingénieusement calculé. Toute action convertie en billets et déposée à la banque cessait immédiatement de profiter à celui qui l'avait déposée et profitait naturellement à la Compagnie qui devait en toucher le produit. De cette manière, le dividende des actions déposées faisait augmenter d'autant celui des actions qui étaient restées sous forme de placement et qui n'avaient pas été converties en monnaie.

Ce plan qui était le fait d'un génie, mais d'un génie aux abois, luttant contre une catastrophe inévitable, a été attribué aux ministres de la Quadruple-Alliance<sup>[91]</sup> par les amis de Law qui ont cherché, par la suite, à excuser ses erreurs. Ces ministres, disent les défenseurs de Law, voulaient ruiner le *Système* et c'est pour cela qu'ils imaginèrent l'édit du 5 mars.

Mais ces gens se sont trompés car l'édit est bien le fait de Law : tout le prouve, aussi bien la subtilité du montage que le souci de l'adapter au plan d'origine et le désir manifeste de soutenir les actions, même aux dépens des billets.

Ce plan désastreux renfermait en tout cas les plus grandes erreurs tant au niveau du principe qu'à celui de l'application. D'abord, la valeur des billets était loin d'avoir été consolidée par les mesures forcées auxquelles on avait eu recours et, même si elle l'avait été, en voulant lier les billets aux actions, on condamnait les premiers.

Ensuite, c'était une grave erreur que de vouloir fixer le prix de l'action, quand bien même sa valeur du moment aurait été raisonnable et non pas surfaite. L'action, qui représentait le capital d'une entreprise susceptible d'une réussite plus ou moins grande, voire d'un échec, se devait d'être variable au gré des événements ; elle devait pouvoir perdre ou gagner en proportion des chances de succès. C'est ainsi qu'il doit en être pour tout placement.

Vouloir le rendre plus disponible en s'efforçant de faciliter l'échange du titre était certainement une intention louable. Mais rendre un placement mobile au point qu'il soit convertible à l'instant même en une quantité fixe de monnaie c'est le convertir en monnaie même et l'intérêt est alors un non-sens car l'intérêt est surtout fait pour payer la non-disponibilité.

Il était donc absurde de vouloir fixer le prix de l'action et, en outre, il était criminel dans les circonstances du moment. Une quantité massive d'actions allait se changer en billets et les billets, ainsi confondus avec le capital fictif qui s'était créé à la rue Quincampoix, allaient eux s'écrouler avec lui.

Étant donné leur prix du moment, la masse des actions valait encore 5 à 6 milliards de livres ( 40 à 48 milliards d'euros ) mais c'était inévitable que cela tombe à 2 voire 1,5 milliard de livres ( 16 ou 12 milliards d'euros ).

Les billets allaient participer à cette banqueroute et les porteurs involontaires de billets étaient condamnés à partager la ruine des « *Mississippiens* », sans avoir voulu jouer, sans avoir couru aucun risque pour faire fortune.

Ils étaient spoliés, ruinés par la loi.

# √ Mesures annexes

Quelques autres dispositions, conséquence obligatoire des précédentes, étaient encore contenues dans le fameux décret du 5 mars 1720. Tous les prêts consentis par la Banque sur dépôt d'action furent résiliés puisque, par la conversion facultative, un nouveau mode de dépôt venait d'être instauré.

Les sommes prêtées s'élevaient à 425 millions de livres ( 3,4 milliards d'euros ). Comme beaucoup de souscripteurs d'actions avaient cessé leurs paiements, que ce soit parce qu'ils n'avaient pas les moyens de poursuivre ou parce que les créanciers n'apportaient plus leurs récépissés à la rue Quincampoix, Law résolut cette difficulté en réunissant plusieurs actions dont le paiement n'avait pas débuté, en une seule entièrement payée.

Dans la grande souscription de 1,5 milliard de livres seuls 4 paiements sur 10 avaient été effectués ce qui représentait un versement de 2.000 livres sur 5.000 qui étaient dues ( 16.000 euros sur 40.000 ). Moyennant ces 2.000 livres déjà versées, et les 3.000 qu'il devait encore, le souscripteur avait désormais droit à une action de 9.000 livres. Il payait donc 5.000 ce qui en valait 9.000 à ce moment-là. Ainsi, il réalisait un gain de 4.000 livres, et, avec 3 actions, le profit s'élevait à 12.000 livres ( 96.000 euros ).

Voici précisément ce qui fut fait pour sauver son profit en regroupant plusieurs actions en une seule : on échangea 3 souscriptions sur lesquelles 4 paiements avaient été effectués, contre 2 actions entièrement soldées. Ces 3 souscriptions, qui avaient été suivies de 4 versements, supposaient que 6.000 livres avaient été fournies. Pour 6.000 livres, le souscripteur avait donc 2 actions valant chacune 9.000 livres, ce qui faisait 18.000 livres pour les deux. Il gagnait bien 12.000 livres, soit 96.000 euros, tout comme si le regroupement des actions n'avait pas eu lieu !

# √ Ce qui change pour la Compagnie

La Compagnie, qui avait reçu 4 paiements sur 10, avait bien touché 600 millions de livres ( 4,8 milliards d'euros ) et devait en toucher encore 900 ( 7,2 milliards d'euros ) afin d'atteindre le total de 1,5 milliard de livres qui était le montant de la dette publique. En réduisant d'un tiers les 300.000 actions qu'elle avait primitivement décidé d'émettre pour se procurer le 1,5 milliard de livres, elle en laissait 200.000 en circulation et en gardait par devers elle 100.000, qui, au cours de 9.000 livres, constituaient bien les 900 millions restant à percevoir.

De cette manière, toutes les actions émises sur le marché se trouvaient payées, il y avait seulement de nouvelles actions à vendre.

Le changement résultant de ce règlement de compte avec les souscripteurs était qu'une partie des actions restait propriété de la Compagnie, tandis que, selon les premières conditions, les souscripteurs auraient été obligés de les prendre toutes après les avoir souscrites. D'ailleurs, ces premières conditions étaient devenues illusoires depuis que, par la création du bureau de vente et d'achat, chacun était libre de rapporter ses actions à la Compagnie.

Outre les 100.000 actions que la Compagnie consentait à conserver entre ses mains et qui représentaient les paiements non effectués, elle se chargeait de 100.000 autres actions qui appartenaient au Trésor royal, lequel était devenu souscripteur en prenant bénévolement pour son compte les actions d'une foule de grandes familles favorisées par le Régent.

La Compagnie consentait à les payer 9.000 livres, ce qui faisait une somme de 900 millions de livres ( 7,2 milliards d'euros ). Mais elle ne devait les payer qu'en 3 ans, précaution indispensable car, autrement, elle aurait été forcée d'émettre 900 millions de billets de plus, et ceux qui étaient en circulation étant déjà en surnombre, cela n'aurait fait qu'empirer.

# √ On revient au système des rentes

Enfin, comme les créanciers remboursés de force ne voulaient pas prendre d'actions auxquelles ils ne croyaient plus et ne pouvaient acheter d'immeubles dont les prix avaient explosé, la Compagnie obtint la permission de revenir au système des rentes et d'en créer jusqu'à 10 millions avec un intérêt de 2,5% ! C'était un placement pour les rentiers qui ne savaient plus comment employer leurs billets et un moyen pour la Compagnie de faire rentrer 400 millions.

Tel fut l'ensemble des mesures imaginées par Law afin de retarder une catastrophe qu'il n'était plus possible d'éviter. À peine le bureau de vente et d'achat fut-il ouvert qu'on s'y précipita en foule : sur le milliard de billets émis, il en resta 425 millions dus à la résiliation des prêts sur dépôt d'action. Ces 425 millions à peine rentrés à la Banque en sortirent de nouveau pour payer les actions qui lui furent présentées. Elle fut même obligée d'en émettre encore 1 milliard pour satisfaire toutes les demandes, ce qui porta la quantité globale des billets en circulation à 2 milliards !!



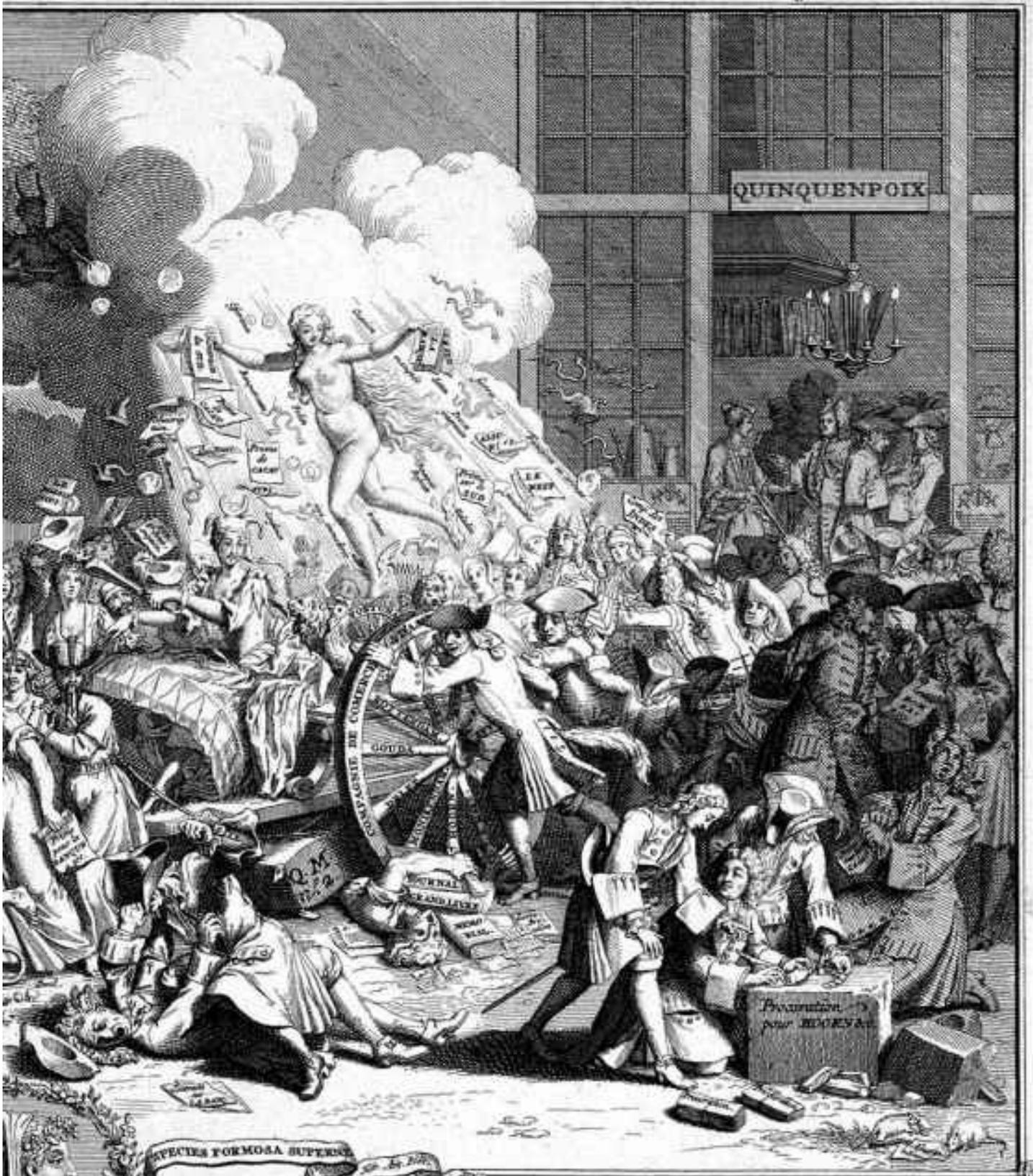
Quand on se voit défilé, à Paris, à la suite  
 d'un grand nombre de gens, on se dit  
 avec un air de pitié au spectateur  
 "Même pour moi, j'ai vu..."

Qui le croira, qui l'ait jamais pensé ?  
 Qu'en un siècle si sage on s'égare ainsi  
 Et du Commerce un Roi de la Fortune !

Et que si les porcuces  
 Envorçant leurs & leurs  
 Remplit tous les Pays d'une vermine commune !

LA FORTUNE DES ACTIONS sur son Char conduit par la FOLIE, qui est assez reconnaissable par ses attributs ordinaires, & par son ample Lupe de baleine, qui est aussi une folie du temps. Ce char est tiré par les principales Comp. qui ont donné commencement à ce Négoce pernicieux, comme le Mississipi avec une jambe de bois, le Sud avec une jambe bandée & un emplâtre sur l'autre, la Banque d'Angleterre foulant aux pieds un serpent, la Comp. du West, celle d'Assurance, et celle des Indes aussi d'Angleterre. Les Agents de ce commerce font tourner les roues du Char, aident des queues de Renard pour marquer leur adresse & leurs ruses. On voit sur les roues les divers Comp. tantôt hauts, tantôt bas, selon que tournent les roues ; & le véritable Commerce renversé avec ses loires & marchandises, & presque écrasé sous les roues du Char ; une grande foule de monde de tout état & de tout-âge courent après la Fortune pour attraper des Actions. Dans les roues est un Diable faisant des bouteilles de Savon, qui se mêlent aux billes que distribue la Fortune, à des bonnets de fens qui tombent en partage à quelques uns, & à de petites Serpens qui marquent les moments, l'envie, le désespoir, &c. La Renaissance vole devant, repandant par tout cette Contagion. Le Char conduit ceux qui le suivent à l'une des trois portes que l'on voit, savoir l'Hôpital des fous, les malades, & des gueux. A gauche est un homme qui distribue le premier Prêche de Comp. pour Amsterdam, que la sage prévoyance des MAGISTRATS a d'abord supprimé. Ceux qui voudront se donner la peine d'examiner, & d'observer plusieurs choses, qu'en n'a pas eu de voir expliquer en détail, pour laisser aux curieux le plaisir d'avoir quelque chose à deviner. Cette FOLIE a pour Devise deux Lettes, dont l'une jaune & riante marque le beau côté des Actions ; l'autre noire & accablée de chagrins en marque le suite, par la Sentence Latine qui signifie : Le chagrin suit souvent une belle avarance.

LA FORTUNE DES ACTIONS sur son Char conduit par la FOLIE, est assez reconnaissable par ses attributs ordinaires & par son ample de Lupe de baleine, qui est aussi une folie du temps. Ce char est tiré par les principales Compagnies qui ont donné commencement à ce Négoce pernicieux, comme le MISSISSIPI avec une jambe de bois, le Sud avec une jambe bandée & un emplâtre sur l'autre, la Banque d'Angleterre foulant aux pieds un serpent, la Compagnie du West, celle d'Assurance, et celle des Indes aussi d'Angleterre.



SPESIES FORMOSA SUPERBA

Het sijn wat eeuw zal dit bedrijf opleven  
 Nu gerijpheit de wachst heeft verblinde,  
 Daar zitte hoop, jehouwt op rust en vande.

Daar menig niet zyn gulle en rust verstaan  
 Wyk, lobbepil: de wyze Raadt aan't  
 Bedwingt den Loop van deze razenry.

**DE FORTUIN der ACTIEN**, op haarm wagen, gevoert door de **ZOTHEID** kenlyk aan haar hulsel, als ook aan de brede  
 balancz rok, nageve zofheid van de hoedendragende tyd, deze wagen wort getrokken door de vermettste Comp. die het bygen  
 van gewest van deze schadelijke Negede, als **Mulallaps**, met een heute stels. / Zuytwee met plesters en zwachtels om de bene  
 de Bank vrotende op een sland, met de **Wyst-Ostindische** en **Assurantie Comp.** van Engelandt, de opblasers van deze rook  
 naarte gemerkt met vofse staarten, drussen de vreden van deze wagen, men ziet op de stralalen der wielen de diverse Comp. die  
 court hebben gehad, nu koop, en dan laag naar het draaien der raden, terwyl de oprechte koophandel, met zyn contour boeken, en  
 koopmanschappen, door de wagen wort vertribden en byna verbroydt, een groote meenigte van menschen van alle soort, zo mans als vrou-  
 wen, loopen de fortun na, om geld in d' Actien te winnen, een quaden Geest blaast van boren ylle nator bellen. Sommige vallen Zets,  
 kappen te beurt, verscheide slingeres verbeelden, zorg, zongrust slapen, ziekten, tyd, washoop, moorderyen en andere rampzalige  
 gevolgen van deze generale zotheid. De faam rlyct roer uit en vergret deze bemettelykheid door heel Europa, ondernyl geleid de  
 waden alle die haar blindelings volgen naar een delter drie poorten, als **Ziek-Arm** of **Frankzinnig Huis**, ter linkerhand niet men d'ue  
 deelins van zearste project om een Comp. binnen Amsterdam op te richten, het welk door de wyze voorzorg van de Ed. Magistraat ver-  
 booden zynde, alle andere projecten die goeda waren zig ook te vertonen, daar door zyn offenweze. De verdere verklaring blyft  
 voor den aanschauer.

Het dubbeld Hoofd, het een jong en schoon, met roezen verciend, verbeeld de schoone schyn des windhandels, de andere oud,  
 en afgemat van droefheid, verbeeld het ande of geroely met het latyns deus, dat betekent Schyn bedriegt.

Les Agents de ce commerce font tourner les roues du Char, ayant des queues de Renard pour marquer leurs adresse & leurs ruses.

On voit sur les rais les diverses Compagnies tantôt hautes, tantôt basses, selon que le tournent les roues & le véritable Commerce renversé avec ses livres & marchandises, & presque écrasé sous les roues du Char; une grande foule du monde de tout état & de tout sexe courent après la Fortune pour attraper des Actions.

**Dans les rues est un Diable faisant des bulles de Savon, qui se mêlent aux billets que distribue la Fortune, à des bonnets de fous qui tombent en partage à quelque uns, & à des petits Serpents qui marquent les insomnies, l'envie, le désespoir & la Renommée vole devant, répondant par toute cette Contagion.**

Le Char conduit ceux qui le suivent à l'une des trois portes que l'on voit, à savoir l'Hôpital des fous, des malades et des gueux.

A gauche est un homme qui distribue le premier Projet de Compagnie pour Amsterdam, que la sage prévoyance des MAGISTRATS a d'abord supprimé.

Ceux qui voudront se donner la peine d'examiner y découvriront plusieurs choses, qu'on n'a pas cru devoir expliquer en détails, pour laisser aux curieux le plaisir d'avoir quelque chose à deviner.

Cette FOLIE a pour Devise deux Têtes, dont l'une jeune & riante marque le beau côté des Actions: l'autre vieille & accablée de chagrins en marque la suite, par la Sentence Latine qui signifie: « *Le Chagrin suit souvent une belle apparence* ».

TITRE EN HAUT :

**MONUMENT CONSACRE A LA POSTERITE EN MEMOIRE  
DE LA FOLIE INCROYABLE DE LA XX ANNEE DU XVIII SIECLE**

LEGENDES EN BAS DE L'ESTAMPE :

Quand on est jeune et belle & qu'on a le malheur d'avoir perdu son bien dans un jeu si funeste,  
Gare qu'un Billet au Porteur ne fasse encore perdre le reste.

Qui le croira ? Qui l'eut jamais pensé ? Qu'en un siècle si sage un Système insensé fit du  
Commerce un Jeu de la Fortune ?

Et que ce Jeu pernicieux ensorcelant Jeunes & vieux remplit tous les Pays d'une ivresse  
commune.



~ 10 ~

**Plus dure sera la chute du « Système »**

# √ Les billets s'effondrent à leur tour, les prix flambent

Dès cet instant, la perte de valeur du *papier* et la hausse des prix connurent une accélération jamais vue auparavant. Jusque-là en effet, les actions n'avaient pu être converties en billets qu'au moyen des ventes volontaires opérées rue Quincampoix. Leur valeur n'avait pu se monnayer que peu à peu et n'était entrée en balance que lentement avec les marchandises, immeubles, propriétés de tout genre, tout ce qui était susceptible d'être acheté.

Mais à partir du moment où on permit que les actions soient converties en billets, elles pouvaient toutes être *réalisées* à la fois.

Il y en eut pour 1,5 ou 1,6 milliard de livres ( 12 ou 12,8 milliards d'euros ) de *réalisées*, comme nous venons de le voir. Aussi leur dépréciation fit-elle des progrès effrayants. En fait, ce ne furent plus les actions qui baissèrent puisqu'il était toujours possible de les convertir contre une somme fixe de billets : ce sont les billets qui le firent à leur place.

En février, le *papier* ne perdait guère que 10% alors que les actions avaient chuté de 50%. Mais après l'édit du 5 mars les actions cessèrent de baisser tandis que les billets perdirent, eux, entre 40 et 50% !

Les actions étaient bien cotées à 9.000 livres mais 9.000 livres en *papier*, cela ne faisait plus que 4.000 à 5.000 livres en espèces !

# √ Papier contre monnaie métallique

Aussi brutaux et vexatoires qu'aient été les moyens employés à soutenir le *papier*, ils étaient insuffisants pour lui donner la réalité dont il était privé. Personne ne voulait se servir des billets. Il n'y avait que les débiteurs de mauvaise foi qui les utilisaient pour effectuer leurs paiements.

Ainsi les *Fermiers* acquittaient-ils leurs fermages avec du *papier*, ce qui soulageait un grand nombre d'entre eux, écrasés par leur charge. La noblesse surtout payait toutes ses dettes de cette façon, débarrassant ainsi ses propriétés des hypothèques dont elles étaient frappées. John Law réalisait ainsi une partie de ce qu'il lui avait promis en lui fournissant l'occasion de se libérer au moyen d'une valeur fictive. Mais si le *papier* était bon pour frauder d'anciens créanciers, il ne valait maximum que la moitié de sa valeur nominale pour effectuer des achats.

**Pour les achats quotidiens, on se servait en cachette de pièces d'or et d'argent et les Français les dissimulaient avec soin afin d'être dispensés de l'apporter à la banque. Malgré l'interdiction d'en garder chez soi pour plus de 500 livres ( 4.000 euros ) et en dépit des incitations à la délation, beaucoup de gens en accumulaient secrètement. Il est vrai que c'était au prix des plus grandes angoisses qu'ils osaient contrevenir à la loi. À chaque instant, ils craignaient d'être trahis par leurs domestiques et même par leurs plus proches parents.**

L'indignation fut à son comble quand on apprit qu'un fils indigne avait dénoncé son père. Le Régent rendit un arrêt plein de sagesse contre ce fils et tout le monde l'approuva. Mais le *Système* fut plus que jamais déconsidéré. Quelques personnes, sous le coup de la peur, se décidèrent pourtant à remettre leur argent à la banque, mais elles furent peu nombreuses.

La plupart enfouirent leur or sous terre et les riches *réaliseurs* usèrent de tous les artifices pour faire passer leurs richesses en métaux à l'étranger. Une nouvelle partie de notre numéraire métallique sortit donc de France et, quoique l'exportation de devises ne soit pas nécessairement une mauvaise chose, c'en était une cette fois, puisque le numéraire qui quittait la France ne laissait la place qu'à un *papier* mensonger et à des capitaux chimériques.

# √ **Pourtant, les affaires continuent rue Quincampoix**

Si les Français se rendaient encore à la rue Quincampoix, cette fois ce n'était plus pour spéculer sur le rapport entre les actions et les billets. Ils y allaient pour spéculer sur celui entre le *papier* et les propriétés mobilières et immobilières.

John Law fit interdire tout attroupement dans cette rue en affirmant que, puisque les actions avaient un cours fixe, elles ne pouvaient plus être l'objet d'aucun commerce.

La foule n'en continua pas moins à s'y rassembler.

**Alors, il lança les archers contre les spéculateurs et ces nouvelles mesures coercitives ajoutaient encore à la haine qu'inspiraient le *Système* et son auteur.**

# √ John Law s'adresse de nouveau aux créanciers

Dans ces circonstances, et pour expliquer l'ensemble de ses opérations, Law publia une seconde lettre à un créancier de l'État, datée du 11 mars 1720. Dans l'exposé des principes, il avait raison mais il n'employait que des arguments misérables et fallacieux pour justifier le taux abusif auquel il avait laissé arriver le *papier* et auquel il voulait le maintenir. « *Les valeurs* » disait-il « *sont fonction de l'opinion. Pour qu'elles puissent se maintenir, il ne faut qu'une seule chose : ne pas chercher à les vendre. Les maisons, les terres ont une valeur bien réelle. Cependant, si tout le monde veut les vendre en même temps, que deviendraient-elles ?* ».

Il était facile de répondre à ce pitoyable sophisme. Les maisons et les terres donnent des produits qui permettent d'établir leur revenu véritable et fondent solidement leur valeur. Au contraire, le revenu supposé des actions de la Compagnie était impossible à évaluer parce que les profits de son commerce ne pouvaient en aucun cas être proportionnés à l'augmentation qu'avait subi son capital.

Ce n'est pas tout. Malgré le caractère incontestable du revenu des terres et des immeubles, si leur nombre et leur surface se voyaient brusquement doublés ou triplés, ils se déprécieraient aussitôt en proportion.

Quand bien même les actions auraient bénéficié d'un revenu ( qui leur faisait malheureusement défaut ) la création instantanée d'une aussi grande masse de placements en aurait amené la dépréciation. Existait-il, en effet, dans toute la France, 5 à 6 milliards de livres ( 40 à 48 milliards d'euros ) à placer en actions fournissant des intérêts ?

Rien n'était donc plus faux que le raisonnement de Law qui, de plus, agrémentait ses arguments de commentaires sévères, certes mérités mais parfaitement inutiles, contre les *réaliseurs*, qui précipitaient la chute du *Système* en vendant leurs actions.

# √ **Nouvel échec de Law**

Sa lettre n'apaisa point les esprits échauffés. John Law fut considéré comme un misérable bonimenteur et les riches « *Mississippiens* » qu'il avait accusés de ruiner le *Système* en *réalisant*, se déchaînèrent contre lui avec une violence qui, de leur part, n'était qu'ingratitude. Quelques-uns même, voulant exprimer le mépris qu'ils avaient pour le *papier*, allèrent jusqu'à allumer les réchauds qui se trouvaient sur leurs tables somptueuses avec des billets de banque.

# √ L'affaire de Horn

Un événement affreux vint encore augmenter la panique générale. Au milieu de ce délire de cupidité qui s'était emparé de tous les esprits, de jeunes nobles complètement détraqués et à qui la spéculation n'avait pas réussi, avaient fait le projet de voler ce qu'ils n'avaient pas su gagner.

Ils montèrent, a-t-on appris, un complot consistant à se jeter l'épée à la main sur les spéculateurs réunis dans la rue Quincampoix pour voler leur portefeuille ! Un crime, commis avant l'exécution du complot, avorta heureusement ce projet.

Le comte de Horn, un jeune aristocrate libertin, s'associa avec deux de ses compagnons de débauche pour kidnapper un riche spéculateur. Ils le conduisirent dans un cabaret sous le prétexte d'y conclure un marché de *papier*. Là, ils l'assassinèrent d'abord et le dépouillèrent ensuite.

Dans un premier temps, ils parvinrent à s'échapper mais, poursuivis par les cris des clients qui se trouvaient là, furent rattrapés et avouèrent leur crime. La noblesse tout entière s'unit pour supplier le Régent d'épargner au jeune comte de Horn une peine infamante. Mais le Régent résista dignement et répondit à tout ce qu'on lui disait dans l'intérêt de la famille : *le crime fait la honte, non l'échafaud*.

Law insista lui-même pour qu'on fasse un exemple, ce qui était indispensable dans un moment où tout le monde détenait sa fortune dans un portefeuille. Le comte de Horn subit donc le supplice de la roue.

# √ **Law démonétise l'or et manipule les monnaies**

Empilant mesure répressive sur mesure répressive, **John Law en arriva à interdire la circulation de l'or sous prétexte qu'il était un rival infiniment plus dangereux pour le papier que l'argent.** Il fit ensuite annoncer une prochaine dévaluation de la monnaie ( qu'il n'avait réévaluée par l'édit du mois de février que pour la dévaluer de nouveau ultérieurement ). Le marc d'argent, réévalué de 60 à 80 livres ( 480 à 640 euros ) dut être ramené à 70 livres ( 560 euros ) le 1<sup>er</sup> avril et à 65 livres ( 520 euros ) au 1<sup>er</sup> mai. Mais ce n'était plus qu'un moyen dérisoire pour ramener le numéraire à la banque.

Chaque jour, la situation empirait. L'émission des billets pour payer les actions présentées à la banque s'était élevée à 2,69 milliards et leur dépréciation se poursuivait. Les créanciers de toute espèce, remboursés avec un *papier* qui perdait plus de 60% de sa valeur, se plaignaient d'un vol... autorisé par la loi !



## Le retour des « Anti-Système » : les réactions en chaîne

Dans cette déplorable conjoncture, il ne restait plus qu'une seule mesure à prendre : puisqu'il n'avait pas voulu sacrifier et abandonner les actions pour sauver les billets, il lui fallait maintenant TOUT sacrifier, à la fois les actions et les billets, afin de mettre un terme à cette criminelle fiction. Impossible de prolonger le mensonge que constituait cette *valeur nominale* qui forçait tous les individus liés par des obligations écrites à recevoir pour 1 ce qui n'en valait que 0,50 ou 0,33. Réduire sur-le-champ la valeur nominale de l'action et du billet était la seule solution. On ne saurait trop précipiter les sacrifices quand ils sont devenus inévitables.

# √ Le retour en grâce du duc d'Argenson

Monsieur d'Argenson, à qui on avait retiré les Finances, mais qui était resté Garde des Sceaux, avait regagné dans l'esprit du Régent tout ce que Law avait perdu. Il préconisait qu'on baisse le plus vite possible la valeur nominale du *papier*. Law, qui voyait dans cette diminution l'aveu public d'un mensonge à propos des valeurs ainsi qu'une secousse qui allait précipiter la chute du *Système*, s'y opposait de toutes ses forces. Néanmoins ce fut M. d'Argenson qui l'emporta.

# √ **Les actions et billets perdent leur valeur**

Le 21 mai 1720, un édit resté célèbre dans l'histoire du *Système*, annonça la dévaluation progressive des actions et des billets. Cette dévaluation prenait effet le jour-même de la publication de l'édit et devait se poursuivre de mois en mois jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre. À cette date, l'action ne vaudrait plus que 5.000 livres, le billet de 10.000 livres 5.000 également, celui de 1.000, 500, etc. Les billets seraient donc dévalués de moitié et l'action de seulement 45%. John Law, quoique opposé à l'édit, accepta cependant d'en être le rapporteur.

# √ Les esprits se déchaînent

À peine l'édit eut-il été publié que des hurlements effroyables se firent entendre de toutes parts. À la place de *dévaluation* on parla de *banqueroute*. Le public reprocha au gouvernement d'être le premier à jeter le discrédit sur les valeurs qu'il avait lui-même créées, autrement dit de voler ses propres créanciers, dont un certain nombre venaient d'être remboursés en billets, et cela pas plus tard que la veille !

En un mot, on lui reprochait de porter atteinte à la fortune de tous les sujets du royaume de France. On voulut même se rendre au domicile de Law pour vandaliser son hôtel particulier et mettre sa personne en pièces.

# √ Commentaires VIII

Laisser le cours des actions s'effondrer totalement n'aurait pas provoqué plus de cris. Mais dans le moment, Law n'aurait pas dû craindre ces cris, mais les affronter. Il était facile d'apporter une réponse à ces réactions et, s'il l'avait fait, cette réponse aurait agi sur l'esprit de tout le monde par son évidence.

Sans doute les créanciers de l'État, ainsi que des particuliers, remboursés en billets la veille-même du dernier édit, étaient-ils à moitié ruinés par la dévaluation mais ce n'était pas la faute de l'édit rendu le 21 mai. La dévaluation était très antérieure et l'édit ne faisait que constater une perte déjà effective puisque le *papier* valait encore moins que ce qu'il prétendait.

Mais parce qu'une foule de créanciers avaient été ruinés par le mensonge sur les valeurs nominales, était-ce une raison pour prolonger ce mensonge et provoquer de nouvelles ruines ?

Il fallait, au contraire, mettre un terme à la fiction soutenue par la loi afin de sauver de nouvelles victimes. Certes, la déclaration officielle de ce fait, même déjà reconnu, ne pouvait que provoquer une secousse et précipiter le discrédit. Mais peu importait de le hâter puisqu'il était devenu inévitable.

# √ Law injustement accusé, l'édit est révoqué par le Parlement

Aux yeux de la population, John Law fut considéré comme l'auteur de cette mesure qui avait été conseillée uniquement par D'Argenson et il devint l'objet de toutes les haines.

Le Parlement, faisant cause commune avec le peuple, crut bon de saisir l'occasion pour provoquer une levée de boucliers. Il ne voyait pas que, dans sa haine aveugle contre le *Système*, il allait rendre service à son auteur et que, s'insurger contre la dévaluation du *papier*, c'était soutenir que les valeurs créées par Law avaient un fondement réel.

Il se réunit donc le 27 mai afin d'exiger la révocation de l'édit du 21. Au moment-même où le Parlement délibérait, le Régent lui envoya un de ses officiers pour lui interdire toute délibération en annonçant la révocation de l'édit.

Le Régent avait en effet eu la faiblesse de céder à la *Vox Populi*. Quand bien même l'édit était mauvais, sa révocation était pire : déclarer que les actions et les billets possédaient encore leur valeur officielle, c'était comme si on n'avait rien fait du tout. Non seulement cela ne convainquait personne mais cela ne faisait pas non plus augmenter cette valeur.

On rétablissait en fait un mensonge avec le soutien de la loi et, sans rendre quoi que ce soit à ceux qui étaient déjà ruinés, on causait aussi à coup sûr la ruine de ceux qui seraient obligés d'accepter les billets pour leur pleine valeur nominale.

La mesure du 21 mai, une mesure sage si elle avait été maintenue, devenait désastreuse dès qu'elle fut révoquée. Elle n'avait eu, en effet, d'autre résultat que celui de jeter plus rapidement le discrédit sur le *Système*, sans avoir l'avantage de rétablir la vérité quant aux valeurs.

# √ Le Régent joue double jeu

En public, le Régent feignit de rejeter sur John Law tous les maux et il lui ôta le contrôle général des Finances pour donner satisfaction à l'opinion. Mais il continua de le voir en secret et lui offrit, à l'insu de tous, des compensations pour le dédommager de la dureté qu'il affichait. La première colère des détenteurs de *papier* passée, il l'accueillit de nouveau officiellement, le reçut même dans sa loge à l'Opéra et lui donna une garde pour mettre sa maison à l'abri des attaques de la populace.

Le cardinal Dubois avait largement bénéficié du *Système* et il fit alliance avec Law pour causer la perte de D'Argenson, l'auteur de l'édit du 21 mai.

Le Régent qui, malgré la supériorité de son esprit et son courage militaire, manquait de caractère, se laissa persuader, enleva les Sceaux à D'Argenson et les rendit à D'Aguesseau. John Law et le chevalier de Conflans coururent à Fresnes chercher ce dernier qui eut la faiblesse de se laisser ramener par l'auteur de sa première disgrâce. De retour à Paris, il y perdit une partie de sa considération et les affaires de la Compagnie n'en allèrent pas mieux.

# √ Commentaires VIII : rappel des erreurs commises

On se souvient des erreurs en cascade qui avaient compromis tout *le Système* de John Law. D'abord, la conversion de la dette en actions ayant été conduite avec imprudence, celles-ci avaient atteint une valeur follement exagérée. Mais une fois cette erreur commise, il aurait dû laisser le cours des actions chuter et séparer leur sort de celui des billets afin de sauver au moins la Banque, instrument d'une utilité considérable comparé à la *Compagnie des Indes* dont la réussite était loin d'avoir la même importance.

Or ce n'est pas ce qui avait été fait, et, pour sauver les actions au moyen des billets, on avait compromis les unes et les autres. Dès lors, il fallait se dépêcher de suivre la situation et déclarer la perte de valeur au fur et à mesure qu'elle se produirait afin que personne ne soit dans l'obligation d'accepter des valeurs mensongères.

Là encore, en déclarant la vérité puis en revenant sur cette déclaration, on venait de tout perdre à la fois. À partir de ce moment-là, plus question de penser au vaste complexe conçu par Law.

Puisque le peuple ne voulait désormais ni actions ni billets, il ne restait plus qu'à retirer les unes et les autres aussi vite que possible.

Démolir prudemment était tout ce qu'il y avait à faire.

# √ Law est toujours là, en coulisses

En fait, John Law présidait encore aux opérations financières alors qu'il semblait ne pas le faire. Il fut obligé, le 1<sup>er</sup> juin, de donner une première satisfaction au peuple en revenant sur l'interdiction de garder plus de 500 livres en pièces à la fois. C'était la mesure la plus vexatoire du *Système* et celle qu'il était le plus urgent d'annuler.

Sur les 600.000 actions, il en était rentré 300.000 à la Banque. Le roi en avait déposé 100.000, ce qui faisait un total de 400.000 dont le peuple ne voulait plus. En revanche, il circulait 2,69 milliards et 400.000 livres en billets. Il fallait donc supprimer ces actions dont on ne voulait plus et offrir à cette masse de billets des placements sous forme de rentes.

Autrement dit, il fallait revenir à l'ancienne forme de la dette publique, après d'affreux désastres et la ruine de milliers de particuliers.

Le 5 juin 1720, les 400.000 actions qui se trouvaient entre les mains de la Banque furent annulées.

Le gouvernement fit le sacrifice volontaire des 100.000 qu'il avait déposées et il renonça aux 900 millions de livres ( 7,2 milliards d'euros ) que la Compagnie devait lui payer. Il ne restait donc plus que 200.000 actions en circulation, c'est-à-dire un tiers de la masse totale.

En revanche, les 48 millions de livres ( 384 millions d'euros ) qui étaient affectés à la Compagnie sur le revenu des *Fermes*, lui furent retirés pour la création de nouvelles rentes.

Sur 80 millions de revenu ( 640 millions d'euros ) la Compagnie en perdait 48 et elle n'en conservait que 32 ( 256 millions d'euros ).

Les 200.000 actions restantes gagnaient donc à la suppression des 400.000, puisque leur nombre était réduit de deux tiers alors qu'elles ne perdaient pas tout à fait les deux tiers de leur revenu. En vertu de cela, il fut demandé un supplément de 5.000 livres par action. Ce supplément devait être fourni soit en actions soit en billets.

Si on le fournissait en actions, il en fallait 1 pour en alimenter 2<sup>[92]</sup>, c'est à dire que 3 actions non alimentées se changeaient en 2 qui l'étaient. L'action était donc évaluée à 6.000 livres puisqu'elle pouvait suffire à 2 suppléments de 3.000 livres. Le supplément n'était cependant pas obligatoire mais la Compagnie promettait 200 livres de dividende ( 1.600 euros ) aux actions sans supplément fourni contre 360 ( 2.880 euros ), aux actions avec supplément.

Elle donnait ainsi un peu plus de 5% dans un cas, et 4% dans l'autre. Elle s'attribuait un revenu de 40 millions au moins ( 320 millions d'euros ) et de 72 au plus ( 576 millions d'euros ), revenu tout à fait excessif car, suite à la privation des 48 millions des *fermes*, le revenu réel, qui n'était que de 80 millions de livres, se réduisait à 32 ( 256 millions d'euros ).

Quoi qu'il en soit, par cette demande de supplément, ou bien on faisait rentrer 600 millions de billets ou bien on réduisait encore d'un tiers les 200.000 actions restantes.

Par édit des 10 et 20 juin, les 48 millions alloués à la Compagnie sur le bail des *Fermes* furent rétrocédés à l'État pour le service des nouvelles rentes qu'il s'agissait de créer.

Par les édits du 24 février et du 5 mars, on avait ouvert une souscription pour 10 millions en rentes perpétuelles sur la Compagnie et pour 4 millions en rentes viagères. Sur ces sommes, il avait été réellement souscrit 1 million en rentes perpétuelles et 4 millions en rentes viagères, ce qui faisait 5 millions à déduire sur les 48 rétrocédés à l'État.

Restaient 45 à employer en nouvelles créations de rentes. Il en fut constitué pour 25 millions sur l'Hôtel de Ville, au capital de 1 milliard, ce qui supposait 2,5% d'intérêt. Restaient encore sur les 43 millions disponibles, 18 à employer en nouvelles rentes, suivant les circonstances.

Cependant, comme ce placement ne convenait pas à ceux des porteurs de billets qui étaient commerçants, on ouvrit pour eux, le 13 juillet, des comptes courants à la Banque, dans le double but de leur offrir une utilisation pratique de leurs billets et de sauvegarder la Banque.

Le milliard sous forme de rentes, les 600 millions en comptes courants devaient réduire à 1 milliard à peu près la somme de 2,69 milliards de billets qui encombraient la circulation. Le supplément demandé pour les actions et les 18 millions restants sur le produit des *fermes*, étaient autant de moyens de supprimer ce milliard. Telles furent les mesures prises pour anéantir le *Système*.

Mais le retour du *papier* à la Banque ne s'opéra que difficilement. On ne se bouscula pas pour souscrire les rentes à 2,5% parce que les créanciers de l'État étaient peu enclins à se contenter de ce taux en lieu et place des 4 % qu'ils touchaient autrefois.

Il est vrai que, d'après la valeur du moment du *papier*, 2,5% constituait un intérêt suffisant et revenait à un intérêt de 5%. Mais les malheureux créanciers qui avaient reçu les billets pour leur valeur entière ne faisaient pas le même calcul et croyaient bien ne recevoir que 2,5 % car, en réalité, ils n'obtenaient pas davantage de leur ancien capital. Aussi ne se décidaient-ils que lentement à avaler cette couleuvre en allant souscrire les rentes nouvellement créées.

Quant aux commerçants, ils ne manifestaient pas plus d'empressement à ouvrir des comptes courants parce que la Banque n'inspirait plus aucune confiance et que des valeurs inscrites sur des livres ne pouvaient guère servir dans le commerce. Sur les 600 millions, il n'en fut souscrit que 200. L'exemple donné par Law, qui plaça lui-même 5 millions de livres, soit 60 millions d'euros, en rentes et en comptes courants, n'eut aucune influence. Et les porteurs des 200.000 actions conservées ne fournirent pas davantage le supplément demandé parce qu'ils ne comptaient ni sur le revenu de 360 livres ( 2.880 euros ), ni sur celui de 200 ( 1.600 euros ).

L'action, quoique fixée à 6.000 livres en *papier*, pour ceux qui consentaient à fournir le supplément demandé sous cette forme, valait beaucoup moins dans le commerce. Sa chute était encore plus rapide que celle du billet et elle était tombée à 5.000 livres ( 40.000 euros ). Or 5.000 livres en billets ne valaient guère que 2.500 livres ( 20.000 euros ) en numéraire. Ainsi l'action, qui avait valu 18.000 livres en novembre et décembre 1719 ( 144.000 euros ) ne valait plus que 2.500 livres en juin 1720, soit seulement 8 mois après.

La Banque, qui était dispensée de payer à vue les billets de 1.000 livres et 10.000 livres ( 8.000 et 80.000 euros ), conformément à la loi interdisant d'opérer en numéraire tout paiement supérieur à 100 livres, était pourtant tenue de rembourser ceux de 100 et 10 livres.

Pour cacher le fait que ses coffres étaient vides, elle ne payait que lentement et souvent en monnaie de billon<sup>[93]</sup>. Elle ouvrait tard et fermait tôt, si bien que posséder des billets de 10 et 100 livres, même en petite quantité, était loin de valoir à posséder du numéraire.<sup>[94]</sup>

Les spéculateurs, eux, cherchaient toujours un lieu de réunion pour vendre et acheter. Chassés de la rue Quincampoix, ils formaient des groupes sur la place Vendôme. Comme il n'était plus possible de leur objecter l'existence d'un bureau ouvert à la Banque pour convertir les actions en billets ou les billets en actions, on les avait autorisés à se réunir sur la place Vendôme et à y dresser des tentes à cause des grosses chaleurs du mois de juillet.

Sous ces tentes toutes sortes de commerces s'y tenaient : on vendait des actions contre des billets, des billets contre des espèces ou contre des marchandises. Ces marchandises, c'étaient des pièces d'orfèvrerie, des pierres précieuses, des meubles, des voitures et même des chevaux ayant appartenu à des joueurs ruinés. C'était une véritable foire où se vendaient les dépouilles des « *Mississippiens* ». Aussi le peuple surnomma-t-il cette place le « *Mississippi renversé* ».

Pour assurer une nouvelle rentrée de billets, John Law imagina de *faire argent* d'un avantage jusque-là négligé. La Compagnie avait certains privilèges seulement pour 9 ans et les autres pour 50 ans. Law prépara un édit qui les lui concédait à perpétuité, à condition de retirer 600 millions de billets de mois en mois. C'était à elle de choisir un mode plus sûr que le supplément demandé pour les actions ou les comptes en banque. Cet édit fut présenté au Parlement le 17 juillet.

Ce même jour eut lieu un événement des plus graves. Comme nous venons de le voir, la Banque n'avait à payer que les billets de 10 et de 100 livres, pour un montant d'environ 339 millions. Elle payait lentement et employait toutes les ruses imaginables pour rendre les paiements plus difficiles.

**Cependant, ses coffres étant presque vides, il fallut l'autoriser à ne plus rembourser que les billets de 10 livres. Publiée le 17 juillet 1720 au matin, cette autorisation causa une sorte d'émeute. La foule accourut en masse pour réaliser les billets de 10 livres, par crainte de les voir bientôt subir le même sort que les billets de 100 livres<sup>[95]</sup>. L'affluence fut telle que trois personnes moururent étouffées.**

Indigné, le peuple était prêt à se livrer aux pires exactions et menaçait déjà la maison de Law, qui se réfugia au Palais-Royal pour chercher asile auprès du Régent. Le peuple, survolté l'y suivit en portant les cadavres des trois personnes étouffées.

La voiture qui venait de transporter Law fut mise en pièces et on craignit même que la demeure du Régent ne soit pas respectée. Les portes de la cour du palais-Royal avaient été fermées et le duc d'Orléans, faisant preuve de beaucoup de présence d'esprit, donna l'ordre de les rouvrir. Aussitôt, le peuple se précipita dans la cour puis s'arrêta net devant les marches du palais.

Le chef de la police, nommé Leblanc, s'avança au-devant de ceux qui portaient les cadavres et leur dit : « *Mes amis, allez déposer ces corps à la Morgue et revenez ensuite chercher votre paiement* ». Ces paroles ramenèrent le calme sur le champ. Les corps furent emportés et l'émeute cessa.

Au milieu de ces scènes populaires, le Parlement siégeait pour examiner l'édit qui accordait à la Compagnie la perpétuité de ses privilèges. La séance était des plus houleuses et, de temps à autre, des conseillers demandaient à Law avec indécence s'il n'était pas encore mort sous les coups du peuple.

Le Parlement apprit avec regret que Law avait pris la fuite et s'était réfugié chez le Régent. Il en profita pour refuser d'enregistrer l'édit.

**Le lendemain, afin d'empêcher que des scènes semblables ne se reproduisent, on déclara que les bureaux de la Banque seraient fermés pendant plusieurs jours. Mais en même temps, pour calmer les esprits, on installa des changeurs sur les principales places publiques afin qu'il soit possible de convertir une partie des billets de 10 livres. Law resta caché au Palais-Royal afin de se soustraire à un nouveau mouvement populaire et le Parlement fut exilé à Pontoise.**

Dès cet instant, les mesures se succédèrent rapidement pour que le *papier* soit retiré de la circulation et le *Système* totalement anéanti.

L'arrêt du 21 mai ayant été révoqué, on essaya un autre moyen pour établir un rapport plus exact entre numéraire et *papier*. Comme il n'avait pas été possible de réduire de moitié la valeur nominale des billets et des actions, on doubla celle du numéraire.

Par édit du 30 juillet, le marc d'or fut porté à 1.800 livres, le marc d'argent à 120, et l'un et l'autre durent redescendre ensuite de mois en mois au premier prix de 900 et 60 livres. Cette mesure, comme toutes celles du même genre, avait pour but de pousser l'argent à rentrer en circulation.

Mais si, d'une part, elle mettait l'argent et le *papier* dans un rapport plus vrai, de l'autre elle ruinait les créanciers qui, ayant signé leur contrat lorsque le marc était fixé à 60 livres, étaient payés lorsqu'il l'était à 120 ! Il y eut encore d'autres édits afin de retirer le plus tôt possible le *papier de la circulation*. On avait supprimé 400.000 actions parce que le peuple ne voulait plus de ce placement.

Comme il ne semblait pas davantage disposé à souscrire des rentes, on revint aux actions et on en créa 50.000 pour faire rentrer les 600 millions de livres, soit 4,8 milliards d'euros, avec lesquels la Compagnie devait payer la perpétuité de ses privilèges. On exigea que les actions soient alimentées par le supplément de 3.000 livres déjà demandé ou que deux actions n'en fassent plus qu'une sous peine de nullité.

On créa pour 8 millions de rentes à 2%, sur les recettes générales, afin de fournir aux créanciers des provinces un usage pour leur *papier*.

Enfin, pour stopper la circulation de celui-ci, on décida que les billets de 10.000 livres et ceux de 1.000 qui, au 1<sup>er</sup> novembre n'auraient été employés ni en rentes sur l'Hôtel de Ville, ni en rentes sur les recettes générales, ni en *nourriture* pour les actions, ni en achat des 50.000 actions dernièrement créées, cesseraient d'avoir cours et deviendraient actions rentières de la Compagnie avec revenu fixe de 2%.

Ces billets étaient donc condamnés à prendre la forme d'actions, sans même avoir la possibilité d'engendrer une amélioration de revenu si les opérations de la Compagnie étaient heureuses.



Le Régent sauvant John Law de la fureur du peuple





## Chronique de l'explosion du « Système Law »

Cet édit, qui annonçait la fin prochaine du *Système*, accéléra encore la chute des billets de 1.000 et 10.000 livres. La Banque, pour se conformer à la perte de confiance qui se propageait, fut obligée de réduire les 200 millions fournis pour l'ouverture des comptes courants à... 50 ! Les actions ne se vendaient plus que 2.000 livres billets et ces 2.000 livres billets représentaient à peine 200 livres en argent, de sorte que les actions, qui valaient 18.000 livres en novembre 1719, n'en valaient plus que 200 en octobre 1720 !

Le marché du *papier*, qui avait été transféré de la place Vendôme à l'Hôtel de Soissons, fut de nouveau fermé. On créa 60 postes d'agents de change, destinés à servir d'intermédiaires dans les achats et les ventes, et on interdit toute réunion de spéculateurs sur les places publiques.

Au cours de ce même mois d'octobre enfin, des mesures draconiennes commencèrent à être prises contre les « *Mississippiens* ». On se doutait bien depuis longtemps que le gouvernement, suivant un usage ancien, leur enlèverait, par les visas et les chambres ardentes<sup>[96]</sup> ce qu'ils avaient acquis par la spéculation. **Aussi une liste des individus connus pour avoir spéculé sur les actions avait été dressée.**

Une commission extraordinaire inscrivait arbitrairement sur cette liste ceux qui, de notoriété publique, s'étaient enrichis dans le commerce du *papier*. Ils furent condamnés à venir déposer un certain nombre d'actions aux bureaux de la Compagnie et à en acheter le nombre nécessaire s'ils avaient vendu celles qu'ils possédaient. Un moyen de faire revenir par la force à la Compagnie les *réaliseurs* qui l'avaient délaissée.

On donna 8 jours aux spéculateurs de bonne foi pour opérer volontairement le dépôt prescrit. Afin d'empêcher la fuite des capitaux à l'étranger, il fut interdit, sous peine de mort de voyager sans passeport.

Mais ces mesures poussèrent les actions à la baisse encore plus. Tous ceux qui, jusque-là, n'étaient pas inscrits sur la liste des spéculateurs enrichis, et qui ne savaient pas ce qu'on ferait des actions déposées, se dépêchèrent de vendre celles qu'ils possédaient.

Enfin, au cours du mois de novembre 1720, soit exactement un an après sa plus grande popularité, le *Système* disparut complètement : tous les billets furent convertis en rentes ou en actions rentières, et toutes les actions furent déposées à la Compagnie. On annonça alors un visa général<sup>[97]</sup> consistant à passer en revue la masse globale du *papier*, afin d'annuler la plus grande partie de celui qui appartenait aux riches spéculateurs.

John Law, prévoyant que ce visa allait déclencher de nouveaux mouvements de colère, envisagea alors de quitter la France. La haine qu'il inspirait était si violente que, depuis la scène du 17 juillet, il n'avait pas osé quitter le Palais-Royal.

Voici une anecdote pour donner une idée de la rage qu'il développait : un cocher de fiacre, ayant une altercation avec un cocher de carrosse, s'écria : « *C'est la voiture de Law !* » Aussitôt la populace se rua sur la voiture et faillit mettre le cocher et son maître en pièces.

John Law se retira d'abord sur sa terre de Guermade et demanda des passeports au duc d'Orléans qui les envoya sans délai. Le duc de Bourbon qui s'était enrichi grâce au *Système de Law*, crut devoir lui témoigner sa reconnaissance. Il lui donna de l'argent et la voiture de Madame de Prie avec laquelle il se rendit à Bruxelles n'emportant avec lui que la somme de 800 louis.

À peine eut-il le dos tourné que ses biens, des terres et des actions, furent mises sous séquestre. Law avait été imprudent et s'était même montré coupable dans la conduite de son *Système*. Mais il était davantage préoccupé par ses idées que par sa fortune.

Tandis que les riches « *Mississippiens* » avaient acquis des fortunes de 40 et 50 millions de livres ( 240 millions et 400 millions d'euros ) lui, le maître de l'ensemble du *Système*, avait à peine gagné 10 millions ( 80 millions d'euros ). Il les avait placés en France et n'avait rien envoyé à l'étranger. Alors qu'il aurait pu puiser à la Banque des sommes considérables en espèces, il ne songea même pas à se procurer de l'argent pour son voyage et dut à un pur hasard les 800 louis qui lui servirent à se mettre en route. En fait, ses biens ont été séquestrés sous prétexte de régler ses comptes personnels avec la Compagnie, alors qu'il était créancier et pas débiteur.

Les frères Pâris furent chargés du visa. Il porta sur 2,22 milliards de *papier* subsistant du *Système* et consistant en actions ou en billets devenus actions rentières. On examina à quel titre ces effets se trouvaient entre les mains des personnes qui les avaient déposés et on annula ceux qui appartenaient aux nouveaux enrichis, ce qui réduisit la masse totale du *papier* de plus de 500 millions.

La dette de l'État fut ainsi changée pour partie en rentes et pour partie en actions. Le capital était à peu près le même qu'avant *le Système*, mais l'intérêt en était très diminué. Le Trésor n'avait guère plus de 57 millions de livres ( 456 millions d'euros ) au lieu de 80 à payer, mais une foule de créanciers avait été complètement ruinée et le crédit se trouvait en aussi mauvais état qu'en 1716.

La Banque fut supprimée tandis que la Compagnie, privée des *Fermes*, des recettes générales, de tous les revenus de l'État et limitée au commerce d'outre-mer, continua d'exister sous le titre de *Compagnie des Indes*. Ce fut tout ce qui subsista de la vaste mécanique imaginée par Law.

# √ Commentaires IX

Résumons les diverses étapes du *Système Law* pour bien montrer en quoi il consistait dans son ensemble et rendre plus claires ainsi les causes de son échec. Un Écossais, transporté d'une région pauvre au milieu de pays riches, avait été frappé par l'importance des échanges commerciaux qu'il y voyait et fut amené à croire que toute prospérité économique venait de l'abondance du numéraire en circulation.

Voyant dans les banques le moyen d'augmenter ce numéraire ( parce qu'elles procurent au papier cours volontaire de monnaie ) il imagina la création d'une Banque Générale qui réunirait à l'exploitation du commerce, l'administration des revenus publics, émettrait un papier-monnaie pour les paiements importants, réservant les espèces métalliques pour les plus petits, et joindrait ainsi à la création d'une monnaie abondante celle de placements commodes et avantageux.

Remercié dans divers pays, cet Écossais fut écouté en France où il trouva un gouvernement réduit à user d'expédients et porté aux idées nouvelles. Il créa d'abord une banque privée qui réussit parce qu'on avait besoin d'un établissement de crédit. Il instaura ensuite, mais entièrement à part, une compagnie de commerce qu'il dota successivement des attributions les plus diverses, dans le but de la fusionner ultérieurement avec la banque et de compléter ainsi le vaste établissement qu'il avait le projet de créer.

Les premières actions de cette compagnie furent délivrées aux porteurs de divers papiers d'État représentant la dette flottante<sup>[98]</sup>, de sorte que les créanciers du Trésor furent remboursés avec les privilèges qui étaient gage de fortune pour la compagnie.

Plus tard Law fit attribuer à cette compagnie les grandes *Fermes*, à la condition qu'elle se charge de la dette fondée<sup>[99]</sup> qui se montait à 1,6 milliard de livres. De cette façon, tous les créanciers de l'État allaient, chacun leur tour, devenir actionnaires de la compagnie, et, bien qu'ils ne recevraient plus que 5% d'intérêt sur leurs capitaux, on leur promettait de compléter leurs revenus dans les profits qu'allait réaliser cette immense exploitation.

Le projet vit le jour, la somme de 1,6 milliard de livres se déplaça, mais, conduite sans précaution, elle se précipita sur les actions par la crainte des créanciers de voir ce placement leur échapper.

Les actions montèrent jusqu'à *36 fois leur valeur et la dette qui, transformée en actions, aurait dû s'élever tout au plus à 2 milliards, monta fictivement à 8 ou 10.*

Une frénésie générale s'empara alors de tous les esprits.

Tout le monde courut non pour bénéficier d'un placement, mais pour s'enrichir via l'augmentation merveilleuse de ce capital.

Une foule de propriétaires abandonnèrent leurs biens réels ( qui ne prenaient pas de valeur ) pour ces propriétés chimériques en papier dont le prix croissait à vue d'œil.

Alors, les possesseurs de *papier*, plus avisés que les spéculateurs qui arrivaient après eux, s'empressèrent de les échanger contre des richesses physiques. Leur exemple fut suivi et chacun voulut *réaliser*.

Dès ce moment, le fictif entrant en comparaison avec le réel, la supercherie prit fin et la chute des actions s'accéléra.

Ceux qui avaient pris le capital fictif à une valeur de 10 milliards le virent successivement tomber à 8, puis 6, et furent en proie à un véritable désespoir. Certes il fallait les plaindre mais en aucun cas il ne fallait empêcher une catastrophe devenue inévitable.

John Law, qui avait souffert qu'on l'adule pour cette subite création de richesses, eut le tort de chercher à faire qu'elle se poursuive et il eut la malencontreuse idée de lier les actions aux billets.

Il essaya d'abord de fixer la valeur des billets en les rendant obligatoires dans tout paiement supérieur à 100 livres et en interdisant la possession de plus de 500 livres en numéraire.

Il fixa ensuite la valeur des actions avec les billets et décida que l'action serait reçue à la Banque contre 9.000 livres-papier.

Immédiatement la masse des actions se changea en cette monnaie forcée et ce fut la ruée pour acheter les propriétés.

Que se passa-t-il ?

Le capital fictif en billets s'effondra comme il l'aurait fait sous forme d'actions. La seule différence, c'est que les billets, qui auraient pu être sauvés, furent perdus. Tous ceux qui traitaient des affaires refusaient d'être payés en billets ou bien exigeaient le double, le triple, le quadruple de la valeur des biens. Seuls les créanciers liés par des contrats écrits se trouvèrent dans l'obligation d'accepter la nouvelle monnaie avec sa pleine valeur nominale et ceux-là furent ruinés.

Pour cesser ce mensonge inique portant sur la valeur des monnaies, le 21 mai on voulut réduire les valeurs nominales des monnaies, mais face aux hurlements que cette mesure provoqua, il recula et laissa le mensonge persister.

La ruine du *Système de Law* n'en était pas moins inévitable car pareille fiction ne pouvait durer. Il fallut alors démanteler le *Système*, changer billets et actions en rentes, et revenir à la case départ, après d'affreux désastres et des fortunes qui avaient changé de main de la façon la plus cruelle qui soit. Tel fut le *Système de Law*, et sa triste fin.



## Épilogue : ( l'analyse d'Adolphe Thiers )

Si on compare cette catastrophe financière à celle des *Assignats* qui sévit sous la Révolution Française<sup>[100]</sup> et à la crise de la Banque d'Angleterre de notre époque<sup>[101]</sup>, on reconnaîtra que les événements liés au crédit ont entre eux une singulière ressemblance et on retirera de cette comparaison d'utiles enseignements.

Le crédit a toujours eu pour but de parier sur l'avenir. Il emploie des valeurs en vue d'une réalisation future et les fait circuler comme si cette réalisation était effective. John Law, lui, paria sur la réussite d'une entreprise commerciale de taille gigantesque.

Puisque les actions représentent des profits à venir, il considéra qu'il pouvait s'en servir pour payer les dettes de l'État. La Révolution Française voulut payer les offices abolis<sup>[102]</sup>, la dette de la monarchie et les frais d'une guerre généralisée avec la vente des biens nationaux. Comme ces biens ne se vendaient pas ( le marché étant saturé ) et que la confiance avait été perdue, elle anticipa sur les ventes et chargea un papier, l'*Assignat*, de représenter la valeur desdits biens.

La Banque d'Angleterre, que ce soit par l'escompte<sup>[103]</sup> ou par des prêts faits au gouvernement, supposa et accepta comme réelles deux espèces de valeurs, d'une part les effets de commerce qui représentaient d'énormes quantités de denrées coloniales d'un placement difficile, et d'autre part les engagements de l'État, autrement dit des valeurs infiniment variables et dépendantes des succès de la guerre et de la politique. Dans ces trois cas, on se trouvait en face de valeurs douteuses. Les actions de Law représentaient des succès commerciaux virtuels et des recettes fiscales très incertaines, les *Assignats* le prix de biens qui seraient peut-être détournés de leur destination révolutionnaire, et les billets de la Banque d'Angleterre des engagements que l'État ne pourrait probablement pas honorer.

La crise engendrée par la perte de confiance fut différente dans les trois cas en raison de circonstances, différentes elles aussi. La fascination qu'exerçait un pays exotique récemment découvert et le brusque transfert de fonds colossaux d'un placement à un autre firent grimper les actions de John Law d'une façon inimaginable.

Mais une confiance dénuée de discernement devait bientôt laisser la place à un désespoir tout aussi dénué de discernement, car seule la confiance fondée sur la réussite que produit le travail et qui se développe au même rythme que lui est à l'abri de ces revirements inattendus semblables à des tempêtes.

Il était impossible que l'échec des *Assignats* se produise de la même manière. Ils ne pouvaient en effet pas prendre de valeur puisqu'ils en représentaient une - celle de la terre - qui n'était pas susceptible de croître. Mais au fur et à mesure qu'on doutait du succès de la Révolution, et donc de la vente des biens nationaux, les *Assignats* baissaient.

Et plus ils baissaient, plus le gouvernement était obligé d'en émettre afin de compenser cette perte de valeur par la quantité. Enfin, le surnombre s'ajoutant au doute provoquait une nouvelle baisse.

Les billets de la Banque d'Angleterre, quant à eux, dépendaient de marchandises qui étaient susceptibles de se déprécier ainsi que d'engagements d'État que les victoires de la France dévalorisaient, sans pour autant les mettre en danger. Ils subissaient donc une baisse, mais une baisse modérée, parce qu'une seule partie du gage était contestable.

Dans les trois cas, l'autorité politique usa de la force pour remédier au manque de confiance et son échec fut proportionnel à l'importance qu'avait la valeur douteuse dont elle cherchait à affirmer la réalité par des moyens brutaux.

C'est ainsi que Law fixa la valeur des actions en billets puis la valeur des billets eux-mêmes en les rendant obligatoires dans certaines transactions. Le gouvernement révolutionnaire français donna *cours forcé* de monnaie aux *Assignats* et punit de mort quiconque refuserait de les prendre pour leur pleine valeur nominale. La Banque d'Angleterre reçut, elle, l'autorisation de ne plus rembourser les billets à vue.

Ces diverses mesures provoquèrent une perturbation effrayante dans les échanges. Tous ceux qui avaient des marchés à finaliser refusaient d'accepter la monnaie forcée à sa valeur nominale et en demandaient le double ou le triple suivant le degré de dépréciation qu'elle subissait. Mais ceux qui étaient obligés de subir l'exécution d'un marché conclu antérieurement, en un mot tous les créanciers, étaient ruinés parce qu'ils étaient obligés d'accepter cette valeur purement nominale.

**Or, plus la résistance augmentait, plus l'autorité politique se montrait intraitable car elle était obligée de s'introduire dans la sphère privée pour forcer la confiance.**

**John Law interdit donc la possession de plus de 500 livres en pièces d'or et d'argent et autorisa la délation.**

Le gouvernement révolutionnaire français, beaucoup plus violent et extrémiste en tout, alla jusqu'à fixer le taux de tous les échanges sans pour autant réussir davantage. La Banque d'Angleterre, plus modérée cependant parce qu'elle ne mentait pas autant à propos des valeurs qu'elle proclamait comme certaines, se fia au patriotisme des marchands de Londres. Ils se réunirent et déclarèrent qu'ils prendraient les billets en paiement. Ceux-ci continuèrent donc à circuler avec des agios modérés<sup>[104]</sup>. Pourtant les moyens forcés n'empêchent pas la chute de ce qui doit périr. Les 8 ou 10 milliards de John Law n'en tombèrent pas moins au-dessous de ce qu'ils valaient. Les planches à billets d'*Assignats* émis en quantité hors de proportion avec les biens qu'ils étaient sensés représenter s'évanouirent complètement.

Les billets de la Banque d'Angleterre cédèrent jusqu'à 12 ou 15 % puis remontèrent lorsque la paix fut générale et que leur paiement fut rétabli. Mais ils auraient pu s'effondrer totalement si Napoléon III, se montrant plus prudent, avait employé contre la politique anglaise le secours infallible du temps.

# √ De ces faits on peut tirer plusieurs vérités

Le crédit doit représenter des valeurs certaines et être tout au plus une anticipation très limitée sur ces valeurs. Dès que les valeurs deviennent incertaines, la force ne peut plus rien pour les soutenir. Les valeurs forcées sont refusées par les contractants libres et ruinent ceux qui, à cause de contrats signés antérieurement, ne sont plus libres de les refuser.

Ainsi, mensonge d'un moment, mesures vexatoires inutiles, spoliation forcée d'une multitude de contractants et changement de mains de toutes les fortunes, tel est le résultat ordinaire du crédit illusoire, bientôt suivi par le crédit forcé.

La moins négative de ces trois expériences, si peu dommageable qu'elle n'entraîna qu'une gêne passagère pour la Banque d'Angleterre, dut son salut à la victoire. Ne jamais faire dépendre toutes les valeurs d'un pays des faveurs trompeuses du hasard.

John Law, génie malheureux, après avoir un temps rempli l'Europe de son nom et de son *Système*, parcourut diverses contrées du continent et s'installa enfin à Venise. Malgré les capitaux qu'il avait apportés en France et ceux qu'il y avait laissés, il finit sa vie dans la pauvreté.

Resté en correspondance avec le Régent puis avec le duc de Bourbon, il ne cessa de réclamer ce que le gouvernement français avait l'injustice de lui refuser. Voici ce qu'il écrivait au duc de Bourbon :

*« Esope fut un modèle de désintéressement, cependant les courtisans l'accusèrent d'avoir des trésors dans un coffre dans lequel il regardait souvent : ils n'y trouvèrent que le vêtement qu'il possédait avant d'avoir les faveurs du prince. Si j'avais sauvé mon habit, je ne changerais pas d'état avec ceux qui occupent les postes les plus prestigieux, mais je suis nu. On veut que je subsiste sans biens et que je paie des dettes sans avoir de quoi. »*

Law ne récupéra pas l'ancien habit qu'il réclamait.

Quelques années après s'être enfui de la France, il mourut à Venise pauvre, malheureux et oublié en 1729.

---

Aujourd'hui le « Système de Law » a non seulement survécu, mais a été « perfectionné » par ses adaptes. L'utilisation de « système » est la référence directe à John Law. Il s'appelle maintenant U.S. Federal Reserve, ou Bank of Japan, ou Bank of England ou encore... Banque Centrale Eurosystem !



**EUROPEAN CENTRAL BANK**

---

**EUROSYSTEM**



**VOUS AVEZ AIMÉ CE LIVRE ?**

**VOUS ALLEZ PARTICULIÈREMENT AIMER**

**LE RETOUR AU STANDARD OR**

**du Pr. Antal Fekete**

**(son livre est en format de lingot d'or)**

*« Les économistes actuels sont des charlatans, des bonimenteurs qui, tout en se délectant de leur propre gloire, sont totalement incapables de prévoir un effondrement financier, même quand ils le regardent fixement dans les yeux, comme l'a montré leur misérable performance de 2007. Pire encore, ils sont même totalement incapables d'admettre leurs propres erreurs. Ils sont une malédiction jetée sur le corps politique et des verrues sur le corps académique. Ils conduisent le monde vers un désastre monétaire et économique sans précédent à la minute où je vous parle »*

Pour le Pr Fekete, le système reposant sur la monnaie-papier est arrivé à son terme, exactement comme les billets de banque de John Law ont disparu en fumée sous Louis XV. Et il explique aussi pourquoi Nicolas Sarkozy avait vendu l'or de la France de toute urgence alors que le cours était au plus bas. Avec ce livre, vous allez également découvrir que l'économie est quelque chose de très simple, mais que les pseudo-économistes l'ont volontairement rendue compliquée, afin de cacher les mécanismes de la monumentale escroquerie du dollar. Un livre exceptionnel qui vous donne aussi les clés pour sauver votre épargne.

# BLYTHE MASTERS

## *la banquière à l'origine de la crise mondiale ce qu'elle a fait, ce qu'elle va faire*

de Pierre Jovanovic

### **Le début de son livre :**

Le premier à avoir imaginé un vrai credit default swap ( permutation de l'impayé ) n'est pas Blythe Masters, ni les alchimistes de la Bankers Trust, mais bien l'écrivain français Honoré de Balzac. Habitué à être poursuivi par les banquiers, donc par la force des choses à les fréquenter, il a fini par comprendre leur véritable nature. Le credit default swap est donc, dans l'esprit d'avant-garde, français. Grâce à la « permutation de l'impayé » moderne, Blythe Masters est devenue aujourd'hui la femme la plus puissante ayant jamais vécu sur cette terre, et cela depuis l'invention de l'écriture. Même si on additionnait toutes les richesses de Catherine la Grande, de la Reine Victoria, de l'Impératrice Théodora, de Hatchepsout et de Catherine de Médicis, cela ne représenterait même pas un quart de la puissance financière dont elle dispose. En d'autres temps, elle aurait été déifiée.

Aujourd'hui, la déesse des banquiers veut simplement passer inaperçue. Vous allez comprendre pourquoi. Le rédacteur en chef des pages économie du New York Times, Joe Nocera, a publié en décembre 2010 son livre sur « *l'histoire cachée de la crise* » dont le titre percutant est *All the devils are here*, en français *Tous les diables sont là*. Curieusement, dans son ouvrage, non seulement il est totalement passé à côté des rôles majeurs de Blythe Masters et du banquier-théoricien le plus influent que les Etats-Unis aient jamais connu ( et que vous découvrirez ici ), mais en plus il s'est bien gardé d'expliquer son titre qui laisse sous-entendre qu'un exorciste est attendu à Wall Street. Ceci est confirmé d'ailleurs par le titre d'un autre livre, *Devil's Casino*, de la journaliste de Vanity Fair, Vicky Ward. Pour Nocera, les grandes banques mondiales ont en effet mis au point un piège « diabolique » de dettes, constituées de produits financiers dérivés, sachant qu'aujourd'hui, il n'existe pas assez d'argent sur toute la planète, ni même dans la périphérie de Pluton, pour payer toutes les dettes en cours et à venir, et qui s'accumulent depuis 2007 avec les faillites des premières banques de prêts immobiliers. En effet, si vous pensez vraiment que la crise est derrière nous, sachez qu'il reste encore « *4,3 millions de maisons qui sont soit en retard de plus de 90 jours soit en cours de saisie* » selon LPS Applied Analytics dans leur rapport November 2010 Mortgage Performance Data1. Multipliez

4,3 millions par environ 200.000 dollars ( une estimation basse ) et vous obtenez 860.000.000.000 minimum, soit 860 milliards de dollars, de quoi faire sauter toutes les banques de la Terre, de Mars, Vénus, Neptune et Pluton réunies. Depuis 2007, la permutation de l'impayé de Blythe Masters a très bien fonctionné : elle est passée des petites banques aux grandes, puis des grandes aux banques centrales, puis des centrales sur les méga banques comme le Fonds Monétaire International puisque le vol des clients et des contribuables n'a pas suffi. Comme l'avait si bien noté le Pr. Nouriel Roubini fin 2010, « *Personne ne viendra de la planète Mars pour sauver les derniers sur la liste* », les « super-souverains », à savoir le FMI et la Banque Centrale Européenne. La banqueroute universelle est donc inévitable, mais entre-temps le système veut à tout prix vous faire croire qu'il fonctionne normalement, et cela afin que vous ne retiriez pas votre argent de la banque. Pourtant, Blythe Masters a refusé des interviews à Newsweek, au Times, au Telegraph et même aux télévisions américaines et anglaises. Normal : sa banque veut à tout prix que son nom reste dans l'ombre, que Blythe Masters soit oubliée, et que son nom ne devienne jamais connu car le grand public ne comprendrait alors qu'une chose, que la JP Morgan est la grande responsable de cette crise. C'est pour cela qu'après la faillite de la banque Lehman Brothers, la femme qui a inventé les « armes financières de destruction massive » n'a jamais été vue à la une de Newsweek, de Fortune ou de Forbes. Même le magazine féminin Elle est passé à côté... Hélas, un article du Guardian de Londres l'a immortalisée à jamais comme LA FEMME qui a déclenché la crise mondiale, et cela grâce au livre de Gillian Tett, une journaliste visionnaire du Financial Times. Songez que le prestigieux Time Magazine avait dressé le 11 février 2009 la liste des « 25 personnes responsables de la crise financière » et que son nom n'y figurait même pas ! Ni sur la liste des « 25 responsables » du quotidien britannique The Guardian, légèrement différente de celle du Times. Et Dieu seul sait si tous les journalistes de ces deux titres avaient remué ciel et terre pour avoir les noms des principaux acteurs de la crise. Incroyable ! Dès le début, j'avais informé Blythe Masters que j'allais écrire ce livre, mais aussitôt, elle a reçu l'interdiction de la direction de la communication de la JP Morgan de me parler. L'ayant surnommée dans la Revue de Presse Internationale La Catherine de Médicis des Subprimes, et ayant lu à l'antenne le poème acide d'un lecteur tombé fou amoureux d'elle ( [jovanovic.com/blythe-masters.htm](http://jovanovic.com/blythe-masters.htm) ), cela n'avait manifestement pas plu à la banque, bien que l'humour anglais de Lady Masters aurait dû apprécier la prose à sa juste valeur ( à terme ). J'ai décidé d'écrire ce livre après avoir découvert la portée phénoménale de ses actions et surtout son rôle majeur ( bien que son nom n'apparaissait quasiment nulle part en 2008 ) dans le déclenchement de la plus grande crise économique que l'histoire de l'Humanité ait connue. Je crois d'ailleurs que depuis la fameuse Eve du jardin d'Eden mythique, jamais aucune femme n'a eu une telle influence sur la destinée des hommes. Avec une différence capitale cependant : contrairement à Eve, Blythe Masters est bien réelle, elle

boit de temps en temps des cocktails à base de gin, elle achète des grands appartements en Floride, court dans Central Park, participe à des concours d'équitation, a un vrai petit jardin sur le toit de son immeuble de Tribeca, bref elle est humaine et vit parmi nous dans cet espace-temps. Seul problème, plus personne ne peut l'approcher aujourd'hui. Pourtant, c'est elle la véritable Eve, une Eve furieusement moderne et cela parce que jeune, elle était « tombée amoureuse » de l'arbre des fruits dérivés, fruits qu'elle offrit généreusement à tous les banquiers : « Je suis tombée amoureuse des crédits dérivés en tant que concept » avait-elle déclaré au (SUITE DANS LE LIVRE)

# « L'OR DES FOUS »

l'histoire de l'invention des crédits dérivés modernes par la JP Morgan

# de Gillian Tett

journaliste du *Financial Times*

Au milieu des années 90, au bord d'une luxueuse plage de Floride, un petit groupe de jeunes banquiers diplômés en économie ou en mathématiques de la JP Morgan (parmi lesquels la jeune Anglaise Blythe Masters) se réunit pour inventer de nouveaux produits financiers basés sur les crédits dérivés. Au cours de ce séminaire sera inventé le Credit Default Swap ( permutation de l'impayé ), aussi « révolutionnaire » que destructeur, et qui permettra aux banques de prêter de l'argent à l'infini pendant 15 ans sans se soucier du risque d'impayés. Dans cet ouvrage incroyablement visionnaire, Gillian Tett, la journaliste vedette du *Financial Times*, raconte pas à pas l'enchaînement des événements tels qu'ils ont été vécus en interne au sein de la JP Morgan depuis l'invention des Credit Default Swaps en 1994 jusqu'à l'effondrement de Wall Street le 29 septembre 2008 qui se soldera par des faillites bancaires à la chaîne. Un livre littéralement proche d'un thriller, qui nous montre comment la cupidité des banquiers a scié la branche sur laquelle ils étaient tranquillement assis.

« L'or des fous décrit, pas à pas, comment les banquiers ont creusé leur propre tombe » La Tribune de Genève « Gillian Tett a écrit un livre formidable qui est l'histoire des banquiers devenus diaboliques. La traductrice a fait un travail remarquable » Radio Courtoisie, Didier Rochard « Le livre sur la crise et la JP Morgan » L'Express « Une leçon d'histoire, de politique et d'économie. Un must » Alternative Economiques « Un livre littéralement proche d'un thriller, qui nous montre comment la cupidité des banquiers a scié la branche sur laquelle ils étaient tranquillement assis » Revue de la Banque « L'Or des Fous se lit comme un thriller. Il s'agit d'une traque des moments redoutables où la cupidité humilie l'intelligence. Car certains avaient perçu le danger, dont l'auteur, certain savaient averti, on leur avait ri au nez. Une petite élite auto-proclamée, méprisante et absolument ignorante du sens de la chose publique a cru trouver une formule mathématique qui permettait aux banques de gagner à tous les coups. La formule en question avait même intégrer les probabilités pour un être humain de décéder, ou plutôt de devenir insolvable, dans les mois qui suivent la perte de son conjoint, d'un enfant, d'un emploi. Aucun n'avait mesuré que l'hypercomplexité des relations humaines ne saurait se mettre en équation sauf à réduire l'humain ce qui caractérise les pensées totalitaires. Car, ce qui frappe à la lecture du travail rigoureux de Gillian Tett est bien que la pensée financière et bancaire est par essence totalitaire » Lettre du Crocodile

# **La crise financière française de 1789-1799**

## **Andrew Dickson White**

*Comment l'usage des planches à billets par les révolutionnaires a amené l'armée au pouvoir.*

**La véritable histoire de la Révolution française de 1789 est avant tout une histoire financière, celle d'une crise sans précédent lancée par un État ruiné par l'effort de guerre en Amérique et surtout par les planches à billets ( Assignats et Mandats ) des révolutionnaires.**

**Andrew Dickson White, diplomate américain, a signé ici un livre extraordinaire car il raconte comment les révolutionnaires se sont lancés dans l'usage intense de la planches à billets et comment ils se sont heurtés au bon sens des Français qui se sont précipités sur les pièces d'or et d'argent lorsque les Assignats ont commencé à perdre de leur valeur et que le prix du pain a commencé à s'envoler. Ce fut un Weimar avant l'heure.**

**Ce livre est unique car il vous montre aussi que les révolutionnaires ont perdu tout crédit avec l'usage abusif des planches d'Assignats puis de Mandats Nationaux. Cela a entraîné la France vers l'abîme, sauvée in extremis par un jeune artilleur qui finira par prendre le pouvoir.**

**Ce n'est qu'avec la suppression des planches à billets et la restauration du standard or par Napoléon que la France a retrouvé son équilibre économique. Furieusement contemporain, ce livre raconte aussi notre crise financière actuelle puisque les États-Unis, l'Angleterre et le Japon inondent le monde, en ce moment même, de leurs planches à billets sans valeur.**

# L'Effondrement du dollar (et de l'euro) et comment en profiter

de James Turk & John Rubino

*« Une crise arrive et elle va causer l'effondrement des montagnes de dettes issues des crédits donnés par toutes les banques centrales. Lisez ce livre et vous comprendrez comment vous protéger tant qu'il reste un peu de temps »* Robert R. Pletcher

Le dollar et l'euro ont de plus de plus de difficultés. L'euro a même failli exploser le 12 juillet 2011. La vraie dette des États-Unis est de 210.000 milliards de dollars. Celle de l'Europe n'est guère mieux. Depuis sa création en 1917, le dollar a perdu 98% de sa valeur. Autrement dit, il ne reste que quelques mois, au mieux quelques années avant l'effondrement final. Dans ce livre devenu culte, deux spécialistes totalement visionnaires ont montré comment le dollar est arrivé au bord du précipice, pourquoi il va continuer à plonger et comment vous pourrez profiter de la crise financière qui en résultera, plutôt que d'en être les victimes. Publié bien avant la première crise de 2008, cet ouvrage a effectivement sauvé tous ceux qui l'ont lu et qui ont suivi à la lettre les conseils qui y sont exposés. Et plus que jamais, il est d'actualité avec la destruction constante de l'euro. Les États-Unis sont devenus la nation la plus endettée du monde. Pour financer ses montagnes de dettes, la Réserve Fédérale inonde le reste de la planète avec des dollars imprimés par des planches à billets devenues hystériques : il a été imprimé plus de dollars au cours de ces 4 dernières années que depuis toute son existence... L'Europe, elle, endette tous ses habitants sans vergogne pour sauver des banques et même des pays entiers de la faillite comme la Grèce. En conséquence, la valeur du dollar, comme de l'euro, continuera à baisser, diluée par des centaines de milliards de billets « Monopoly », et cela jusqu'à ce qu'il perde intégralement sa qualité de référence mondiale. En même temps, la valeur des métaux précieux ira en augmentant et l'or réclamera sa couronne de monnaie de référence mondiale et historique, et cela au coeur même de la crise financière. James Turk, célèbre fondateur de la société GoldMoney.com, et John Rubino, éditeur du site DollarCollapse.com, donnent des exemples précis de stratégies de sortie de la monnaie papier. **Le livre visionnaire qui a déjà sauvé des dizaines de milliers de lecteurs.**

# Kleptocratie Française

d'Eloïse Benhammou

Comment les dépôts bancaires, cotisations sociales et avantages sociaux des Français sont massivement volés par les banques avec la complicité absolue des politiques

Contrairement aux journalistes économiques, Eloïse Benhammou sait lire un bilan. Normal pour une comptable. Et c'est en analysant les bilans (par exemple dans l'affaire Kerviel) des diverses filiales de la Société Générale qu'elle a découvert de très étranges entités, destinées avant tout à brouiller les pistes.

Au fur et à mesure de son enquête menée dans différents environnements financiers, elle dévoile devant nos yeux totalement incrédules, tout le système technique et ultra-opaque comptable qui permet aux banques françaises et étrangères de voler chaque jour des milliards à la France et aux Français, et cela en toute discrétion, raflant au passage nos cotisations sociales.

Banques, RSI, ACOSS, CADES, Caisses de retraite, etc., l'auteur nous montre que tout le système social et fiscal français (mais aussi belge) est désormais entre les seules mains du capitalisme financier le plus sauvage contrôlé par Wall Street. La France est totalement soumise à la volonté des grands banquiers qui, du coup, et malgré leurs crimes, échappent logiquement à la justice... puisqu'elle est rendue par le même État contrôlé par les banques ! Comme aux Etats-Unis.

Un livre implacable pour les banquiers et les politiques car l'auteur montre, entre autres, à quoi et à qui servent en réalité nos cotisations sociales : à enrichir avant tout les banquiers étrangers qui ont pris le contrôle de la France.

# Le Génie du Capitalisme

de Howard Bloom

Ce livre franchit le fossé entre croyance et science. C'est un livre sur les miracles. Sur les miracles séculiers. Sur les miracles matériels. Sur les miracles qui se dégagent de l'évolution, pas de dieux. Miracles que la science doit être amenée à comprendre si elle veut être à la hauteur de sa mission, une compréhension laïque de chaque phénomène dans cet univers.

Mais est-ce que les miracles et le capitalisme peuvent figurer ensemble dans un même livre? Oui. Absolument oui. Si vous et moi étions nés en 1850, notre espérance de vie ne serait que de 38 lamentables années et demie. Si nous sommes nés dans la sphère d'influence de la civilisation occidentale en l'an 2000, notre espérance de vie passe alors à 78 ans. Deux vies pour le prix d'une. Une quarantaine d'années supplémentaires ! Les empereurs chinois avaient pour habitude de dépenser des fortunes chez des "experts" qui prétendaient disposer de techniques pour prolonger la durée de vie. En fait certaines de leurs techniques raccourcissaient leur vie car elles impliquaient l'usage de poisons. Mais le système occidental a réalisé le miracle que les empereurs chinois avaient cherché. Et il ne l'a pas fait pour un seul être humain, privilégié parmi les privilégiés, mais pour plus d'un milliard d'habitants. Et SEUL le système capitaliste a réussi à le faire. Mais il y a plus. Chaque système de croyance qui fait appel à notre idéalisme prétend qu'il va relever le pauvre et l'opprimé. Mais seul le système occidental a tenu cette promesse. Comment? En 1850, si vous aviez été l'un des pauvres ouvriers les moins bien payés de Londres, vous auriez alors été un docker d'origine irlandaise travaillant sur les quais pour 4.800 dollars par an; 4800 dollars pour nourrir votre femme et vos 5 ou 9 enfants. Mais si vous étiez le plus pauvre des travailleurs de Londres en 2009, vous auriez été un assistant personnel et vous auriez gagné près de 39.000 dollars par an. En d'autres termes, vous, le travailleur le moins bien payé en 2009, vous auriez gagné plus qu'un immeuble entier rempli de dockers de 1850. Le système occidental a sorti tant de gens de la pauvreté que nous avons un nouveau nom pour désigner cette masse des pauvres d'autrefois: on l'appelle la "classe moyenne".

Aucun autre système n'a jamais pu réussir de tels accomplissements extraordinaires par sorcellerie. La civilisation chinoise ne l'a pas fait. La civilisation islamique ne l'a pas fait. Quant au système marxiste, il a lamentablement échoué. Seul le système occidental a réalisé ces miracles séculaires, ces miracles matériels. Des miracles qui ont élevé l'esprit humain et qui ont considérablement élevé le QI moyen. Ce sont des miracles d'un tout nouveau genre. Miracles que vous examinerez à travers

les optiques brillantes de la science et de l'histoire dans le Génie de la Bête. Qu'est-ce que le capitalisme a de commun avec tout cela? Il est le métabolisme du système occidental. Un métabolisme qui fonctionne à merveille quand il est en équilibre avec les autres éléments clés du système: le gouvernement et le mouvement de protestation. Pourquoi notre économie s'est-elle effondrée en 2008? Pourquoi courrons-nous le danger d'avoir d'autres effondrements aujourd'hui? Pourquoi une nouvelle période de prospérité est-elle inévitable? Et que devons nous faire pour que notre système dépasse son grand rival chinois? Les réponses se trouvent dans nos capacités à fabriquer des miracles. Les réponses sont dans les secrets du système occidental. Les réponses sont dans ce livre.

# Enquête sur la loi du 3 janvier 1973

de Pierre-Yves Rougeyron

Enquête sur la Loi du 3 janvier est un livre choc.

Il montre, point par point, comment la France a été mise en esclavage par la dette avec juste un simple texte anodin.

Il montre comment l'élite des hautes fonctionnaires a renoncé, pas à pas, à la Nation française, à son âme et à son indépendance.

C'est l'histoire des manipulations successives, organisées et pilotées pour ne profiter qu'à une seule entité : les banques privées.

Grâce à cette loi, la France a été conquise sans bruit, sans une balle tirée et sans aucune résistance: chaque semaine, ce sont 4 nouveaux milliards, empruntés par l'État pour payer retraites, salaires et aussi... intérêts de la dette, qui s'ajoutent aux 1700 milliards déjà dus, alors qu'au même moment 800 emplois industriels sont détruits chaque jour. Ce livre est le récit de la pire trahison de l'Histoire de France. Il doit être lu par tous les Français.

# « Extreme Money »

La crise financière vécue et racontée de l'intérieur par un trader de Wall Street

un livre de Satyajit Das

*L'avant-propos de l'auteur pour les lecteurs de la version française:*

Dans la pièce *En attendant Godot* de Samuel Beckett, le critique littéraire irlandais Vivian Mercier a remarqué que rien ne se passe deux fois de suite ! Les personnages centraux, Vladimir et Estragon, attendent Godot en vain.

En attente d'une reprise évasive, l'économie mondiale ressemble à l'intrigue absurde de Beckett. La crise financière mondiale a été le résultat d'une accumulation excessive de la dette, des déséquilibres commerciaux, des flux de capitaux et surtout de la financiarisation à outrance de l'économie. L'ensemble a été soutenu par des structures politiques et sociales dépendantes d'une consommation basée sur la dette et des niveaux croissants de titrisations. Depuis que ces problèmes sont devenus évidents, les politiques ont eu du mal à stabiliser l'économie et le système financier. Le physicien Niels Bohr a fait valoir que « *Chaque grande et profonde difficulté porte en soi sa propre solution. Elle nous oblige à changer notre façon de penser afin de la trouver* ». Malheureusement, les politiciens et les décisionnaires n'ont pas été capables, ou n'ont pas voulu changer leur cadre de référence. Les vraies solutions consistaient simplement à réduire la dette, à inverser les déséquilibres, à diminuer la financiarisation de l'économie et à obliger les financiers à changer de comportement. À court terme, ces mesures auraient entraîné une contraction économique importante, un niveau de vie plus bas et des acquis sociaux réduits. À long terme, cela aurait débarrassé le système de ses dérives insoutenables et de créer les bases pour la reprise. Mais plutôt que de résoudre les problèmes fondamentaux, les politiques ont substitué les dépenses publiques financées par la dette d'Etat, ou par les banques centrales, et ont amplifié l'arrivée d'argent frais par la planche à billets pour stimuler la demande. Les politiciens et les universitaires utopistes ont espéré qu'une forte croissance et une hausse de l'inflation permettrait de corriger les problèmes. Mais malgré un manque flagrant de réussite, ils ont continué avec les mêmes programmes politiques. Ils avaient suivi les conseils de Samuel Beckett à la lettre: « *Jamais essayé. Jamais échoué. Peu importe. Essayer encore une fois. Échouer à nouveau. Mais échouer "mieux"* ».

Cinq ans plus tard dans la crise, les niveaux de dette des principaux pays ont augmenté. Les déséquilibres mondiaux ont légèrement diminué mais à cause de croissances économiques plus lentes. Des pays comme la Chine et l'Allemagne ont hésité à « gonfler » leurs économies, s'éloignant ainsi de leur modèle basé sur l'exportation. Et les principaux emprunteurs comme les Etats-Unis, ont refusé de réduire leurs dépenses et de mettre de l'ordre dans leurs finances publiques. L'enthousiasme pour les changements fondamentaux sur le rôle des instituts financiers s'est évanoui, en partie par crainte que la diminution de crédit amènerait avec elle une croissance économique plus faible.

Les politiciens pensent que leur cocktail de mesures peut fonctionner, et utilisent un jargon impénétrable, des mathématiques obscures et des idéologies fatiguées pour dissimuler leurs échecs et leurs limites. Il n'est pas du tout clair comment l'augmentation des emprunts du gouvernement et l'usage de la planche à billets ( le politiquement correct *Quantitative Easing* ) peuvent rétablir la santé de l'économie. L'une des propositions a été une "chasse au trésor" où l'argent a été enterré et la population invitée à le retrouver et le dépenser. D'autres propositions comprenaient des limites de temps mises sur l'usage de l'argent qui perdrait toute sa valeur s'il n'était pas dépensé avant une date imposée. Il semble l'Argent Extrême soit devenu encore plus extrême. Les gouvernements ont montré bien peu d'empressement à révéler au public l'ampleur des problèmes économiques, le manque de solutions et le coût des éventuelles mesures correctives. Pour paraphraser Alexander Soljenitsyne, pour les politiques « *le mensonge permanent [est devenu] la seule forme sûre d'existence* ». Mais les citoyens normaux, un peu partout dans le monde, se sont rendus compte de la situation et savent maintenant que ce sera à eux de payer les coûts de la crise financière. Et ils craignent un marché de l'emploi en baisse, des salaires de misère et la perte de leurs économies, globalement de voir une baisse radicale de leur niveau de vie. Les plus fragiles craignent de devenir ce que le poète Rainer Maria Rilke a appelé le peuple « *à qui ni le passé, ni l'avenir n'appartiennent* ». Le risque de pannes économiques, sociales, politiques et internationales rappelant les années 1920 et 30 est réel. Un déficit de démocratie est désormais aussi grave que les déficits budgétaires et commerciaux. De précieux capitaux politiques et économiques ont été gaspillés. L'inadéquation des solutions politiques avec des effets secondaires toxiques sont toujours poursuivies, ce qui diminue les chances d'une reprise. Chesterton a écrit « *Ce n'est pas qu'ils ne peuvent pas voir la solution, en fait c'est qu'ils ne peuvent voir le problème* ». Au début de la crise, le choix a toujours été « *la douleur maintenant* » ou « *une agonie prolongée plus tard* ». Maintenant, face à problèmes économiques écrasants, ainsi que des questions d'environnement et de la rareté des ressources, les politiques ne

peuvent plus rien offrir hormis de petits soins palliatifs. Dans le roman *Le soleil se lève aussi* de Hemingway, un personnage, à qui on a demandé comment il avait fait faillite, répond: « *De deux façons: petit à petit, puis d'un seul coup* ». C'est une description précise de la trajectoire économique actuelle.

# éditions le Jardin des Livres

VOIR PARIS  
ET MOURIR

Une expérience  
aux frontières de la mort,  
de l'enfer au paradis

recevoir le Catalogue  
gratuit

Les Livres  
( par thèmes )

site sécurisé par **Payline** et **Orange**

Commander  
ou envoyer un cadeau

Les vidéos  
48h

Librairies et diffusion : France Québec Suisse Belgique autres pays  
extraits-pdfs entretiens liens contact & mail envoi manuscrits Accueil

Commandez par téléphone : 01 44 09 08 78  
Commandez chez votre libraire  
Commandez sur ce site sécurisé

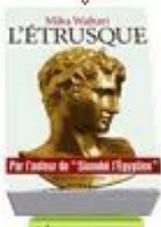
243 Bis Blvd Pereire, PARIS 75017  
Librairie 10h-23h, 7jours7, 77 Blvd du Montparnasse  
Dom-Tom : cliquez sur Librairies, puis France



Cliquez sur de chaque livre pour le mettre dans votre panier que vous venez ici.

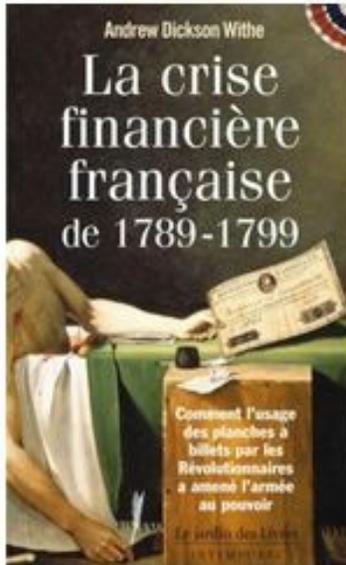


Recevez le Catalogue  
couleurs chez vous :

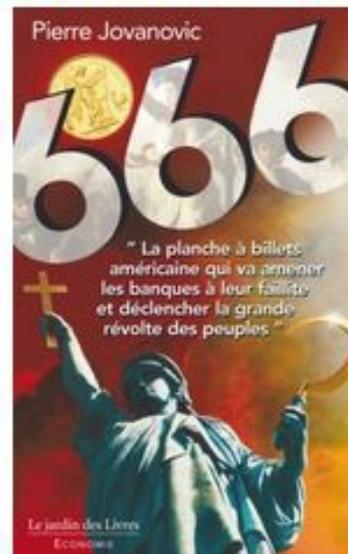


Regardez la vidéo

Le Jardin envoie vos cadeaux  
d'anniversaire: appelez le 01 44  
09 08 78 ou envoyez les d'ici,  
choisissez "Livraison Adresse  
Différente"..



NOUVEAU :  
( sortie fin octobre 2014 )



Pierre Jovanovic

Site Sécurisé par **Monnet - Payline - Orange - NGCF SECURITY** pour la partie e-commerce - SSL2 MCA-TLS1 pour le Jardin des Livres - Vente en certifié la page **Payline** garantie PCI DSS de VISA et Mastercard aux audits mensuels de 259 points de sécurité.

PAR THEMES :

- Anges et anges gardiens
- Apparitions de la Vierge
- Audéas
- Howard Bloom
- Climat
- Documents bibliques
- Economie
- Enoch
- Frontières de la mort
- Généologie
- Histoire des religions
- Oeuvres intégrales
- La Vie du Christ
- Mika Waltari
- Or - Argent
- Pierre Jovanovic
- Mysticisme
- Mythologie
- Nag Hammadi
- Réincarnation
- Romans surréalistes
- Santé
- Saints et Pères
- Sumer
- I. Velkovsky
- Ve après la mort
- I. Velkovsky
- H. J. Zillmer
- Les Nouvelles
- Vidéos YouTube
- Catalogue Gratuit
- Facebook
- Twitter

[www.lejardindeslivres.fr](http://www.lejardindeslivres.fr)

Achevé d'imprimer en février 2016

Numérisé en janvier 2015 par [Alphonse-Lab](#)

pour le compte des éditions

Le jardin des Livres

Boîte Postale 40704,

Paris 75827 CEDEX 17

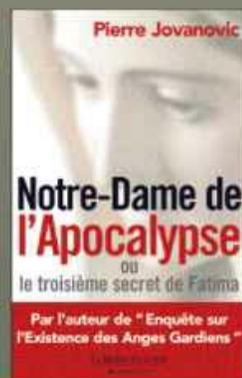
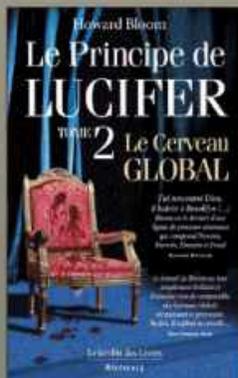
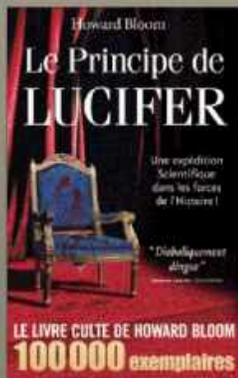
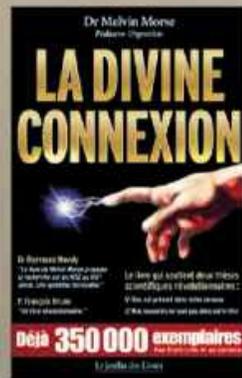
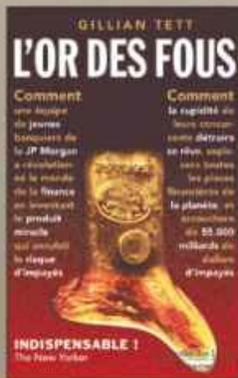
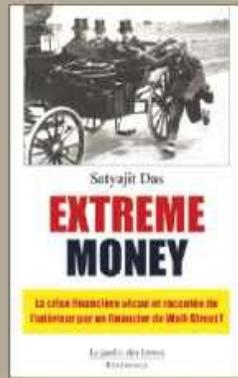
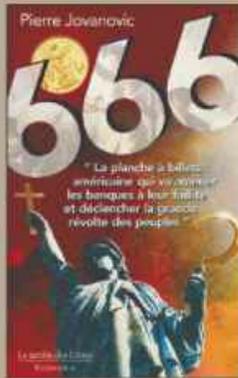
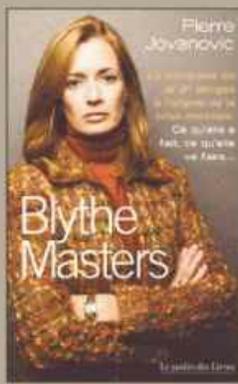
[www.lejardindeslivres.fr](http://www.lejardindeslivres.fr)

Dépôt Légal : février 2016

N° d'édition : JLAW-020216

ISBN : 978-236-999-0611





# Dernier livre de Pierre Jovanovic

Pierre Jovanovic



**“ La planche à billets  
américaine qui va amener  
les banques à leur faillite  
et déclencher la grande  
révolte des peuples ”**



Le jardin des Livres

ECONOMIE



1. Un Effet de Commerce est un titre négociable au profit du porteur, une créance de somme d'argent, et sert à son paiement. Les deux principaux effets de commerce sont la Lettre de Change et le Billet à Ordre. →

2. Le mot crédit vient du verbe latin Credit : « il fait confiance ». →

3. Cf. les fermiers généraux. →

4. Taux passible du délit d'usure, c'est-à-dire consistant à stipuler dans un prêt d'argent un intérêt excessif dépassant un plafond fixé par la loi. →

5. Titre par lequel une personne (le tireur) donne l'ordre à une autre personne (le tiré) de payer une certaine somme d'argent à une date déterminée au profit d'une troisième personne (le bénéficiaire) désignée dans le titre, ou à toute autre personne qui a endossé le titre et est légitimement porteur. →

6. Recouvrement des créances, règlement des dettes. →

7. Sous l'Ancien Régime, c'était une convention par laquelle l'Etat confiait à un particulier le recouvrement des taxes ou des impôts, moyennant le versement d'une somme forfaitaire, les excédents éventuels devenant la propriété du fermier. Cf. Fermier Général. →

8. De 1640 à 1683, période de stabilité monétaire, une Livre Tournois valait 0,619 grammes d'or. En 1709, soit 6 ans avant la mort de Louis XIV, elle ne valait plus que 0,38 grammes. La conversion monétaire entre le XVIIe, début du XVIIIe et le XXIe siècle pose de graves problèmes, sachant que les biens de consommation, et leur coût de fabrication de l'époque ne peuvent pas être comparés à ceux de nos jours. De manière sommaire, une Livre Tournois de 1684 vaut 15 euros de 2002. En 1709, où la Livre Tournois a perdu presque la moitié de sa valeur, elle équivaldrait à environ 8 euros. Cela voudrait donc dire que Law entrainait dans le jeu avec 800.000 euros ? →

9. Louis d'or de 1709 à 1713, environ 20 livres, soit à peu près 160 euros. →

10. Guerre de Succession d'Espagne, conflit qui a opposé plusieurs puissances européennes de 1701 à 1714. L'enjeu était la succession au trône d'Espagne à la suite du décès sans descendant du dernier Habsbourg espagnol Charles II et, à travers lui, la domination de l'Europe. Elle permit d'installer sur le trône d'Espagne le petit-fils de Louis XIV, le duc d'Anjou, qui devint Philippe V. →

11. Michel Chamillard, né le 2 janvier 1652 à Paris et mort le 14 avril 1721 fut Contrôleur Général des Finances et dut faire face à la crise financière de 1709 (financer la Guerre de Succession d'Espagne au moment où sévit la grande famine de 1709). →

12. L'Édit de Nantes, édit de tolérance accordé aux protestants par Henri IV en 1598 avait été révoqué par Louis XIV en 1685. →

13. Marc René de Voyer de Paulmy, 1er marquis d'Argenson (né à Venise le 4 novembre 1652, et mort à Paris le 8 mai 1721) fut ministre d'Etat et Lieutenant Général de Police pendant 21 ans de 1697 à 1718. →

14. Le général Philippe de Vendôme (1712-1727) fils de Louis II, arrière-petit-fils d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, dit « le Grand Vendôme ». →

15. Victor Amédée, duc de Savoie et prince de Piémont (12 juin 1675 - 3 septembre 1730). →

16. L'Allemagne semblant désigner ici le Saint Empire Romain Germanique, il s'agit certainement de Joseph I, successeur de Léopold I (mort en 1705), roi de Germanie et Empereur du Saint Empire. →

17. Le futur Louis XV n'ayant que 5 ans à la mort de Louis XIV, c'est Philippe d'Orléans, duc d'Orléans (petit fils de Louis XIII, et neveu de Louis XIV, fils de Monsieur le frère de Louis XIV et de Charlotte de Bavière, la Princesse Palatine) qui assure la fonction de régent. →
18. Nicolas Desmaretz, Contrôleur Général des Finances (en fait Premier Ministre depuis 1708) trouve une situation financière difficile avec l'obligation de payer la guerre de Succession d'Espagne, au moment même où la grande famine de 1709 se répand en France. Pour soutenir l'effort de guerre, il associe les expédients habituels (aliénation de domaines, vente d'offices, capitation, impôt universel sur les personnes, manipulations monétaires) et des décisions novatrices : ainsi en 1710 il organise la levée de l'impôt du « dixième » frappant tous les revenus. →
19. Nom donné à une caisse publique établie en 1673 par Jean-Baptiste Colbert dans chacune des Fermes du Royaume. En échange d'apports en espèces (argent métal ou or), on se voyait remettre une « promesse de remboursement » à terme avec un intérêt de 5%. →
20. Effet de Commerce souscrit par un débiteur par lequel il s'engage à payer au créancier une somme d'argent à une période déterminée. →
21. Valeurs émises par une sorte de syndicat qui avait été chargé de la régie de recouvrement des affaires extraordinaires. →
22. Dettes de l'État vis-à-vis des fournisseurs de ses armées. →
23. Si on donne toujours à la Livre sa valeur de 1709, soit 0,38 grammes d'or ou bien 8 euros de 2002. →
24. Régime monétaire dans lequel l'institution d'émission est dispensée de l'obligation d'échanger contre du métal les signes monétaires ayant cours légal. →
25. Somme d'argent échue, ou à échoir, versée périodiquement au créancier d'une rente ou d'une pension sous forme d'intérêts. →
26. Les rentes (prêts à intérêts) sur l'Hôtel de Ville de Paris sont des emprunts d'Etat qui constituèrent, à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle, une part considérable des deniers extraordinaires de l'État. →
27. Spéculateurs. →
28. A l'époque, cette manipulation s'appelle « haussement des espèces » et, de nos jours, « dévaluation ». →
29. Exemple : en décembre 1715, le Louis (monnaie métal) passe de 14 à 20 livres (monnaie dite idéale, ou de compte, dépourvue de toute forme matérielle. A l'origine, la Livre est définie par son propre poids d'argent, en fait 490 grammes sous Charlemagne, mais il n'existe pas d'objet tangible appelé Livre et pesant 490 grammes). →
30. Ouvriers qui effectuent la frappe de la monnaie. →
31. « Billonner » : refondre ou altérer des monnaies pour en tirer un profit illicite. →
32. Titres représentatifs d'une créance. →
33. Système de gouvernement instauré par conseil, instauré en France de 1715 à 1718 par Philippe d'Orléans →

34. Adrien Maurice de Noailles, 22 ou 29 septembre 1678 – 24 juin 1766. →

35. Son ambition et son goût pour la chimie l'ont fait soupçonner d'avoir contribué aux morts du Dauphin (le duc de Bourgogne, Louis de France, fils de Louis de France, le Grand Dauphin et de Marie Anne Victoire de Bavière). Son père étant lui-même mort, il était l'héritier en seconde ligne de son grand-père paternel Louis XIV, mais est mort avant celui-ci) et de sa famille. →

36. Écrit par lequel une personne (le Tireur) donne à un débiteur (le Tiré) l'ordre de payer, à une échéance précise, une somme à une troisième personne appelée Bénéficiaire ou Porteur. La Lettre de Change est un acte de commerce. →

37. Opération consistant à créditer un compte bancaire par le débit d'un autre compte. →

38. Droit d'origine féodale: le Seigneur recueillait les biens d'un étranger lorsque celui-ci mourait dans sa souveraineté. Ce droit fut récupéré par les souverains européens, notamment en France. →

39. Intérêt perçu au-delà du taux légal. →

40. Dans son « John Law, économiste et homme d'état » Atoin E. Murphy écrit : « En décembre 1715, un décret fixa la valeur du Louis d'or à 20 livres au lieu de 14. Par conséquent, une « augmentation » dévaluait la monnaie de compte et revalorisait les espèces. Il s'agissait donc d'une mesure inflationniste car elle augmentait la valeur nominale des pièces d'or et d'argent qui étaient le moyen d'échange en circulation. Une « diminution » de la monnaie consistait à baisser la valeur nominale de la monnaie métallique par rapport à la monnaie de compte. Ce fut le cas entre janvier 1713 et septembre 1715 lorsque Desmarets instaura une diminution progressive de la valeur du louis d'or, de 20 livres à 14 livres. En terme de taux de change interne, une « diminution » revalorisait la monnaie de compte et dévaluait les espèces par rapport à celle-ci. Cette mesure avait pour objectif de produire un effet déflationniste car elle tendait à faire baisser les prix. » →

41. Sous l'Ancien Régime, titulaire d'un contrat de ferme pour la perception des impôts. →

42. Long de 439 km, l'Illinois est l'affluent principal du Mississippi. →

43. Entre 1674 et 1793, la nouvelle lieue de Paris mesure 3,898 km. Une demilieu correspond environ à 2 km. En fait, au confluent de l'Illinois et de l'Ohio, le Mississippi mesure environ 1,4 km de large. →

44. René-Robert Cavelier de La Salle (21 novembre 1643 à Rouen - 19 mars 1687 en Louisiane). Explorateur-voyageur, il a parcouru la région des Grands Lacs des Etats-Unis et du Canada, puis le fleuve Mississippi, et a ainsi découvert les territoires entre la vallée du Saint-Laurent et le delta du Mississippi. Il a offert à Louis XIV un vaste territoire qu'il a baptisé Louisiane. Quinze Etats des Etats-Unis ont été complètement ou partiellement taillés dans l'ancien territoire de la Louisiane française. →

45. Antoine Crozat, marquis du Chatel, né vers 1655 à Toulouse et mort le 7 juin 1738 à Paris est un financier français. Il est l'acteur français le plus important de la traite négrière, le premier propriétaire de la Louisiane et la première fortune de France à la fin du règne de Louis XIV. →

46. Il s'agit de la Compagnie du Mississippi. →

47. En fait Compagnie d'Occident. En mai 1719, un édit fusionna la Compagnie d'Occident avec d'autres sociétés de commerce, également créées par Law. →

48. Hommage-lige: cérémonie de la féodalité, dans laquelle un vassal se reconnaissait l'homme de son seigneur et prêtait serment de fidélité et loyauté. →
49. Le marc était un poids de 8 onces d'or ... 30 marcs pesaient près de 7,5 kg. →
50. En fait le Régent. →
51. Représentation traditionnelle des fleuves dans l'Antiquité. En fait, ces armoiries sont celles de la Compagnie des Indes orientales fondée par Colbert →
52. Évaluation de deux monnaies d'après la quantité de métal qu'elles représentent ou égalité de change de deux monnaies. →
53. Adrien Maurice de Noailles (1678 - 1766), 3e duc de Noailles. D'abord soldat aux états de service impressionnants, il est nommé président du Conseil des Finances le 15 septembre 1715. Il démissionne de cette fonction le 28 janvier 1718. →
54. Marc Pierre de Voyer de Paulmy d'Argenson (16 août 1696-22 août 1724). →
55. Dans l'ancienne monarchie, condition et profession des personnes chargées de rendre la justice (les charges de judicature devinrent les Offices). →
56. Il s'agit des enfants bâtards de Louis XIV qui avaient un statut spécial, le duc du Maine et le comte de Toulouse, nés de la liaison de Louis XIV avec la marquise de Montespan. →
57. Séance royale du Parlement. →
58. Louis XV, alors âgé de 7 ans. →
59. Ce sont quatre financiers, Antoine, comte de Sampigny et baron de Dagoville (1668-1733), Claude, seigneur de Moirans (1670-1745), Joseph, seigneur de Plaisance et du Verney (1684-1770), Jean, marquis de Brunoy, comte de Chateaumeillant, seigneur de Villiers et Marigny (1690-1766). →
60. Transaction que les acheteurs peuvent annuler, moyennant l'abandon d'une prime convenue. →
61. Actuellement, île de La Réunion. →
62. Actuelle île Maurice. →
63. Bout de la côte africaine dans le canal du Mozambique. →
64. C'est-à-dire la Mongolie. →
65. Ancien nom de la Thaïlande. →
66. Valeur inscrite qui correspond à la valeur théorique d'émission et de remboursement, ou encore valeur inscrite sur un titre mais différente du cours en Bourse. →
67. Refondre ou altérer des monnaies pour en tirer un profit illicite. →

68. Rues situées dans le quartier de l'actuel Centre Pompidou à Paris. →

69. Effet ou papier financier. →

70. En Bourse, l'agiotage est la spéculation frauduleuse sur les fonds publics, les changes, les valeurs mobilières. →

71. Certainement Louis Armand de Bourbon (1695 - 1727). →

72. Personnes qui ont passé un traité de finances avec le roi de France, appelés aussi « financiers ». →

73. Puisque devenue Banque Royale depuis le 4 décembre 1718. →

74. C'est ce qu'on appelle de nos jours un « délit d'initié ». →

75. Acte qui faisait perdre à un aristocrate sa qualité de « noble ». →

76. Thiers, semble-t-il, désigne ici Louis XIV, pourtant décédé depuis 4 ans. →

77. Jeu de cartes qui se joue à quatre. →

78. Le jeune Louis XV a 9 ans en 1719. →

79. Pierre Guérin de Tencin (22 août 1680 - 2 mars 1758), cardinal, archevêque de Lyon et homme politique. Il prit une part active au Système de Law. →

80. Le comte de Stairs, ambassadeur d'Angleterre. →

81. La convertir en argent liquide. →

82. Rappelons que les actions ne sont plus payables comptant mais en 10 fois. →

83. Autrement dit: Ministre des Finances. →

84. Régime monétaire dans lequel l'institut d'émission est dispensé de l'obligation d'échanger contre du métal les signes monétaires ayant cours légal. Autrement dit on ne peut plus changer les billets de banque contre des pièces d'or ou argent. →

85. L'escompte bancaire est une opération de cession à une banque d'un effet de commerce détenu par un tiers (créancier, fournisseur, bénéficiaire, tireur) sur un des clients (débitéur, client, tiré) en échange d'une avance de trésorerie. C'est également une opération de crédit à court terme qui consiste à acheter, avant son échéance, un effet de commerce au porteur de celui-ci. →

86. Écrit avec lequel une personne (tireur) donne à un débiteur (tiré) l'ordre de payer à une échéance fixée, une somme à une troisième personne appelée bénéficiaire ou porteur. La lettre de change est un acte de commerce. →

87. Rappelons que les souscripteurs d'actions avaient eu la possibilité de les acheter en faisant un premier versement comptant puis étaler les autres versements sur plusieurs mois. →

88. Unité de poids ancienne de nombreux pays, avec des valeurs comprises entre 24 et 33 grammes. →

89. Unité de poids d'origine germanique, dont l'usage se répandit dans toute l'Europe du XIe au XVIIIe siècle. Un marc pesait 244,75 grammes, soit les deux tiers d'une livre. →
90. Partie supérieure d'un candélabre. →
91. Alliance entre l'Archiduché d'Autriche, le Royaume de France, le Royaume anglais et les Provinces-Unies qui a donné lieu à un conflit militaire mineur entre 1718 et 1720 contre le Royaume d'Espagne. →
92. Autrement dit, la moitié d'une action pouvait constituer le supplément. →
93. Monnaie de cuivre ancienne à laquelle était mélangée de l'argent dans une proportion inférieure à 50%. →
94. Billets de 10.000 livres pour 1,13 milliard de livres. Billets de 1.000 livres pour 1,223 milliard de livres ; billets de 100 livres pour 299,2 millions de livres, billets de 10 livres pour 40 millions de livres. Pour un total de 2,696 milliards. La Banque n'étant tenue de rembourser que les 10 et 100 livres et n'avait à se procurer du numéraire que pour la somme de 293 millions et 200.000 livres et pour la somme de 40 millions de livres, soit un total de 339 millions et 200.000 livres. C'est ce qui explique la baisse des billets non réalisables et la possibilité dans laquelle la Banque se trouva quelque temps de payer à bureau ouvert. →
95. Construit par Richelieu en 1698, légué au roi, il sert de résidence à Louis XIV pendant la Fronde. Donné en apanage à Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, en 1692, il devient la résidence du Régent. →
96. Tribunal extraordinaire royal créé en 1535 pour juger les crimes contre l'État, nommé ainsi en raison des nombreuses bougies qui éclairaient les audiences. →
97. Édité. →
98. Partie de la dette publique qui n'est pas consolidée, c'est à dire représentée par des titres à moyen et long terme. Elle correspond aux emprunts à court terme, dont le montant fluctue au gré des émissions et des remboursements. →
99. Aussi appelée « Dette consolidée ». Cela correspond aux titres à long terme ( assortis d'un taux d'intérêt plus élevé ). →
100. Billet émis en France de 1789 à 1796. L'Assignat n'était pas convertible en espèces, mais remboursable sur la vente des biens du Vatican. Il devint rapidement du papier-monnaie qui subit une dépréciation constante. À l'origine, il s'agissait d'un titre d'emprunt émis par le Trésor dont la valeur était gagée par l'assignation de biens nationaux à vendre. →
101. Une crise économique survenue en août 1857 aux Etats-Unis se propagea en Angleterre. Elle fut d'abord une crise de change, entraînée par le déséquilibre de la balance commerciale. Les réserves de la Bank of England ont diminué de moitié, et la crise se compliqua d'une autre crise, celle du crédit intérieur. La baisse des prix affecta la circulation des marchandises, obligea les négociants à recourir au crédit et précipita la chute des banques engagées dans des opérations imprudentes. →
102. Jusqu'au XVIIIe siècle l'office constitue la base de fonctionnement de l'administration publique. Le titulaire de l'office doit, en échange de la dignité que lui confère l'office et les gages qui lui sont rattachés, accomplir un service administratif. L'officier est le fonctionnaire de l'époque. L'abolition des privilèges la nuit du 4 août 1789 incluait celle des offices. →
103. Opération de crédit à court terme qui consiste à acheter, avant son échéance, un effet de commerce au porteur de celui-ci. →

104. Ensemble des frais (intérêts plus commissions) prélevés par une banque à son client lors de certaines opérations. →



# Adolphe Thiers Pierre Jovanovic

modernisation de Anne-Marie Bruyant

## L'histoire de John Law

et de sa première planche à billets qui a ruiné la France  
et qui continue à ruiner le monde aujourd'hui

Il a séduit le Régent !

Il a berné les Français et ruiné la France...

Il a inspiré « Faust 2 » à Wolfgang Goethe.

Il a inspiré le « Faust » à Charles Gounod ( « Je ris de me voir si belle en ce miroir » ).

Il a inspiré le « Le Maître et Marguerite » à Michaël Boulgakov.

Il a inspiré « Sympathy for the Devil » aux Rolling Stones .

Il a inspiré des milliers d'autres écrivains et musiciens à travers le temps...

Cet homme c'est John Law, un Anglais de bonne famille devenu monétariste qui a inventé le billet de banque et la « planche à billets » ou « monnaie de singe » afin de sauver la France en faillite de Louis XV.

**Avec toutes les planches à billets lancées aujourd'hui de manière frénétique par la Federal Reserve, la Bank of Japan, la Bank of England et la Banque Centrale Européenne — des milliards de milliards d'euros, dollars, yens et livres de fausses monnaies — l'extraordinaire livre de l'ancien président de la République Adolphe Thiers est totalement contemporain et furieusement d'actualité.**

Intégralement illustrée et mise à jour en français contemporain par le Pr. Anne-Marie Bruyant, cette narration de la France ruinée par l'invention de la fausse-monnaie/planche à billets raconte aussi l'imminente faillite de la France pour exactement la même raison : l'usage de la « monnaie de singe » par la Banque Centrale Européenne, la Fed et la Bank of Japan !

Un livre exceptionnel à lire absolument pour comprendre que la seule politique menée par les économistes actuels n'est en réalité qu'une politique de faussaires « inspirés par le démon » selon Goethe. Et la « Sympathie pour le Diable » des Rolling Stones est en réalité leur sympathie pour... John Law !

Le jardin des Livres

ECONOMIE

[www.lejardindeslivres.fr](http://www.lejardindeslivres.fr)



YouTube



ISBN : 978-236-999-0611